
MÉMORIAL

DES

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA VILLE DE GENÈVE

Trente-neuvième séance – Mardi 16 février 2010, à 17 h

Présidence de M^{me} Vera Figurek, présidente

La séance est ouverte à 17 h dans la salle du Grand Conseil.

Font excuser leur absence: *M^{me} Isabelle Brunier, M. Gérard Deshusses, M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Véronique Paris, M. Robert Pattaroni, M^{me} Annina Pfund, MM. Georges Queloz et Olivier Tauxe.*

Assistent à la séance: *M. Rémy Pagani, maire, M^{me} Sandrine Salerno, vice-présidente, MM. Manuel Tornare, Patrice Mugny et Pierre Maudet, conseillers administratifs.*

CONVOCATION

Par lettre du 4 février 2010, le Conseil municipal est convoqué dans la salle du Grand Conseil pour mardi 16 février et mercredi 17 février 2010, à 17 h et 20 h 30.

1. Communications du Conseil administratif.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, vous avez tous reçu par messagerie la proposition PR-774 du Conseil administratif du 10 février 2010, en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 794 000 francs destiné à la salarisation de deux ludothèques supplémentaires ou d'un crédit de 1 695 000 francs destiné à la salarisation de six ludothèques de la Ville de Genève, selon l'option retenue par le Conseil municipal.

Lors de sa séance de mercredi passé, le Conseil administratif a décidé de vous présenter cette proposition en urgence, conformément à la demande que vous aviez exprimée en décembre, lors du vote du budget. Je demande donc formellement que cette proposition soit inscrite à l'ordre du jour et traitée en urgence, Madame la présidente.

La présidente. Bien, nous traiterons cette motion d'ordre tout à l'heure.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer, qui correspond à un vœu exprimé par le groupe A gauche toute! dans la motion M-853. Celle-ci n'a pas encore été discutée, c'est dire que le Conseil administratif précède certaines de vos demandes...

En l'occurrence, nous avons fait en sorte qu'à compter du mois de mars, probablement, au plus tard au mois d'avril, les séances du Conseil municipal soient diffusées en direct sur le site internet de la Ville, dont la nouvelle version démarquera le 17 mars. Les séances du Conseil municipal seront non seulement visibles sur TV Léman bleu, mais également sur le nouveau site internet. Le Conseil administratif a fait diligence et cela devrait, je l'espère, vous éviter de traiter la motion d'A gauche toute!, que je remercie de son idée.

La présidente. Je donne rapidement la parole au chef de groupe d'A gauche toute!

M. Pierre Rumo (AGT). Nous remercions M. Pierre Maudet de cette initiative, et nous retirons notre motion M-853, qui n'a plus de raison d'être.

La présidente. La motion M-853¹ du 11 mars 2009 de M^{mes} Ariane Arlotti, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, Vera Figurek, Charlotte

¹ «Mémorial 166^e année»: Annoncée, 5400.

Meierhofer, Maria Pérez, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Rediffusion des séances du Conseil municipal sur internet» (M-853) est donc retirée par ses auteurs.

PROJET DE MOTION RETIRÉE

Considérant:

- que le parlement fédéral est déjà rediffusé dans son entier sur internet;
- que les séances plénières du Conseil municipal sont interrompues à TV Léman bleu entre 19 h et 20 h 30 et dès 23 h, même si les débats en cours ne sont pas terminés;
- que toutes les séances plénières ne sont pas systématiquement retransmises sur TV Léman bleu, notamment pour les séances supplémentaires;
- que de nombreux citoyens et spectateurs souhaiteraient pouvoir suivre les débats dans leur entier, voire en différé, sur internet,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'examiner la possibilité avec TV Léman bleu de retransmettre toutes les séances plénières dans leur intégralité sur internet.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, demain à 18 h, nous inaugurons publiquement la célébration du centenaire du Musée d'art et d'histoire. Nous avons prévu cette manifestation mercredi, en espérant que le Conseil municipal, puisqu'il était réuni, se rendrait à cette inauguration. Mais peut-être me suis-je mal exprimé: j'ai écrit à la présidente et au bureau, et on m'a répondu qu'il était un peu dommage que cela se passe un jour de séance. Notre intention n'était pas d'ennuyer le Conseil municipal, mais, bien au contraire, de l'inciter à venir. Je ne peux donc que répéter l'invitation du Conseil administratif, en suggérant que vous interrompiez vos travaux à 17 h 50 pour vous rendre au Musée d'art et d'histoire, avant d'aller manger à 19 h et de revenir ici à 20 h 30. Le centenaire du MAH est quand même un des grands moments de l'année culturelle à Genève. Voilà, à vous de choisir!

La présidente. Le bureau a reçu une motion d'ordre du groupe des Verts, qui demandent précisément d'interrompre la séance. Nous en parlerons donc après les questions orales.

2. Communications du bureau du Conseil municipal.

La présidente. Je vous annonce que M. Christophe Joye, nouvel huissier du Grand Conseil, est parmi nous aujourd'hui, jusqu'à 19 h. Il prendra la succession de M. Paul Perrin, que je salue et auquel nous rendons hommage pour son excellent travail. (*Applaudissements.*) Exceptionnellement, M. Perrin voudrait dire quelques mots après toutes ces années de bons et loyaux services... Je lui passe la parole.

M. Paul Perrin. Madame la présidente du Conseil municipal, Monsieur le maire de la Ville de Genève, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, Madame la cheffe du Secrétariat du Conseil municipal, c'est me faire trop d'honneur que de me rendre un si bel hommage, et je vous en remercie du fond du cœur.

Sachez que j'ai eu un immense plaisir et beaucoup de joie à collaborer comme huissier durant plusieurs années dans cette salle, dans le cadre de vos séances plénières.

Je tiens à remercier tout particulièrement M^{me} Marie-Christine Cabussat et tous les collaborateurs du Secrétariat du Conseil municipal pour la confiance qu'ils m'ont témoignée dans mes activités, et surtout pour leur amitié.

Enfin, je souhaite à mes collègues huissiers Christian et Christophe, le nouveau venu, un bel avenir dans cette fonction qui m'a donné beaucoup de satisfactions durant de nombreuses années.

J'aimerais simplement terminer en vous disant que, durant toutes ces années, je n'ai fait que mon devoir, mon devoir d'huissier.

Madame la présidente du Conseil municipal, Monsieur le maire de la Ville de Genève, Madame et Messieurs les conseillers administratifs, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, Madame la cheffe du Secrétariat du Conseil municipal, chères et chers collègues du Secrétariat du Conseil municipal, je vous adresse encore un grand merci et, à toutes et tous, je souhaite bon vent pour la suite, en espérant que, de temps en temps, j'aurai le plaisir de croiser quelques-unes et quelques-uns d'entre vous et d'échanger quelques paroles amicales. Merci de votre attention. (*Applaudissements.*)

La présidente. Merci, Monsieur Perrin, nous espérons vous revoir bientôt... Pour les membres du Conseil municipal qui étaient absents le 23 janvier 2010, lors de la séance d'information sur la petite enfance au Palais Eynard, l'ouvrage

retracant les vingt ans de la petite enfance en ville de Genève est à leur disposition sur la table de la salle des pas perdus.

Le conseiller administratif M. Pierre Maudet sera absent demain. Le maire M. Rémy Pagani étant retenu par d'autres engagements, il ne pourra participer à notre séance de demain, à 20 h 30. Il souhaite que les points le concernant soient traités aujourd'hui, ou demain à notre séance de 17 h. Néanmoins, nous en avons discuté, lors de la réunion entre les membres du bureau et les chefs de groupe, et ceux-ci considèrent que le Conseil municipal doit suivre son ordre du jour normalement. Je demanderai donc à M. Pagani, le cas échéant, de présenter une motion d'ordre.

S'agissant du règlement sur les PUS (plans d'utilisation du sol), le bureau tient à vous dire que, le 15 janvier 2010, le Tribunal fédéral a rejeté les recours de la Société des hôteliers, des promoteurs-constructeurs et consorts. Tous les griefs, tant procéduraux que sur le fond, ont été rejetés par la haute cour. On peut donc dire que le règlement sur les PUS est définitivement en force et applicable. Le Conseil municipal peut, par ailleurs, poursuivre ses travaux sur la modification de l'article 9 du règlement. Bien évidemment, nous remercions l'éminente juriste de la Ville, qui a fait un excellent travail.

Nous allons maintenant donner lecture de la lettre de démission de M. Javier Brandon de la Commission de réclamation de la taxe professionnelle. Je demande à M^{me} Sumi de lire cette lettre.

Lecture de la lettre:

Genève, le 4 février 2010

Concerne: Commission de réclamation de la taxe professionnelle communale

Madame, Monsieur

Je me réfère à la commission citée en marge et vous serais reconnaissant de bien vouloir prendre note de ma démission avec effet immédiat. En effet, je ne suis plus membre des Verts genevois depuis fin décembre.

Je vous remercie de prendre note de ce qui précède et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Javier Brandon

La présidente. Le groupe des Verts nous a demandé d'inscrire l'élection du remplaçant de M. Brandon à l'ordre du jour de nos séances de mars.

Mesdames et Messieurs, vous avez tous reçu la liste des objets en suspens.
Cette liste figurera au *Mémorial*.

3. Liste des objets en suspens arrêtée au 28 janvier 2010 (D-12).



Liste des objets en suspens

Arrêtée au 28 janvier 2010
(Article 23 du règlement du Conseil municipal)

Table des matières

Bureau du Conseil municipal	5
Questions écrites	5
Commission Agenda 21	6
Divers (CM)	6
Motions	6
Propositions CA au CM	7
Commission de contrôle de gestion	8
Motions	8
Commission de l'aménagement	9
Motions	9
Pétitions.....	12
Projets d'arrêtés	12
Propositions CA au CM	12
Résolutions	14
Commission de l'informatique et de la communication	16
Divers (CM)	16
Motions	16
Commission de la cohésion sociale	17
Divers (CM)	17
Motions	17
Propositions CA au CM	18
Commission de la jeunesse et des sports	19
Divers (CM)	19
Motions	19
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public	22
Divers (CM)	22
Motions	22
Résolutions	22
Commission des arts et de la culture	24
Divers (CM)	24
Motions	24
Pétitions.....	25
Propositions CA au CM	25
Commission des finances	28
Divers (CM)	28
Motions	29
Projets d'arrêtés	31
Propositions CA au CM	31
Commission des pétitions	40
Pétitions.....	40

Commission des travaux et des constructions	43
Divers (CM)	43
Motions	43
Projets d'arrêtés	44
Propositions CA au CM	44
Commission du logement	54
Motions	54
Projets d'arrêtés	54
Résolutions	55
Commission du règlement	56
Initiatives municipales	56
Motions	56
Projets d'arrêtés	56
Grand Conseil	58
Motions	58
Département Autorités	59
Motions	59
Questions écrites	59
Département N° 1 Finances et logement – M^{me} Sandrine Salerno.....	60
Interpellations	60
Motions	60
Pétitions.....	64
Questions écrites	64
Département N° 2 Constructions et aménagement –	
M. Rémy Pagani	66
Initiatives municipales	66
Motions	66
Pétitions.....	69
Questions écrites	70
Département N° 3 Culture – M. Patrice Mugny	71
Motions	71
Pétitions.....	71
Département N° 4 Environnement urbain et sécurité –	
M. Pierre Maudet	72
Questions écrites	72
Département N° 5 Cohésion sociale, jeunesse et sports –	
M. Manuel Tornare	73
Motions	73
Pétitions.....	75
Questions écrites	76
Direction générale	78
Motions	78

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2010 (après-midi)
Liste des objets en suspens

4645

Délégation aux fêtes et quartiers	79
Pétitions.....	79
Mairie	80
Questions écrites	80

Bureau du Conseil municipal**Questions écrites**

QE-307 (166) Question écrite du 18 mai 2009 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli et Alexandre Chevalier: «Fonctionnement du bureau du Conseil municipal et frais inhérents».

- ❖ Commission(s): Bureau du Conseil municipal
- ❖ Renvoi en commission: 18.05.2009

Commission Agenda 21

Divers (CM)

- D-60 (166) Fête du développement durable: bilan 2002-2007.
❖ Commission(s): Commission Agenda 21
❖ Renvoi en commission: 31.03.2009

Motions

- M-509 (162) Motion de M^{mes} Liliane Johner, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, MM. Alain Dupraz et Pierre Rumo: «Label de qualité sociale».
❖ Commission(s): Commission Agenda 21
❖ Renvoi en commission: 21.02.2005
❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CA21)
- M-705 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Sarah Klopman, Sophie de Weck Haddad, MM. Alexandre Wisard, Alpha Dramé, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Philippe Cottet et Yves de Matteis: «Pour une politique cohérente de coopération au développement».
❖ Commission(s): Commission Agenda 21
❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CA21)
- M-795 (165) Motion du 28 avril 2008 de M^{mes} Anne Pictet, Sandrine Burger et M. Alexandre Wisard: «FSC: pour une gestion exemplaire et durable de nos forêts».
❖ Commission(s): Commission Agenda 21
❖ Renvoi en commission: 26.11.2008
- M-876 (167) Motion du 10 juin 2009 de MM. Alpha Dramé, Marc Dalphin, Yves de Matteis, Fabien Sartoretti, Mathias Buschbeck, Miguel Limpo, M^{mes} Anne Moratti Jung, Valérie Bourquin, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopman, Sandrine Burger, Florence Kraft-Babel, Anne-Marie Gisler, Maria Pérez, MM. Alain de Kalbermatten, Simon Brandt, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Christian Zaugg, Pierre Rumo, Olivier Tauxe et Sylvain Clavel: «Pour un parc éco-industriel ou un écosite sur le site de Châtelaine».
❖ Commission(s): Commission Agenda 21
❖ Renvoi en commission: 23.06.2009

Propositions CA au CM

PR-767 (167) Proposition du Conseil administratif du 16 décembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire d'un montant de 397 800 francs destiné au renouvellement et à l'acquisition de véhicules à deux roues pour l'ensemble de l'administration municipale.

- ❖ Commission(s): Commission Agenda 21
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010

Commission de contrôle de gestion

Motions

M-619 (163) Motion du 17 mai 2006 de M^{mes} Hélène Ecuyer, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, MM. Alexis Barbey, David Carrillo, Gérard Deshusses, Alpha Dramé, Eric Ischi, André Kaplun, Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Lionel Ricou et Christian Zaugg: «Pour l'activation de la commission de contrôle de gestion de la Ville de Genève».

- ❖ Commission(s): Commission de contrôle de gestion
- ❖ Renvoi en commission: 06.06.2006

Commission de l'aménagement**Motions**

- M-392 (156) Motion de M^{mes} Marie Vanek, Catherine Gonzalez-Charvet, MM. Didier Burkhardt et Jean-Pierre Lyon: «Extension des zones piétonnes au centre-ville».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 16.06.1999
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CAM)
 - ❖ Vote commission: 04.09.2001
- M-311 (160) Motion de M. Michel Ducret: «Pour un aménagement vert du square de Sainte-Clotilde».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 20.11.2002
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CAM)
 - ❖ Vote commission: 13.05.2003
- M-714 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Monique Cahannes, Claudia Heberlein Simonett et M. Mathias Buschbeck: «Crèche des Ouches: plus de verdure, moins de voitures!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio (CAM)
- M-738 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, Anne-Marie Gisler, MM. Thierry Piguët et Jean Sanchez: «La rade en rade».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CAM)
- M-782 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguët, Christophe Buemi, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Silvia Machado, Isabelle Bru-

Liste des objets en suspens

nier, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Annina Pfund et Mary Pallante: «De l'air à la place Dorcière!»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAM)

M-783 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Silvia Machado, Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Christiane Olivier et Mary Pallante: «Pour une véritable politique de rues piétonnes».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Alexandra Rys (CAM)

M-789 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter et Marie-France Spielmann: «Sur les pavés de la Vieille-Ville (zone piétonne)».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CAM)

M-790 (165) Motion du 22 avril 2008 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, Marie Chappuis, Anne-Marie Gisler, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Salika Wenger, MM. Jean Sanchez, Alpha Dramé, Pascal Rubeli, Olivier Tauxe et Pierre Rumo: «Déplacement des activités portuaires: il est temps de faire des propositions».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 23.04.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio (CAM)
 - ❖ Vote commission: 23.09.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 21.10.2008
- En attente du rapport sur M-738

- M-812 (166) Motion du 11 juin 2008 de M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann et M. Mathias Buschbeck: «Relions la Maison de quartier de Saint-Jean au quartier des Charmilles».
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CAM)
 - ❖ Remis au secrétariat: 07.01.2010
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010
- M-816 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Très petites entreprises, petites et moyennes entreprises et petites et moyennes industries: créons des hôtels d'entreprises pour faciliter leur éclosion!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
- M-822 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Sophie de Weck Haddad, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, MM. Eric Rossiaud, Gilles Garazi, Mathias Buschbeck, Yves de Matteis et Miguel Limpo: «Pour des écoquartiers participatifs!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 17.09.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pierre Rumo (CAM)
- M-824 (166) Motion du 17 septembre 2008 de MM. Patrick Baud-Lavigne, Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguët, M^{mes} Isabelle Brunier, Silvia Machado, Véronique Paris, Nicole Valiquier Grecuccio, Christiane Olivier, Martine Sumi, Mary Pallante et Annina Pfund: «Pour une rue du Rhône sécurisée!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
 - ❖ Renvoi en commission: 23.02.2009
- M-832 (166) Motion du 5 novembre 2008 de M^{mes} Alexandra Rys, Nathalie Fontanet, MM. Jean-Charles Lathion, Pascal Rubeli, Jean San-

Liste des objets en suspens

chez et Jean-Louis Fazio: «Pour une gestion intelligente et sécurisée des flux de trafic sur le parvis de la gare».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 03.10.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CAM)

M-833 (166) Motion du 10 novembre 2008 de MM. Jean-Charles Lathion, Gérard Deshusses, Alexandre Chevalier, Simon Brandt, Miguel Limpo, Christian Zaugg, Pascal Rubeli, M^{mes} Alexandra Rys, Sarah Klopmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Marie Chappuis, Catherine Buchet-Harder et Anne-Marie Gisler: «Pour des états généraux de l'aménagement privilégiant le vivre ensemble et une gestion équilibrée de la mobilité».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 17.02.2009

Pétitions

P-25 (157) Pétition: «Pour la sauvegarde des conditions de parcage et de circulation dans le square Pradier et le square de Chantepoulet».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 24.05.2000
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CAM)
- ❖ Vote commission: 05.09.2000

Projets d'arrêtés

PA-78 (165) Projet d'arrêté du 12 mars 2008 de MM. Christian Zaugg, Pierre Rumo, M^{mes} Salika Wenger, Vera Figurek, Catherine Gaillard, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, Marie-France Spielmann, Maria Casares et Maria Pérez: «Modification du règlement général relatif aux plans d'utilisation du sol».

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie Chappuis (CAM)

Propositions CA au CM

PR-679 (166) Proposition du Conseil administratif du 18 février 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 815 000 francs pour l'étude des mesures de circulation et du projet d'aménagement urbain

dans le secteur de Sécheron Nord: avenue de la Paix et chemin Eugène-Rigot.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 11.03.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CAM)

PR-707 (166) Proposition du Conseil administratif du 13 mai 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 5 238 000 francs destiné à l'entretien et au renouvellement du patrimoine arboré de la Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 10.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (CAM)

PR-713 (167) Proposition du Conseil administratif du 3 juin 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 950 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'architecture et aux études pour la construction d'un ou de plusieurs immeubles de logements et de locaux commerciaux et/ou administratifs, ainsi que pour l'aménagement d'un square public, situés à l'angle des rues Jean-Calvin et de la Pélisserie, sur la parcelle 6966, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Isabelle Brunier (CAM)

PR-729 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 355 360 francs destiné à l'amélioration et à la rénovation de l'éclairage du quai du Seujet, côté promenade piétonne et axe routier, ainsi que du passage sous le pont de la Coulouvrenière.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquier Grecuccio (CAM)

PR-736 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 septembre 2009 en vue de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan localisé de quar-

Liste des objets en suspens

tier, situé à l'angle de la rue Chandieu et de l'avenue Giuseppe-Motta, feuille 28, section Petit-Saconnex du cadastre communal, abrogeant et remplaçant pour partie le plan localisé de quartier N° 28748-215 adopté par le Conseil d'Etat le 30 octobre 1996.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer Greuccio (CAM)

PR-757 (167) Proposition du Conseil administratif du 25 novembre 2009, concernant la parcelle N° 1053, sise à la rue Agasse 38, en vue de l'octroi d'une dérogation au rapport des surfaces requises pour la délivrance de la demande préalable N° 18131 qui prévoit la création d'une villa de deux logements et d'un garage souterrain d'une surface de plancher équivalente à 42% de la surface du terrain.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010

PR-766 (167) Proposition du Conseil administratif du 16 décembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant net total de 1 443 000 francs, déduction faite d'une subvention fédérale à l'assainissement et aux mesures d'isolation acoustique des routes existantes de 61 000 francs, destiné au gros entretien et à l'assainissement du bruit routier (OPB) du viaduc de l'avenue d'Aïre (OA 3808), soit un montant brut de 1 504 000 francs.

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010

Résolutions

R-108 (165) Résolution du 12 mars 2008 de MM. Thierry Piguet, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Andrienne Soutter, Mary Pallante, Silvia Machado et Annina Pfund: «PUS et PLQ: que fait-on de la culture?»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 25.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sarah Klopmann (CAM)

4656

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2010 (après-midi)
Liste des objets en suspens

R-121 (166) Résolution du 21 avril 2009 de M. Christian Zaugg, M^{mes} Salika Wenger, Nicole Valiquer Grecuccio, Diana Duarte Rizzolio, Sarah Klopmann et Sandrine Burger: «Pas de mégaparkings en ville de Genève!»

- ❖ Commission(s): Commission de l'aménagement
- ❖ Renvoi en commission: 02.12.2009

Commission de l'informatique et de la communication

Divers (CM)

- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel
(CARTS)
M. Thierry Piguët (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Motions

- M-772 (165) Motion du 20 février 2008 de MM. Vincent Maitre, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys, Odette Saez, Florence Kraft-Babel, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez et Alexis Barbey: «Sécurité informatique: connectons-nous à la réalité!»
- ❖ Commission(s): Commission de l'informatique et de la communication
 - ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Pascal Rubeli (CICO)
 - ❖ Vote commission: 09.03.2009

Commission de la cohésion sociale**Divers (CM)**

- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)
M. Thierry Pignet (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Motions

- M-786 (165) Motion du 12 mars 2008 de M^{mes} Maria Casares et Marie-France Spielmann: «Renouvelons le crédit de 300 000 francs permettant de venir en aide à de jeunes requérants en formation».
- ❖ Commission(s): Commission de la cohésion sociale
 - ❖ Renvoi en commission: 25.11.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CCS)
 - ❖ Vote commission: 28.05.2009
- M-846 (166) Motion du 17 février 2009 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Ariane Arlotti, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «2009-2012: sombres perspectives sociales».
- ❖ Commission(s): Commission de la cohésion sociale
 - ❖ Renvoi en commission: 03.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Moratti Jung (CCS)

Liste des objets en suspens

- M-863 (166) Motion du 6 avril 2009 de M^{me} Martine Sumi, M. Christophe Buemi, M^{mes} Silvia Machado, Nicole Valiquer Grecuccio, M. Christian Lopez Quirland, M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Mary Pallante, Corinne Goehner-Da Cruz: «Aides sociales urgentes: il y a urgence».
- ❖ Commission(s): Commission de la cohésion sociale
 - ❖ Renvoi en commission: 03.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Maria Casares (CCS)

Propositions CA au CM

- PR-576 (165) Proposition du Conseil administratif du 3 octobre 2007 en vue de la constitution d'une fondation de droit public de la Ville de Genève pour l'accueil et l'hébergement de personnes âgées.
- ❖ Commission(s): Commission de la cohésion sociale
 - ❖ Renvoi en commission: 06.11.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sandrine Burger (CCS)

Commission de la jeunesse et des sports**Divers (CM)**

- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)
M. Thierry Pignet (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Motions

- M-672 (164) Motion du 26 février 2007 de M^{me} Sandrine Salerno et M. Roman Juon: «Construction d'un bowl pour la pratique des sports de rue à roulettes».
- ❖ Commission(s): Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 08.05.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Philippe Cottet (CJS)
- M-746 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Soutenons nos sportifs d'élite!»
- ❖ Commission(s): Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Odette Saez (CJS)

Liste des objets en suspens

- M-747 (165) Motion du 28 novembre 2007 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Georges Queloz, Jean Sanchez, Jean-Marc Froidevaux, M^{mes} Florence Kraft-Babel, Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand, Linda de Coulon, Danièle Magnin, Fabienne Aubry Conne et M. Vincent Maitre: «Pour des compétitions sportives internationales à Genève».
- ❖ Commission(s): Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 12.03.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Patrick Baud-Lavigne (CJS)
- M-796 (165) Motion du 28 avril 2008 de M^{mes} Diana Duarte Rizzolio, Christiane Olivier, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Annina Pfund, Mary Pallante, MM. Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Thierry Piguët, Patrick Baud-Lavigne, Christophe Buemi et Gérard Deshusses: «Promotion du sport et de l'activité physique tous âges par des équipements sportifs de proximité».
- ❖ Commission(s): Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 26.11.2008
- M-842 (166) Motion du 17 décembre 2008 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Adrien Genecand, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Grégoire Baud, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard et Christine Camporini: «Adhésion des institutions sportives de la Ville au réseau Gigogne».
- ❖ Commission(s): Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 03.10.2009
- M-889 (167) Motion du 2 décembre 2009 de M^{mes} Martine Sumi, Véronique Paris, Corinne Goehner-Da Cruz, Hélène Ecuyer, Odette Saez, MM. Roger Michel, Christophe Buemi, Miltos Thomäides, Christian Zaugg, Mathias Buschbeck, Jean-Charles Lathion et Olivier Tauxe: «Développement des prestations de la carte 20 ans/20 francs du côté du sport».
- ❖ Commission(s): Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 02.12.2009

Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public**Divers (CM)**

- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)
M. Thierry Piguët (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Motions

- M-633 (164) Motion du 13 septembre 2006 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, MM. Jean-Pierre Oberholzer, Blaise Hatt-Arnold, Jean-Luc Persoz et Vincent Schaller: «Terrasses parisiennes ouvertes: une alternative pour les cafetiers-restaurateurs».
- ❖ Commission(s): Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
 - ❖ Renvoi en commission: 18.04.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Louis Fazio (CSSDom)
- M-655 (164) Motion du 28 novembre 2006 de M^{me} Laurence Andersen, MM. Pascal Rubeli, Roland Crot, Marc-André Rudaz, Sylvain Clavel et Richard North: «Prenons des mesures immédiates et efficaces afin de sécuriser définitivement les préaux d'école».
- ❖ Commission(s): Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
 - ❖ Renvoi en commission: 28.11.2006

Résolutions

- R-114 (166) Résolution du 24 juin 2008 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses, Patrick Baud-Lavigne, Jean-Louis Fazio, Christophe Buemi, M^{mes} Annina Pfund, Nicole Valiquer Grecuccio, Véronique Paris, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Christiane Olivier et Silvia Machado: «Cadrons la vidéosurveillance!»
- ❖ Commission(s): Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Valérie Bourquin (CSSDom)
 - ❖ Remis au secrétariat: 07.01.2010
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010

Commission des arts et de la culture**Divers (CM)**

- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)
M. Thierry Piguet (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Motions

- M-807 (165) Motion du 26 mai 2008 de MM. Thierry Piguet, Christian Lopez Quirland, Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Patrick Baud-Lavigne, Gérard Deshusses, M^{mes} Nicole Valiquer Greuccio, Annina Pfund, Diana Duarte Rizzolio, Isabelle Brunier et Christiane Olivier: «Nuit des musées».
- ❖ Commission(s): Commission des arts
et de la culture
 - ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Yves de Matteis (CARTS)
- M-810 (166) Motion du 11 juin 2008 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Maria Casares, M. Pierre Rumo, M^{me} Anne Carron-Cescato, MM. Jean-Charles Lathion, Yves de Matteis, M^{me} Marie-Pierre Theubet et M. Jacques Baud: «Afin que le Théâtre Pitoëff redevenue un théâtre».
- ❖ Commission(s): Commission des arts
et de la culture
 - ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Vera Figurek (CARTS)
 - ❖ Vote commission: 11.06.2009

Liste des objets en suspens

M-817 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Martine Sumi, Andrienne Soutter, Silvia Machado, Véronique Paris, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Annina Pfund, Christiane Olivier, MM. Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, Thierry Piguët, Christian Lopez Quirland, Patrick Baud-Lavigne et Jean-Louis Fazio: «Des ateliers pour les artistes attribués et gérés d'une façon plus juste et égalitaire».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 17.12.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CARTS)

M-844 (166) Motion du 21 janvier 2009 de MM. Alexis Barbey et Alexandre Chevalier: «Budget du Grand Théâtre».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 01.04.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Adrien Genecand (CARTS)
- ❖ Vote commission: 28.05.2009

M-882 (167) Motion du 16 septembre 2009 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Charlotte Meierhofer, M. Christian Zaugg, M^{mes} Marie-Pierre Theubet, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Renate Cornu, MM. Jean-Charles Lathion, Adrien Genecand et Jacques Baud: «Un coup de pouce pour les arts électroniques».

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009

Pétitions

P-234 (167) Pétition: «Non aux licenciements au CIC de Saint-Gervais, respect des engagements!»

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009

Propositions CA au CM

PR-629 (166) Proposition du Conseil administratif du 18 juin 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à la finalisation du catalogue

rétrospectif des collections des bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève, soit:

- un crédit de 4 800 000 francs pour la variante 1;
- un crédit de 6 200 000 francs pour la variante 2;
- un crédit de 10 000 000 de francs pour la variante 3.

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CARTS)

PR-682 (166) Proposition du Conseil administratif du 18 février 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit extraordinaire de 87 000 francs pour la reproduction du groupe sculpté de Canova *Vénus et Adonis*.

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 11.03.2009

PR-701 (166) Proposition du Conseil administratif du 8 avril 2009 en vue de:

- l'ouverture d'un crédit budgétaire de 259 000 francs pour 2009 destiné à la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, soit la manifestation «2012 Rousseau pour tous»;
- l'ouverture d'un crédit budgétaire pluriannuel de 3 947 250 francs destiné à la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau en 2012, soit la manifestation «2012 Rousseau pour tous». Ce crédit budgétaire est réparti en quatre tranches annuelles, inscrites aux budgets de fonctionnement des années 2010, 2011, 2012 et 2013, soit:
 - 329 000 francs en 2010;
 - 1 002 500 francs en 2011;
 - 2 305 500 francs en 2012;
 - 310 250 francs en 2013,

et il est destiné, d'une part, essentiellement à couvrir les subventions allouées à des tiers et, d'autre part, à compléter les budgets de fonctionnement des services/institutions du département de la culture.

- ❖ Commission(s): Commission des arts et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CARTS)

- PR-712 (167) Proposition du Conseil administratif du 3 juin 2009 en vue de l'adoption d'une résolution relative au budget préalable de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des arts
et de la culture
Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Thierry Piguët (CARTS)
- PR-728 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 998 280 francs au titre de subvention d'investissement à l'association Cave 12 afin qu'elle réalise des travaux de rénovation du local sis au 4, rue de la Prairie, à l'Ecole d'ingénieurs de Genève, en vue de son installation dans ces lieux.
- ❖ Commission(s): Commission des arts
et de la culture
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie-Pierre Theubet (CARTS)
- PR-763 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 décembre 2009 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2008-2009 du Grand Théâtre de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission des arts
et de la culture
 - ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)
- PR-764 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 décembre en vue de l'approbation du budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission des arts
et de la culture
 - ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Thierry Piguët (CARTS)

Commission des finances**Divers (CM)**

- D-32 (165) Rapport annuel 2006 de la Fondation pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 11.09.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CF)
- D-54 (165) Ratification de la rémunération du président et des membres de la Fondetec.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 25.06.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CF)
 - ❖ Vote commission: 04.12.2007
- D-32 (167) Rapport d'activité et comptes 2008 et budget de fonctionnement 2009 de la Fondation communale pour le développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)
 - ❖ Votes commission: 30.09.2009 (comptes)
25.11.2009 (budget)
- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)
M. Thierry Pignet (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Liste des objets en suspens

- D-61 (167) Rapport des audits du Contrôle financier sur les bains des Pâquis.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)
 - ❖ Vote commission: 25.11.2009

Motions

- M-595 (163) Motion du 15 février 2006 de MM. Pierre Maudet, Patrice Reynaud, Gérard Deshusses, M^{mes} Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Frédérique Perler-Isaaz: «Pour des budgets politiques à la place des plans comptables».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 07.06.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alexis Barbey (CF)
- M-642 (164) Motion du 11 octobre 2006 de M^{me} Nathalie Fontanet, MM. Alexis Barbey, Alexandre Chevalier, M^{me} Linda de Coulon, MM. Jean-Marc Froidevaux, Jean-Marie Hainaut, Blaise Hatt-Arnold, André Kaplun, M^{me} Florence Kraft-Babel, MM. Jean-Luc Persoz, Jean-Pierre Oberholzer, Georges Queloz, Vincent Schaller et Armand Schweingruber: «Pour une clarification des critères de subventionnement à diverses associations».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 23.04.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CF)
 - ❖ Vote commission: 08.04.2008
- M-691 (165) Motion du 26 juin 2007 de MM. Jean-Marc Froidevaux, Alexis Barbey, Jean Sanchez, M^{mes} Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, MM. Roland Crot, Jacques Hämmerli, Simon Brandt, Olivier Fiumelli et M^{me} Christine Camporini: «Pour la mise en œuvre d'un instrument d'évaluation de la quotité nécessaire des subventions aux institutions culturelles».
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 15.10.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)
 - ❖ Vote commission: 07.05.2008
- M-713 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M. Olivier Fiumelli, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, M^{me} Virginie Jordan, MM. Grégory Baud, Guy Dossan et M^{me} Patricia Richard: «Pour des états financiers intelligibles,

pertinents, fiables et comparables, appliquons les normes IPSAS aux comptes de la Ville!»

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
- ❖ Vote commission: 30.09.2009

M-774 (165) Motion du 20 février 2008 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M^{mes} Virginie Jordan, Christine Camporini, Patricia Richard et Anne-Marie Gisler: «Mettons fin au non-sens économique de la taxe professionnelle».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CF)
- ❖ Vote commission: 01.09.2009

M-787 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Olivier Fiumelli, Simon Brandt, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, Alexis Barbey et Jean-Marc Froidevaux: «Pour la mise en place d'une véritable culture du contrôle en Ville de Genève et un renforcement de l'audit interne».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)
- ❖ Vote commission: 25.03.2009

M-793 (165) Motion du 23 avril 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Robert Pattaroni, Jean-Charles Lathion, Vincent Maitre, M^{mes} Anne Caron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une équitable répartition de la manne fiscale entre communes liées à la future réalisation du projet d'aménagement de la zone Praille-Acacias-Vernets (PAV)».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 26.11.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)
- ❖ Vote commission: 27.01.2009

M-844 (166) Motion du 21 janvier 2009 de MM. Alexis Barbey et Alexandre Chevalier: «Budget du Grand Théâtre».

- ❖ Commission(s): Commission des arts
et de la culture
Commission des finances

Liste des objets en suspens

- ❖ Renvoi en commission: 01.04.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Adrien Genecand (CARTS)
- ❖ Vote commission: 28.05.2009

M-854 (166) Motion du 11 mars 2009 de MM. Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christian Lopez Quirland, Thierry Piguët, M^{mes} Annina Pfund, Mary Pallante, Nicole Valiquier Grecuccio, Diana Duarte Rizzolio, Andrienne Soutter, Isabelle Brunier, Véronique Paris et Silvia Machado: «Garantie de déficit à hauteur de 100 000 francs pour «U.ZN l'Usine a 20 ans».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 31.03.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie Chappuis (CF)
- ❖ Vote commission: 01.07.2009

Projets d'arrêtés

PA-90 (166) Projet d'arrêté du 26 novembre 2008 de M^{mes} Salika Wenger, Vera Figurek, Marie-France Spielmann, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, MM. Christian Zaugg et Pierre Rumo: «Inter-nalisation des concierges, nettoyeurs et nettoyeuses qui travaillent pour la Ville de Genève».

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 03.10.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)

Propositions CA au CM

PR-469 (163) Proposition du Conseil administratif du 26 avril 2006 en vue de l'ouverture d'un crédit supplémentaire de 660 000 francs destiné à la mise en place, en 2006, du projet de gestion de l'absence non planifiée en Ville de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 16.05.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alexis Barbey (CF)
- ❖ Vote commission: 25.11.2009
- ❖ Remis au secrétariat: 11.01.2010
- ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010

PR-484 (164) Proposition du Conseil administratif du 21 juin 2006 en vue du bouclage du crédit de 150 000 francs (proposition PR-287, votée le 2 juin 1998) destiné à l'achat de mobilier et de matériel pour la crèche collective et la crèche familiale avec halte-garderie, qui devaient être créées sur la couverture des voies CFF à

Saint-Jean, sur la parcelle 3591, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 12.09.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Annina Pfund (CF)
- ❖ Vote commission: 28.03.2007

PR-500 (164) Proposition du Conseil administratif du 20 septembre 2006 en vue d'élargir la qualité de partie aux plaignants dans les cas d'enquêtes administratives ouvertes pour atteinte à la personnalité. Introduction de nouvelles dispositions dans le statut du personnel de l'administration municipale et le statut du personnel du Service d'incendie et de secours.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.10.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)
- ❖ Vote commission: 16.05.2007

PR-507 (164) Proposition du Conseil administratif du 4 octobre 2006 en vue du bouclage du crédit destiné à la réalisation et à l'informatisation d'un inventaire général de l'ensemble des collections des Musées d'art et d'histoire ainsi qu'à l'acquisition de différents progiciels destinés aux services de l'administration, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 764 069,06 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 28.11.2006
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alexis Barbey (CF)
- ❖ Vote commission: 16.05.2007

PR-549 (164) Proposition du Conseil administratif du 21 mars 2007 en vue du bouclage de divers crédits d'étude et de construction terminés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire d'un montant de 12 803 934,01 francs, composé de:

- I. un crédit complémentaire d'un montant de 10 010 092,02 francs destiné à couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles de sept crédits de construction terminés;
- II. un crédit complémentaire d'un montant de 1 224 552,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires, les hausses conjoncturelles et contractuelles de deux crédits de construction terminés;
- III. un crédit de construction dont la réalisation est abandonnée, sans demande de crédit complémentaire;

Liste des objets en suspens

IV. un crédit complémentaire d'un montant de 1 569 289,90 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de crédits d'étude non suivis de réalisation;

V. un crédit d'étude dont le projet de réalisation est abandonné, sans demande de crédit complémentaire.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 08.05.2007
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)
- ❖ Vote commission: 28.01.2009

PR-617 (166) Proposition du Conseil administratif du 30 avril 2008 en vue du bouclage de 11 crédits d'étude, de préétude et de construction terminés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 127 722,14 francs, composé:

I. d'un montant de 107 464,09 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits de réalisation terminés;

II. d'un montant de 10 747,55 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires d'un crédit d'étude non suivi de réalisation;

III. d'un montant de 95 10,50 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits d'étude dont le crédit de travaux a déjà été bouclé;

de six crédits d'étude, non suivis de réalisation, non utilisés ou abandonnés, représentant un montant total voté de 942 205 francs moins une dépense cumulée de 105 150,80 francs, sans demande de crédit complémentaire.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.06.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Hélène Ecuyer (CF)
- ❖ Vote commission: 05.05.2009

PR-628 (166) Proposition du Conseil administratif du 11 juin 2008 en vue du bouclage du crédit de 40 200 francs destiné à l'accroissement de la capacité d'accueil du restaurant scolaire de l'école Micheli-du-Crest, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 2311,83 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 16.09.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Nicole Valiquer
Grecuccio (CF)
- ❖ Vote commission: 01.07.2009

- PR-655 (166) Proposition du Conseil administratif du 5 novembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 230 000 francs destiné à l'acquisition d'un orgue pour la chapelle de l'Ange de la consolation (chapelle de l'ancien crématoire de Saint-Georges, située dans le cimetière de Saint-Georges).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 25.11.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CF)
 - ❖ Vote commission: 03.02.2009
 - ❖ Remis au secrétariat: 06.01.2010
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010
- PR-684 (166) Proposition du Conseil administratif du 25 février 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 675 000 francs (droits d'enregistrement et émoluments au Registre foncier, frais de notaire compris) destiné à l'acquisition de la parcelle N° 815 de la commune de Genève, section Eaux-Vives, sise avenue Godefroy 10, copropriété pour moitié chacun de M^{me} Nathalie Pochon et M. Patrick Pochon.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 11.03.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)
 - ❖ Vote commission: 08.09.2009
 - ❖ Remis au secrétariat: 06.11.2009
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 19.01.2010
16.02.2010
- PR-708 (167) Proposition du Conseil administratif du 27 mai 2009 en vue du bouclage de crédit relatif au réaménagement du vestiaire du personnel, à la réfection des installations sanitaires et de ventilation, ainsi qu'à la création de 218 armoires séchantes, situé rue François-Dussaud 10, parcelle N° 3297, feuille N° 24, section Genève-Plainpalais, et de l'ouverture d'un crédit de 110 843 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CF)
 - ❖ Vote commission: 26.08.2009
- PR-711 (167) Proposition du Conseil administratif du 27 mai 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 10 millions de francs destiné à financer le capital de dotation de la Fondation communale pour le

Liste des objets en suspens

développement des emplois et du tissu économique en ville de Genève (Fondetec).

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 10.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Gérard Deshusses (CF)

PR-712 (167) Proposition du Conseil administratif du 3 juin 2009 en vue de l'adoption d'une résolution relative au budget préalable de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des arts
et de la culture
Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Thierry Piguet (CARTS)

PR-716 (167) Proposition du Conseil administratif du 10 juin 2009 en vue de:

- la désaffectation d'une partie des parcelles dp 4602B pour une surface d'environ 128 m² et dp 4606B pour une surface d'environ 80 m², section Petit-Saconnex, sises avenue de France;
- la réunion des parcelles dp 4602B et dp 4606B et des parcelles 2129 et 5191, section Petit-Saconnex, pour former la nouvelle parcelle 5366, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève;
- l'extension du droit de superficie distinct et permanent N° 5369, section Petit-Saconnex, octroyé à la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social, sur les parcelles dp 4602B et dp 4606B désaffectées, pour la construction d'un parking souterrain et la constitution d'une servitude de passage public à pied au profit de la Ville de Genève sur une partie de la parcelle 5366.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)
- ❖ Vote commission: 26.08.2009

PR-717 (167) Proposition du Conseil administratif du 10 juin 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'investissement de 476 000 francs destiné à la digitalisation des plans d'exécution des modules existants de la maquette de la ville de Genève à l'échelle 1:500°.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
- ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CF)

- PR-722 (167) Proposition du Conseil administratif du 8 juillet 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 844 800 francs destiné à assurer le renouvellement et l'évolution du mobilier de la Ville de Genève (9^e plan d'achat de mobilier).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)
- PR-740 (167) Proposition du Conseil administratif du 23 septembre 2009 en vue du boucllement de cinq crédits d'étude et de construction terminés avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 104 449,60 francs, composé de:
- un crédit complémentaire d'un montant de 104 449,60 francs destiné à couvrir des dépenses supplémentaires lors de la rénovation de l'immeuble sis rue des Gares 17;
 - quatre crédits d'étude, non suivis de réalisation ou abandonnés, sans demande de crédit complémentaire.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Chevalier (CF)
 - ❖ Vote commission: 16.12.2009
- PR-741 (167) Proposition du Conseil administratif du 23 septembre 2009 en vue du boucllement de 13 crédits d'études et de constructions terminés, gérés respectivement par les Services du génie civil (réalisations), de l'aménagement urbain et de la mobilité (études), avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 8 301 370,74 francs.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Catherine Buchet-Harder (CF)
 - ❖ Vote commission: 16.12.2009
- PR-742 (167) Proposition du Conseil administratif du 23 septembre 2009 en vue du boucllement de 18 crédits d'étude et de construction terminés, gérés par le Service des bâtiments et d'un crédit de réalisation géré par le Service de l'énergie, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 3 834 039,79 francs, composé:
- I. d'un montant de 734 816,11 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de cinq crédits de préétude et d'étude, non suivis de réalisation;

Liste des objets en suspens

- II. d'un montant de 3 090 323,68 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de 11 crédits de réalisation terminés, gérés par le Service des bâtiments;
 - III. d'un montant de 8900 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires d'un crédit de réalisation terminé, géré par le Service de l'énergie;
 - IV. d'un crédit d'étude non suivi de réalisation et d'un crédit de réalisation abandonné, représentant un montant total voté de 1 277 000 francs, moins une dépense cumulée de 58 202,25 francs, sans demande de crédit complémentaire.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Marie Chappuis (CF)
 - ❖ Vote commission: 16.12.2009

PR-743 (167) Proposition du Conseil administratif du 23 septembre 2009 en vue du bouclement de 14 crédits d'études, de préétudes et de construction terminés, avec l'ouverture d'un crédit complémentaire de 5 699 596,86 francs, composé:

- I. d'un montant de 5 506 464,46 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de quatre crédits de réalisation terminés;
 - II. d'un montant de 193 132,40 francs destiné à couvrir les dépenses supplémentaires de deux crédits d'études non suivis de réalisation;
 - III. de huit crédits d'études, non suivis de réalisation, non utilisés ou abandonnés, représentant un montant total voté de 1 331 502 francs moins une dépense cumulée de 855 451,66 francs, sans demande de crédit complémentaire.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CF)
 - ❖ Vote commission: 16.12.2009

PR-744 (167) Proposition du Conseil administratif du 23 septembre 2009 en vue de/du:

- l'inscription d'un droit d'emption sur les parcelles N^{os} 6243 et 6244 de la commune de Genève, section Cité, sises aux Grottes, propriété de la Ville de Genève, au profit des Chemins de fer fédéraux (CFF);
- l'inscription d'un droit d'emption sur la parcelle N^o 2559 de la commune de Genève, section Cité, sise aux Grottes, pro-

- priété d'Assetimmo Fondation de placements immobiliers (nouveau propriétaire CFF) au profit de la Ville de Genève;
- l'ouverture d'un crédit de 1 013 200 francs destiné à l'exercice du droit d'emption sur la parcelle N° 2559 ou de son achat;
 - bouclement du crédit de 1 342 000 francs voté le 17 janvier 2007 (PR-494) permettant ainsi l'ouverture d'un crédit de 1 250 000 francs, pour les études et la réalisation d'une vélostation provisoire sur les parcelles N°s dp 7525, dp 7527, 6244 et 6243 de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève, et sur la parcelle N° 2559 mêmes section et commune, propriété d'Assetimmo Fondation de placements immobiliers (nouveau propriétaire CFF).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)
 - ❖ Vote commission: 16.12.2009
- PR-749 (167) Proposition du Conseil administratif du 14 octobre 2009 en vue de la modification du statut du personnel de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 10.11.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Salika Wenger (CF)
- PR-758 (167) Proposition du Conseil administratif du 25 novembre 2009 en vue de l'approbation des comptes 2008 de la Fondation de la Ville de Genève pour le logement social.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010
- PR-759 (167) Proposition du Conseil administratif du 2 décembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant de 2 649 000 francs destiné à l'acquisition et au renouvellement des véhicules et engins spécifiques du site François-Dussaud (Voirie – Ville propre, Service logistique et manifestations, Service du génie civil).
- ❖ Commission(s): Commission des finances
 - ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010
- PR-763 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 décembre 2009 en vue de l'approbation des comptes de la saison 2008-2009 du Grand Théâtre de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission des arts
et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Fiumelli (CF)

PR-764 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 décembre en vue de l'approbation du budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission des arts
et de la culture
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010
- ❖ Rapporteur[se]: M. Thierry Piguet (CARTS)

Commission des pétitions**Pétitions**

- P-162 (163) Pétition: «Lieux de récupération du PET».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 15.02.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CP)
 - ❖ Vote commission: 15.09.2008
- P-206 (165) Pétition: «Pour des Pâquis vivants, mais pas invivables!»
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 08.12.2007
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (CP)
 - ❖ Vote commission: 30.06.2008
 - ❖ Remis au secrétariat: 18.01.2010
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010
- P-219 (166) Pétition: «Pertes financières des stands du Fan Village au Bout-du-Monde».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 24.06.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Christiane Olivier (CP)
 - ❖ Vote commission: 24.11.2008
- P-229 (167) Pétition: «Oui au renouvellement du bail de la buvette du Jardin botanique à M. Berron».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 23.06.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Valérie Bourquin (CP)
- P-230 (167) Pétition: «Pour la conservation de la volière du Jardin botanique».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CP)
- P-231 (167) Pétition: «Pour un accès amélioré et sécurisé au centre commercial Planète Charmilles pour les clients non motorisés».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Sarah Klopmann (CP)

Liste des objets en suspens

- P-232 (167) Pétition: «Pour le droit au sommeil et à la jouissance du parc Voltaire».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Carron-Cescato (CP)
- P-233 (167) Pétition: «Pour des pavillons autour de la rade qui respectent le développement durable et favorisent l'économie sociale et solidaire».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Carron-Cescato (CP)
- P-236 (167) Pétition: «Pour le maintien de la ligne de bus 32».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 11.11.2009
- P-237 (167) Pétition: «Menace de démolition d'une partie du quartier des Grottes».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2010
- P-238 (167) Pétition: «Reloger la ludothèque de Saint-Jean pendant les travaux de rénovation de l'école primaire».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2010
- P-239 (167) Pétition: «Pour une place de la Synagogue sans trafic motorisé».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2010
- P-240 (167) Pétition: «Pour la nomination d'une rue ou d'une place «Georges-Saint-Paul».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2010
- P-241 (167) Pétition: «Contre les nuisances du Café de la Pointe».
- ❖ Commission(s): Commission des pétitions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2010

4682

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2010 (après-midi)

Liste des objets en suspens

P-242 (167) Pétition: «Pour le maintien du minibus de la Vieille-Ville, ligne 36».

❖ Commission(s): Commission des pétitions

❖ Renvoi en commission: 20.01.2010

Commission des travaux et des constructions

Divers (CM)

- D-39 (167) Présentation du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.
- ❖ Commission(s): Commission des finances
Commission de l'informatique et de la communication
Commission des travaux et des constructions
Commission des arts et de la culture
Commission de la sécurité, de la salubrité et du domaine public
Commission de la cohésion sociale
Commission de la jeunesse et des sports
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Mathias Buschbeck (CF)
M^{me} Salika Wenger (CICO)
M^{me} Isabelle Brunier (CTC)
M^{me} Florence Kraft-Babel (CARTS)
M. Thierry Pignet (CSSDom)
M^{me} Sandrine Burger (CCS)
M^{me} Hélène Ecuyer (CJS)

Motions

- M-709 (165) Motion du 17 septembre 2007 de MM. Philippe Cottet, Gilles Garazi, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, Christian Zaugg, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Claudia Heberlein Simonett, Anne Moratti Jung, Sarah Klopmann et Vera Figurek: «Les Vernets et la Queue-d'Arve: un centre sportif autonome énergiquement!»
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Linda de Coulon (CTC)
- M-820 (166) Motion du 24 juin 2008 de M^{mes} Anne-Marie Gisler, Christine Camporini, Patricia Richard, MM. Simon Brandt, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli et Adrien Genecand: «Pour une ville verte de qualité!»
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 20.01.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Marc Dalphin (CTC)

Projets d'arrêtés

- PA-97 (166) Projet d'arrêté du 12 mai 2009 de M^{mes} Christiane Olivier, Nicole Valiquier Grecuccio, MM. Jean-Louis Fazio, Jacques Hämerli et Alpha Dramé: «Pour l'ouverture d'un crédit d'étude de 600 000 francs destiné à la réalisation d'un niveau supplémentaire à la crèche de Châteaubriand afin de répondre à la demande en places de crèche du quartier».
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 13.05.2009

Propositions CA au CM

- PR-661 (166) Proposition du Conseil administratif du 3 décembre 2008 en vue de l'ouverture d'un crédit de 571 500 francs destiné au réaménagement du pavillon de l'île Rousseau situé île Rousseau 1, parcelle N° 5613, feuille N° 37, Genève-Cité.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009
- PR-696 (166) Proposition du Conseil administratif du 18 mars 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 315 010 francs destiné à l'aménagement d'un cheminement piétonnier et pour les vélos, reliant la rue Pestalozzi et la route de Meyrin, par la rue des Fontaines-Saintes et l'avenue de la Forêt.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 12.05.2009
- PR-700 (166) Proposition du Conseil administratif du 8 avril 2009 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 3 722 600 francs, soit:
- un crédit de 3 161 000 francs destiné aux travaux de rénovation et de transformation de la villa Freundler, située à la place Saint-François 4, et des aménagements extérieurs aux abords immédiats du bâtiment, situés sur les parcelles N°s 3173, 3176 et 3568, feuille 41 du cadastre de la commune Genève-Plainpalais;
 - un crédit de 540 000 francs destiné à la remise en état du mur d'enceinte et aux travaux de réaménagement du parc et des cheminements, situés à la place Saint-François 4, sur les par-

Liste des objets en suspens

celles N^{os} 3173, 3176, 3568 et 2176, feuille 41 du cadastre de la commune Genève-Plainpalais;

- un crédit de 21 600 francs destiné au mobilier et aux équipements pour les locaux abritant des activités pour la jeunesse (espace de quartier), situés à la place Saint-François 4, sur la parcelle N^o 3173, feuille 41 du cadastre de la commune Genève-Plainpalais.

❖ Commission(s):	Commission des travaux et des constructions
❖ Renvoi en commission:	12.05.2009
❖ Rapporteur[se]:	M ^{me} Ariane Arlotti (CTC)
❖ Rapport de majorité remis au secrétariat	19.01.2010

PR-704 (166) Proposition du Conseil administratif du 29 avril 2009 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant total de 25 264 940 francs, soit:

- un crédit de 24 803 300 francs destiné à la rénovation de l'Alhambra et à l'aménagement du bâtiment en salle de musique, située à la rue de la Rôtisserie 10, parcelles N^{os} 6415 et 6581, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
- un crédit de 364 340 francs destiné à l'équipement en mobilier de la salle de l'Alhambra, située à la rue de la Rôtisserie 10, parcelles N^{os} 6415 et 6581, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève;
- un crédit de 97 300 francs destiné à l'équipement en matériel informatique et télécommunication de la salle de l'Alhambra, située à la rue de la Rôtisserie 10, parcelles N^{os} 6415 et 6581, feuille 25 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

❖ Commission(s):	Commission des travaux et des constructions
❖ Renvoi en commission:	09.06.2009
❖ Rapporteur[se]:	M. Marc Dalphin (CTC)

PR-718 (167) Proposition du Conseil administratif du 10 juin 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 4 036 000 francs destiné à des travaux liés à la politique énergétique dans divers bâtiments locatifs, dont à déduire un montant global de subventions de 900 000 francs du Fonds énergie des collectivités ou autres subventions, soit un montant net de 3 136 000 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 22.06.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Ariane Arlotti (CTC)
 - ❖ Remis au secrétariat: 18.01.2010
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010
- PR-719 (167) Proposition du Conseil administratif du 8 juillet 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit complémentaire à la proposition PR-511 de 352 340 francs destiné aux travaux de rénovation des deux dépendances de la villa La Grange situées au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 15.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Christian Lopez Quirland (CTC)
- PR-723 (167) Proposition du Conseil administratif du 8 juillet 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 083 000 francs destiné à la rénovation de l'immeuble situé à la rue des Grottes 12-14, sur la parcelle N° 1109, feuille N° 70 du cadastre de la commune de Genève, section Cité.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
- PR-724 (167) Proposition du Conseil administratif du 15 juillet 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit complémentaire à la proposition PR-542 de 300 000 francs destiné à la modification de l'ascenseur et au réaménagement des locaux situés à la promenade du Pin 5, parcelle N° 4358, feuille N° 13, commune de Genève, section Cité.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 16.09.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Marc Dalphin (CTC)
- PR-725 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 379 000 francs destiné à la rénovation du bâtiment situé à la rue de l'Industrie 8, parcelle 42,

Liste des objets en suspens

feuille 71 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions

❖ Renvoi en commission: 16.09.2009

PR-726 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 846 500 francs destiné à la rénovation du bâtiment situé à la rue de l'Industrie 11, parcelle 7738, feuille 72 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions

❖ Renvoi en commission: 16.09.2009

PR-727 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 645 500 francs destiné à la rénovation du bâtiment situé à la rue de l'Industrie 12, parcelle 44, feuille 71 du cadastre de la commune de Genève, section Cité, propriété de la Ville de Genève.

❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions

❖ Renvoi en commission: 16.09.2009

PR-731 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 1 740 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'architecture et aux études pour la construction d'un demi-groupe scolaire sur les anciens terrains des Services industriels de Genève à la Jonction, situés boulevard Saint-Georges 21, sur les parcelles N^{os} 3340 et 3384, feuille 6, du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais.

❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions

❖ Renvoi en commission: 16.09.2009

PR-732 (167) Proposition du Conseil administratif du 26 août 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit net total de 8 521 100 francs destiné:

- pour un montant net de 7 641 710 francs, aux travaux d'aménagement de la rue de Saint-Jean (tronçon compris entre le pont des Délices et le rond-point Jean-Jacques), déduction faite d'une subvention fédérale en faveur des mesures d'assainissement du bruit des routes de 230 000 francs, soit un montant brut de 7 871 710 francs;

- pour un montant net de 879 400 francs, aux travaux de construction pour la mise en séparatif du réseau public d’assainissement de la rue de Saint-Jean, déduction faite de la participation du Fonds cantonal d’assainissement des eaux de 159 000 francs, et de 77 100 francs concernant le remboursement des raccords de collecteurs privés, soit un montant brut de 1 115 500 francs.
 - ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Ariane Arlotti (CTC)

- PR-733 (167) Proposition du Conseil administratif du 2 septembre 2009 en vue de l’ouverture d’un crédit de 1 375 000 francs destiné à la démolition et à la création de nouveaux silos à sel situés à la rue François-Dussaud 10, parcelle N° 3297, feuille N° 89, commune de Genève, section Plainpalais.
 - ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Christian Lopez Quirland (CTC)

- PR-735 (167) Proposition du Conseil administratif du 2 septembre 2009 en vue de l’ouverture d’un crédit de 9 519 000 francs destiné à des travaux de mise en conformité et d’entretien du centre artisanal situé au 2, rue du Vélodrome, parcelle N° 366, feuilles N°s 22 et 23 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais.
 - ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009

- PR-737 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 septembre 2009 en vue de l’ouverture d’un crédit d’étude de 350 000 francs destiné à l’étude des travaux de sécurisation, de mise en conformité et de rénovation de l’enveloppe des ateliers d’artistes situés au 20, avenue Giuseppe-Motta, parcelle N° 3027, feuille N° 26, commune de Genève, section Petit-Saconnex.
 - ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009

Liste des objets en suspens

- PR-738 (167) Proposition du Conseil administratif du 9 septembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'étude de 260 000 francs destiné au réaménagement de l'île Rousseau.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009
- PR-739 (167) Proposition du Conseil administratif du 2 septembre 2009 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un montant net total de 49 941 700 francs, soit:
- un crédit brut de 63 263 700 francs, financé par le fonds spécial issu du legs Lancoux pour un montant de 8 300 000 francs et par le Fonds d'équipement communal pour un montant de 7 000 000 de francs, soit un crédit net de 47 963 700 francs, destiné à l'agrandissement et à la rénovation du Musée d'ethnographie de Genève, situé au boulevard Carl-Vogt 65, parcelle N° 472, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété privée de la Ville de Genève;
 - un crédit de 211 600 francs destiné à l'équipement en matériel informatique et de télécommunication du Musée d'ethnographie de Genève, situé au boulevard Carl-Vogt 65, parcelle N° 472, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété privée de la Ville de Genève;
 - un crédit de 1 766 400 francs destiné à l'équipement des salles d'exposition et des ateliers du Musée d'ethnographie de Genève, situé au boulevard Carl-Vogt 65, parcelle N° 472, feuille 27 du cadastre de la commune de Genève, section Plainpalais, propriété privée de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
 - ❖ Renvoi en commission: 13.10.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Andrienne Soutter (CTC)
- PR-745 (167) Proposition du Conseil administratif du 30 septembre 2009 en vue de l'ouverture de deux crédits pour un total de 1 149 130 francs, soit:
- un crédit complémentaire à la proposition PR-436 de 980 130 francs destiné à la rénovation de l'Orangerie-Théâtre, de ses deux serres attenantes et à la création de la nouvelle buvette, situées au parc La Grange, route de Fron-

tenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives;

- un crédit de 169 000 francs destiné à couvrir les frais de location d'un théâtre provisoire qui sera installé au parc La Grange, route de Frontenex 71, sur la parcelle N° 3166, feuille 2, commune de Genève, section Eaux-Vives.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
- ❖ Renvoi en commission: 14.10.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Christian Lopez Quirland (CTC)

PR-748 (167) Proposition du Conseil administratif du 30 septembre 2009 en vue de l'ouverture de trois crédits pour un total de 13 154 500 francs, soit:

- un crédit de 12 310 000 francs destiné à la rénovation du groupe scolaire de Saint-Jean (y compris jardin d'enfants et ludothèque), situé rue de Saint-Jean 12, parcelle N° 1350, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève;
- un crédit de 787 000 francs destiné à compléter l'équipement en mobilier du groupe scolaire de Saint-Jean et de la ludothèque, situés rue de Saint-Jean 12, parcelle N° 1350, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève;
- un crédit de 57 500 francs destiné à l'équipement en mobilier du jardin d'enfants Pomme d'Api, situé rue de Saint-Jean 12, parcelle N° 1350, feuille 39 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex, propriété de la Ville de Genève.
- ❖ Commission(s): Commission des travaux et des constructions
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Alexandre Wisard (CTC)

PR-750 (167) Proposition du Conseil administratif du 28 octobre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'études de 4 700 000 francs destiné à l'organisation d'un concours d'architecture et aux études d'un complexe «crèche, sport et jeunesse» situé sur le site de la gare des Eaux-Vives, sur les parcelles 2822 et 2432, feuille 23 du cadastre de la commune de Genève, section Eaux-Vives, propriété de l'Etat de Genève.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions
- ❖ Renvoi en commission: 10.11.2009

PR-751 (167) Proposition du Conseil administratif du 11 novembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 108 000 francs destiné à l'élimination de matériaux amiantés dans 20 groupes scolaires.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions
- ❖ Renvoi en commission: 01.12.2009

PR-752 (167) Proposition du Conseil administratif du 11 novembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant net total de 52 000 francs destiné au réaménagement de la ruelle reliant la rue de la Coulouvrenière au quai des Forces-Motrices, déduction faite de 85 000 francs, assurés par la propriétaire de l'immeuble sis 25, rue de la Coulouvrenière, et de 17 000 francs, assurés par les propriétaires des immeubles sis 23, rue de la Coulouvrenière et 8, quai des Forces-Motrices, soit un montant brut total de 154 000 francs.

- ❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions
- ❖ Renvoi en commission: 01.12.2009

PR-753 (167) Proposition du Conseil administratif du 11 novembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit pour un montant net total de 26 105 790 francs, soit:

- un montant de 16 101 000 francs destiné à la troisième phase de réfection de la plaine de Plainpalais, périmètre entre la rue Harry-Marc et le centre de la plaine, à la hauteur du rond-point de Plainpalais, comprenant les allées périphériques de part et d'autre;
- un montant de 9 272 800 francs destiné à la quatrième phase de réfection de la plaine de Plainpalais, périmètre constitué uniquement de l'allée périphérique de la moitié sud, située entre le rond-point de Plainpalais, la rue de l'Ecole-de-Médecine et le carrefour des Vingt-Trois-Cantons;
- un montant net de 731 990 francs, déduction faite de la participation de l'Etat de Genève de 123 370 francs, destiné à la construction et rénovation du réseau de collecteurs situé sur l'avenue du Mail, soit un montant brut de 855 360 francs.

Liste des objets en suspens

- | | |
|-------------------------|--|
| ❖ Commission(s): | Commission des travaux
et des constructions |
| ❖ Renvoi en commission: | 01.12.2009 |
- PR-754 (167) Proposition du Conseil administratif du 18 novembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit de 178 000 francs destiné à l'extension du carillon de la cathédrale Saint-Pierre, situé à la cour Saint-Pierre, bâtiment 429, parcelle 4950, feuille 22 du cadastre, section Cité.
- | | |
|-------------------------|--|
| ❖ Commission(s): | Commission des travaux
et des constructions |
| ❖ Renvoi en commission: | 19.01.2010 |
- PR-755 (167) Proposition du Conseil administratif du 18 novembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit net de 166 200 francs, déduction faite de la participation de la commune de Cognoy d'un montant identique, soit un montant brut de 332 400 francs, destiné à des travaux d'amélioration de la ventilation naturelle des classes et du bâtiment pour le groupe scolaire de Pré-Picot, sis chemin Frank-Thomas 31.
- | | |
|-------------------------|--|
| ❖ Commission(s): | Commission des travaux
et des constructions |
| ❖ Renvoi en commission: | 19.01.2010 |
- PR-756 (167) Proposition du Conseil administratif du 18 novembre 2009 en vue de l'ouverture de deux crédits d'un montant total de 1 187 600 francs destinés à des travaux d'amélioration de la ventilation naturelle du bâtiment, couplés avec une installation photovoltaïque en toiture, pour le groupe scolaire de Cayla, sis chemin William-Lescaze 12, soit:
- un crédit de 563 000 francs pour des travaux d'amélioration de la ventilation naturelle dans les classes et les couloirs du groupe scolaire;
 - un crédit de 624 600 francs pour la fourniture et la mise en place d'une centrale photovoltaïque de 60 kWp sur la verrière du groupe scolaire.
- | | |
|-------------------------|--|
| ❖ Commission(s): | Commission des travaux
et des constructions |
| ❖ Renvoi en commission: | 19.01.2010 |
- PR-760 (167) Proposition du Conseil administratif du 2 décembre 2009 en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à un dispositif scénographique

Liste des objets en suspens

et à la signalétique dans le cadre de la célébration du tricentenaire de la naissance de Jean-Jacques Rousseau, *2012 Rousseau pour tous*, pour un montant total de 852 500 francs, soit:

- un montant de 686 000 francs destiné à la création d'un dispositif scénographique événementiel sur l'île Rousseau;
- un montant de 166 500 francs destiné à la création d'une signalétique permanente sur l'île Rousseau et dans la ville.

❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions

❖ Renvoi en commission: 20.01.2010

PR-761 (167) Proposition du Conseil administratif du 2 décembre 2009 en vue du bouclement du crédit de réalisation numéro IX de 307 800 francs voté le 13 mai 2009 (PR-636) permettant ainsi l'ouverture d'un crédit complémentaire de 307 800 francs au crédit VIII de 147 800 francs voté le 13 mai 2009 (PR-636) destiné à la construction d'une centrale photovoltaïque en toiture du bâtiment de l'«espace de quartier» situé dans le périmètre dit «Foyer de Sécheron» sis avenue Blanc/avenue de France, sur les parcelles N^{os} 2129 et 5191, feuille 12 du cadastre de la commune de Genève, section Petit-Saconnex.

Le crédit à boucler n'a fait l'objet d'aucune dépense à ce jour.

❖ Commission(s): Commission des travaux
et des constructions

❖ Renvoi en commission: 19.01.2010

Commission du logement**Motions**

M-304 (155) Motion de M. Alain Marquet et M^{me} Michèle Künzler: «L'eau a un coût».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 19.05.1998
- ❖ Rapporteur[se]: M. Olivier Coste (CL)
- ❖ Vote commission: 23.11.1998

M-704 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Sarah Klopmann, Maria Casares, Charlotte Meierhofer, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard, Frédérique Perler-Isaaz, Marie-France Spielmann, Nicole Valiquer Grecuccio, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Silvia Machado, MM. Pierre Rumo, Christian Zaugg, Christian Lopez Quirland et Grégoire Carasso: «Un concierge par immeuble de la GIM!»

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 21.01.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CL)
- ❖ Remis au secrétariat: 14.12.2009
- ❖ Inscription(s) en séance CM: 19.01.2010
16.02.2010

M-763 (165) Motion du 21 janvier 2008 de M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, Fabienne Aubry Conne, Linda de Coulon, Laetitia Guinand, Danièle Magnin, MM. Jean Sanchez, Alexis Barbey, Jean-Marc Froidevaux, Georges Queloz et Alexandre Chevalier: «Pour que la Ville respecte les accords sur le logement!»

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 17.03.2008
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Odette Saez (CL)

Projets d'arrêtés

PA-94 (166) Projet d'arrêté du 31 mars 2009 de M^{mes} Maria Pérez, Salika Wenger, Ariane Arlotti, Hélène Ecuyer, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Règlement fixant les conditions de location des locaux commerciaux et places de stationnement de la Ville de Genève».

- ❖ Commission(s): Commission du logement

Liste des objets en suspens

- ❖ Renvoi en commission: 31.03.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M. Marc Dalphin (CL)

PA-98 (166) Projet d'arrêté du 13 mai 2009 de M^{mes} Marie-France Spielmann, Ariane Arlotti, Hélène Ecuyer, Maria Casares, Charlotte Meierhofer, Salika Wenger, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Introduction de nouvelles dispositions transitoires au règlement fixant les conditions de location des logements sociaux de la Ville de Genève».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 23.06.2009
- ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Anne Moratti Jung (CL)
- ❖ Remis au secrétariat: 21.01.2010

PA-100 (167) Projet d'arrêté du 19 janvier 2010 de M^{mes} Maria Pérez, Ariane Arlotti, Maria Casares, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «RDU et règlement de la GIM».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010

Résolutions

R-126 (167) Résolution du 19 janvier 2010 de M^{mes} Maria Pérez, Ariane Arlotti, Maria Casares, Hélène Ecuyer, Charlotte Meierhofer, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «RDU et règlement de la GIM».

- ❖ Commission(s): Commission du logement
- ❖ Renvoi en commission: 19.01.2010

Commission du règlement**Initiatives municipales**

- IN-1 (165) Rapport du Conseil administratif sur la validité et la prise en considération de l'initiative populaire municipale: «Pour le maintien des prestations de la Ville de Genève aux rentiers AVS-AI».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 20.05.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CR)
 - ❖ Remis au secrétariat: 06.10.2008
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 04.11.2008

Motions

- M-780 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Jean Sanchez, Georges Queloz, M^{mes} Nathalie Fontanet, Florence Kraft-Babel, Fabienne Aubry Conne, Danièle Magnin, Laetitia Guinand et Linda de Coulon: «Pour des débats de qualité et efficaces!»
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 10.11.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Véronique Paris (CR)

Projets d'arrêtés

- PA-62 (163) Projet d'arrêté du 15 mars 2006 de MM. Pierre Maudet, Guy Dossan, Alexis Barbey, Jean-Pierre Oberholzer, Roland Crot, Jacques Mino, Alain Dupraz, Gérard Deshusses, David Carrillo, Didier Bonny, M^{mes} Alexandra Rys, Marie-France Spielmann, Gisèle Thiévent, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel et Nelly Hartlieb: «Règlement municipal sur l'attribution et l'exploitation des restaurants et débits de boisson appartenant à la Ville de Genève».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 05.04.2006
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Danièle Magnin (CR)
- PA-76 (165) Projet d'arrêté du 25 février 2008 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Casares, Hélène Ecuyer, Vera Figurek, Catherine Gaillard, Charlotte Meierhofer, Maria Pérez, Marie-France Spielmann, MM. Christian Zaugg, Pierre Rumo, Gérard Deshusses, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio et Annina Pfund: «Externalisations et privatisations».

Liste des objets en suspens

- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 22.09.2008
 - ❖ Rapporteur[se]: M^{me} Diana Duarte Rizzolio (CR)
 - ❖ Vote commission: 05.12.2008
 - ❖ Rapport de majorité remis au secrétariat 02.11.2009
- PA-88 (166) Projet d'arrêté du 15 octobre 2008 de M^{me} Catherine Buchet-Harder, MM. Roland Crot, Jacques Hämmerli et Pascal Rubeli: «Présidences de commission».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 10.03.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CR)
 - ❖ Vote commission: 16.12.2009
- PA-89 (166) Projet d'arrêté du 5 novembre 2008 de M. Mathias Buschbeck, M^{mes} Sarah Klopmann, Catherine Buchet-Harder, MM. Jacques Hämmerli et Pierre Rumo: «Halte à l'abus de procédure!»
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 21.04.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CR)
- PA-91 (166) Projet d'arrêté du 26 novembre 2008 de M. Thierry Piguet, M^{me} Vera Figurek, M. Jean-Marc Froidevaux, M^{me} Anne Moratti Jung, MM. Alain de Kalbermatten, Roland Crot et Rémy Burri: «Troisième débat».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 11.03.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CR)
- PA-93 (166) Projet d'arrêté du 23 février 2009 de M. Thierry Piguet, M^{me} Vera Figurek, MM. Jean-Marc Froidevaux, Alain de Kalbermatten, M^{me} Anne Moratti Jung, MM. Roland Crot et Rémy Burri: «Pour une relecture du règlement du Conseil municipal».
- ❖ Commission(s): Commission du règlement
 - ❖ Renvoi en commission: 11.03.2009
 - ❖ Rapporteur[se]: M. Jean-Marc Froidevaux (CR)

Grand Conseil**Motions**

- M-345 (160) Motion de MM. Jacques Mino, Alain Marquet, Didier Bonny, Pierre Losio, Gérard Deshusses, René Grand, Christian Zaugg et Guy Jousson, à l'intention du Grand Conseil: «Pour une équipe d'assistant(e)s sociaux(ales) à la disposition de l'enseignement primaire».
- ❖ Commission(s): Grand Conseil
 - ❖ Renvoi en commission: 12.02.2003
- M-348 (160) Motion de MM. Gérard Deshusses et Daniel Sormanni, à l'intention du Grand Conseil: «Pour la création d'un fonds cantonal de compensation pour les charges communales exceptionnelles résultant de décisions cantonales en matière d'aménagement du territoire».
- ❖ Commission(s): Grand Conseil
 - ❖ Renvoi en commission: 12.04.2003

Liste des objets en suspens

Département Autorités**Motions**

- M-437 (161) Motion de M^{me} Sandrine Salerno, MM. Alexis Barbey, Didier Bonny, Alpha Dramé, M^{me} Hélène Ecuyer, M. Jean-Marie Hainaut, M^{me} Nelly Hartlieb, MM. Eric Ischi, André Kaplun, M^{me} Virginie Keller Lopez, MM. Pierre Losio, Pierre Maudet, David Metzger et M^{me} Gisèle Thiévent: «Promotion de Genève dans d'autres villes».
- ❖ Renvoyé à: Service des relations extérieures
 - ❖ Renvoi au CA: 10.02.2004
- M-478 (162) Motion de MM. Guillaume Barazzone, Lionel Ricou, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Guy Mettan et M^{me} Alexandra Rys: «Transparence en matière de marchés publics».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
 - ❖ Renvoi au CA: 03.11.2004
- M-805 (165) Motion du 26 mai 2008 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Christine Camporini, Anne-Marie Gisler, Catherine Gaillard, MM. Mathias Buschbeck et Gérard Deshusses: «Cartes journalières CFF (*ter*)».
- ❖ Renvoyé à: Administration centrale
 - ❖ Renvoi au CA: 03.10.2009
- M-814 (166) Motion du 24 juin 2008 de M. Grégoire Carasso, M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Nicole Valiquer Grecuccio, Sarah Klopmann et Marguerite Contat Hickel: «Securitas: plus d'affaires avec des taupes».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
 - ❖ Renvoi au CA: 17.12.2008

Questions écrites

- QE-297 (166) Question écrite du 15 octobre 2008 de M. Simon Brandt: «Répartition des annonces publicitaires dans la presse locale».
- ❖ Renvoyé à: Administration centrale
 - ❖ Renvoi au CA: 15.10.2008
- QE-315 (167) Question écrite du 16 novembre 2009 de M. Marc Dalphin: «Cartes journalières CFF et réservation par internet».
- ❖ Renvoyé à: Direction générale
 - ❖ Renvoi au CA: 16.11.2009

Département N° 1 Finances et logement – M^{me} Sandrine Salerno**Interpellations**

- I-181 (166) Interpellation du 17 décembre 2008 de M. Jacques Hämmerli: «Où l'on constate que le Conseil administratif cède gratuitement à un grand établissement financier les conditions contractuelles de l'octroi d'un droit de superficie ou comment certains conseillers administratifs ont diminué le domaine privé de la Ville de Genève et ses revenus».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 12.05.2009

Motions

- M-296 (159) Motion de M^{mes} Alexandra Rys, Alice Ecuillon, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, André Fischer, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Guy Savary: «Pour la création d'un poste de délégué communal à la prévention». (Rapport M-296 A.)
- ❖ Renvoyé à: Direction des ressources humaines
 - ❖ Renvoi au CA: 09.05.2007
- M-584 (163) Motion du 18 janvier 2006 de M^{mes} Anne Moratti Jung, Ariane Arlotti, Nicole Bobillier, Monique Cahannes, Marguerite Contat Hickel, Hélène Ecuier, Vera Figurek, Catherine Gaillard-Iungmann, Béatrice Graf Lateo, Nelly Hartlieb, Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, Alexandra Rys, Odette Saez, Marie-France Spielmann, Martine Sumi-Viret, Gisèle Thiévent et Nicole Valiquer Grecuccio: «Quel pourcentage de femmes cadres dans la fonction publique municipale aujourd'hui?»
- ❖ Renvoyé à: Direction des ressources humaines
 - ❖ Renvoi au CA: 20.03.2007
- M-629 (164) Motion du 27 juin 2006 de M^{mes} Vera Figurek, Catherine Gaillard-Iungmann, MM. Christian Zaugg, Alain Dupraz et M^{me} Marie-France Spielmann: «Rétablissement du PLEND».
- ❖ Renvoyé à: Direction des ressources humaines
 - ❖ Renvoi au CA: 18.04.2007
- M-660 (164) Motion du 29 novembre 2006 de MM. Roman Juon, David Metzger, M^{me} Nicole Bobillier, MM. David Carrillo, Oli-

Liste des objets en suspens

vier Coste, Gérard Deshusses, M^{mes} Christiane Olivier, Annina Pfund, Béatrice Graf Lateo, M. Jean-Charles Rielle, M^{mes} Sandrine Salerno, Martine Sumi-Viret et Nicole Valiquer Grecuccio: «Travaux d'intérêt général».

- ❖ Renvoyé à: Direction des ressources humaines
- ❖ Renvoi au CA: 23.04.2007

M-662 (164) Motion du 17 janvier 2007 de M^{mes} Alexandra Rys, Nelly Hartlieb, Odette Saez, MM. Didier Bonny, Jacques Finet, Robert Pattaroni et Jean-Charles Lathion: «Congé paternité ou l'importance du rôle et de la disponibilité du père lors de l'arrivée de l'enfant».

- ❖ Renvoyé à: Direction des ressources humaines
- ❖ Renvoi au CA: 23.04.2007

M-687 (165) Motion du 25 juin 2007 de MM. Alexis Barbey, Alexandre Chevalier, M^{mes} Nathalie Fontanet, Laetitia Guinand et Fabienne Aubry Conne: «Occupation du Clos Voltaire: la Ville de Genève ne doit pas boire le calice jusqu'à la lie». Rapport M-687 A.)

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 21.05.2008

M-702 (165) Motion du 17 septembre 2007 de MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre, Robert Pattaroni, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une retraite flexible et à la carte en faveur du personnel de la Ville de Genève».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 20.02.2008

M-719 (165) Motion du 15 octobre 2007 de MM. Gilles Garazi, Philippe Cottet, Yves de Matteis, Mathias Buschbeck, Alexandre Wisard, M^{mes} Anne Moratti Jung, Delphine Courvoisier, Anne Picтет, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Sophie de Weck Hadud, Sandrine Burger, Diana Duarte Rizzolio et Annina Pfund: «L'Agenda 21 de la Ville de Genève commence par ses élu-e-s».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 25.02.2008
- ❖ Date de la réponse: 09.07.2008

- M-736 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M^{mes} Monique Cahannes, Andrienne Soutter, Annina Pfund, Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio, MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Gérard Deshusses et Christian Lopez Quirland: «Pour une politique de rémunération transparente et sociale».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 11.03.2008
- M-742 (165) Motion du 27 novembre 2007 de M. Thierry Piguet, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, Catherine Gaillard et Anne Moratti Jung: «Artamis, ça se précise!» (Rapport M-742 A.)
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
(rapporteur[se])
M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 24.06.2008
- M-776 (165) Motion du 25 février 2008 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Virginie Jordan et Christine Camporini: «Relogement systématique pour les artisans, PME et commerçants en cas de réaffectation de leurs locaux».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 26.05.2008
- M-779 (165) Motion M-779 de M. Alain de Kalbermatten, intitulée : «Des TIG pour la Ville de Genève», acceptée par le Conseil municipal le 12 mars 2008.
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 12.03.2008
- M-781 (165) Motion du 12 mars 2008 de MM. Patrick Baud-Lavigne, Thierry Piguet, Grégoire Carasso, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, Jean-Louis Fazio, Christian Lopez Quirland, M^{mes} Martine Sumi, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Mary Pallante, Christiane Olivier, Silvia Machado, Isabelle Brunier, Véronique Paris, Annina Pfund et Nicole Valiquer Grecuccio: «Pour une mise en œuvre communale de la politique d'intégration des étrangers et des étrangères».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 16.11.2009

Liste des objets en suspens

- M-797 (165) Motion du 28 avril 2008 de MM. Simon Brandt, Jean-Charles Lathion et Pascal Rubeli: «Désinvestissons pour réduire la dette».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 26.11.2008
- M-809 (166) Motion du 10 juin 2008 de M. Simon Brandt, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard, Nathalie Fontanet, MM. Alexandre Chevalier, Jean Sanchez, Jean-Charles Lathion et M^{me} Anne Caron-Cescato: «Maintenons le site artisanal du Vélodrome».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 16.03.2009
- M-830 (166) Motion du 4 novembre 2008 de MM. Grégoire Carasso, Christian Lopez Quirland, Patrick Baud-Lavigne, Jean-Louis Fazio, Christophe Buemi, Gérard Deshusses, M^{mes} Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio, Annina Pfund, Christiane Olivier, Véronique Paris, Silvia Machado, Nicole Valiquer Grecuccio et Mary Pallante: «Code d'honneur ou code donneurs? De la solidarité interbancaire».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 05.11.2008
- M-841 (166) Motion du 17 décembre 2008 de MM. Grégoire Carasso, Jean-Louis Fazio, Gérard Deshusses, Christophe Buemi, M^{mes} Mary Pallante, Diana Duarte Rizzolio, Martine Sumi, Corinne Goehner-Da Cruz, Christiane Olivier, Nicole Valiquer Grecuccio, Silvia Machado, Isabelle Brunier et Annina Pfund: «Soutenons l'initiative «Protégeons la dignité: un agenda pour les droits humains».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 03.10.2009
- M-881 (167) Motion du 16 septembre 2009 de M^{mes} Salika Wenger, Maria Pérez, Charlotte Meierhofer et M. Christian Zaugg: «Pour faciliter la recherche d'un logement».
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 14.10.2009
- M-883 (167) Motion du 3 octobre 2009 de M^{mes} Isabelle Brunier, Nicole Valiquer Grecuccio, Martine Sumi, Silvia Machado, Corinne Goehner-Da Cruz, Andrienne Soutter, Diana Duarte Rizzolio,

Véronique Paris, Christiane Olivier, MM. Grégoire Carasso, Christophe Buemi, Christian Lopez Quirland, Gérard Deshusses et Thierry Piguet: «Pour une agriculture de proximité vivante et viable: la Ville de Genève soutient les producteurs de lait du canton».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 14.10.2009

Pétitions

P-187 (164) Pétition: «Pour le respect des engagements de la Ville de Genève à la rue des Gares. Pour le maintien du logement social participatif».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 18.05.2009

P-191 (164) Pétition: «Le sous-sol de la promenade du Pin 3 pour le Lycéum Club International».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 19.02.2008

P-217 (166) Pétition: «Fermer la rue de la Tour-de-Boël pour lutter contre le vacarme nocturne».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
(rapporteur[se])
M. Rémy Pagani
- ❖ Renvoi au CA: 11.03.2009

Questions écrites

QE-156 (162) Question écrite du 13 septembre 2004 de M. Pierre Maudet: «E3: large bilan après un an d'activité».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 13.09.2004

QE-252 (164) Question écrite du 17 janvier 2007 de M. Roman Juon: «Aide aux anciennes et anciens employé-e-s de la Ville à organiser leur retraite tout en passant leur savoir-faire à leurs successeurs».

- ❖ Renvoyé à: Direction des ressources
humaines
- ❖ Renvoi au CA: 17.01.2007

QE-287 (165) Question écrite du 28 avril 2008 de M. Simon Brandt: «Etablissements publics: une exhaustivité aussi dans la transparence».

- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
- ❖ Renvoi au CA: 28.04.2008

- QE-301 (166) Question écrite du 17 décembre 2008 de M. Grégoire Carasso:
«La Ville de Genève fera-t-elle aussi la «preuve par l'acte»?»
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
 - ❖ Renvoi au CA: 17.12.2008

Département N° 2 Constructions et aménagement – M. Rémy Pagani**Initiatives municipales**

- IN-2 (166) Initiative populaire municipale «200 rues sont à vous – pour des rues ouvertes à la vie et aux mobilités douces!»
- ❖ Déclarée valide par CM: 23.06.2009
 - ❖ Prise en considération par CM: 19.01.2010
 - ❖ Renvoi au CA: 19.01.2010

Motions

- M-497 (162) Motion de M^{me} Alexandra Rys, MM. Guillaume Barazzone, Didier Bonny, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni et Lionel Ricou: «Rénovation de bâtiments et fixation des loyers: assez de subventions! Pour la vérité des coûts!» (Rapport M-497 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 17.01.2007
- M-557 (163) Motion de MM. Eric Rossiaud, Marc Dalphin, Pierre Losio, Yves de Matteis, Olivier Norer, François Gillioz, Mathias Buschbeck, Alpha Dramé, Roberto Broggin, M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Anne Moratti Jung, Marguerite Contat Hickel et Sarah Klopmann: «Pour que le sol de la ville de Genève contribue à la sauvegarde de son environnement».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 11.03.2009
- M-583 (163) Motion du 18 janvier 2006 de MM. Eric Rossiaud, Alpha Dramé, Mathias Buschbeck, Yves de Matteis, François Gillioz, Marc Dalphin, Olivier Norer, Roberto Broggin, M^{mes} Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung et Frédérique Perler-Isaaz: «Déplétion: inscrivons dans nos budgets les inévitables répercussions à court terme de la crise énergétique qui arrive». (Rapport M-583 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 28.04.2008
- M-637 (164) Motion du 30 septembre 2006 de MM. Olivier Norer, François Sottas, Alain Dupraz, Philippe Herminjard, Pascal Rubeli, M^{mes} Alexandra Rys et Nicole Valiquer Greuccio: «Pour des trams sur des sites propres écologiques et sûrs».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 16.09.2009

Liste des objets en suspens

- M-641 (164) Motion du 11 octobre 2006 de MM. Blaise Hatt-Arnold, Alexis Barbey et M^{me} Nathalie Fontanet: «Une vision d'ensemble ambitieuse pour la rade de Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 23.04.2007
- M-666 (164) Motion du 22 janvier 2007 de M^{me} Nicole Valiquer Grecuccio, M. Roman Juon, M^{me} Annina Pfund et M. Olivier Coste: «Animation de sensibilisation à l'environnement construit».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 08.05.2007
- M-710 (165) Motion du 17 septembre 2007 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marguerite Contat Hickel, Anne Moratti Jung, Sophie de Weck Haddad, Sandrine Burger, Anne Pictet, Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, MM. Mathias Buschbeck, Philippe Cottet, Alpha Dramé, Yves de Matteis et Gilles Garazi: «Des nants à l'air libre».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 20.02.2008
- M-718 (165) Motion du 15 octobre 2007 de M^{mes} Isabelle Brunier, Diana Duarte Rizzolio, Nicole Valiquer Grecuccio et M. Thierry Piguët: «Pour l'application de critères intelligents et cohérents en matière de mobilier urbain».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 14.10.2009
- M-722 (165) Motion du 15 octobre 2007 de MM. Simon Brandt, Olivier Fiumelli, Grégory Baud, Rémy Burri, Guy Dossan, M^{mes} Anne-Marie Gisler, Virginie Jordan, Patricia Richard et Christine Camporini: «Pour un véritable pont entre les Vernets et la rue de l'Ecole-de-Médecine!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 14.10.2009
- M-742 (165) Motion du 27 novembre 2007 de M. Thierry Piguët, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Vera Figurek, Catherine Gaillard et Anne Moratti Jung: «Artamis, ça se précise!» (Rapport M-742 A.)
- ❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
(rapporteur[se])
M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 24.06.2008

- M-765 (165) Motion du 21 janvier 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion, Robert Pattaroni, M^{mes} Odette Saez, Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis et Alexandra Rys: «Des places pour garer les vélos à la place de la Navigation».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 11.11.2009
- M-767 (165) Motion du 21 janvier 2008 de MM. Alain de Kalbermatten, Mathias Buschbeck, Olivier Fiumelli, Christian Zaugg, M^{mes} Nicole Valiquier Greuccio et Catherine Buchet-Harder: «Pour une Maison du vélo à Genève».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 16.11.2009
- M-778 (165) Motion du 25 février 2008 de MM. Yves de Matteis, Gilles Garazi, Eric Rossiaud, M^{mes} Claudia Heberlein Simonett, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Anne Pictet, Marie-Pierre Theubet, Sophie de Weck Haddad, Marguerite Contat Hickel, Frédérique Perler-Isaaz, Sandrine Burger, Hélène Ecuyer, Catherine Gaillard, Andrienne Soutter, Martine Sumi, MM. Christian Lopez Quirland, Vincent Maitre et Robert Pattaroni: «Pour une promotion du vélo à assistance électrique comme solution de remplacement au scooter et à la moto».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 22.09.2008
- M-835 (166) Motion du 10 novembre 2008 de MM. Mathias Buschbeck, Miguel Limpo, M^{mes} Sarah Klopmann, Claudia Heberlein Simonett, Marie-Pierre Theubet, Sandrine Burger, Sophie de Weck Haddad, Marguerite Contat Hickel et Frédérique Perler-Isaaz: «Le cycliste de la Coulou, espèce en danger à protéger urgemment!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 03.10.2009
- M-837 (166) Motion du 26 novembre 2008 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Marie-Pierre Theubet, Véronique Paris, Anne Carron-Cescato, Catherine Gaillard, Florence Kraft-Babel et M. Jacques Baud: «Ateliers d'artistes: rendons Grast aux artistes!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 03.10.2009

Liste des objets en suspens

M-839 (166) Motion du 17 décembre 2008 de M^{mes} Claudia Heberlein Simo-
nett, Sarah Klopmann, Marie-Pierre Theubet, Patricia Richard,
Anne-Marie Gisler, Alexandra Rys et M. Jean-Charles Lathion:
«Pour un meilleur dialogue Ville-commerçant-e-s et habitant-e-s
lors de travaux et d'aménagements».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 03.10.2009

M-848 (166) Motion du 18 février 2009 de MM. Simon Brandt, Rémy Burri,
Adrien Genecand, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Grégory Baud,
M^{mes} Anne-Marie Gisler, Patricia Richard et Christine Campori-
rini: «Rénovation du parc immobilier municipal par le plan de
relance fédéral».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 23.02.2009

❖ Date de la réponse: 13.01.2010

❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010

Pétitions

P-207 (165) Pétition: «Pour le renforcement de l'offre des Mouettes gene-
voises».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 21.01.2009

P-208 (165) Pétition: «Contre le stationnement au quai Capo-d'Istria».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 14.10.2009

P-217 (166) Pétition: «Fermer la rue de la Tour-de-Boël pour lutter contre le
vacarme nocturne».

❖ Renvoyé à: M^{me} Sandrine Salerno
(rapporteur[se])

M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 11.03.2009

P-221 (166) Pétition: «Nuisances des installations de récupération du verre à
la rue Henri-Frédéric-Amiel».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 18.05.2009

P-225 (166) Pétition: «Priorité aux riverains – avenue Eugène-Pittard».

❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani

❖ Renvoi au CA: 16.11.2009

Questions écrites

- QE-236 (164) Question écrite du 13 septembre 2006 de M. Roman Juon:
«Arrêts des tramways du rond-point de Plainpalais».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 13.09.2006
- QE-296 (166) Question écrite du 15 octobre 2008 de M^{me} Marguerite Contat Hickel: «Place des Nations: de l'eau et de l'énergie...»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 15.10.2008
 - ❖ Date de la réponse: 13.01.2010
 - ❖ Inscription(s) en séance CM: 16.02.2010
- QE-298 (166) Question écrite du 10 novembre 2008 de M. Simon Brandt:
«Procédure municipale concernant les appels d'offres».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 10.11.2008
- QE-310 (167) Question écrite du 16 septembre 2009 de M^{me} Diana Duarte Rizzolio: «Circulation à la Jonction: quelle sécurité pour les piétons pendant les travaux du TCOB».
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 16.09.2009
- QE-312 (167) Question écrite du 14 octobre 2009 de M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz: «Combien de jours peut-on garer son vélo dans le garage intérieur de la gare Cornavin?»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 14.10.2009
- QE-314 (167) Question écrite du 11 novembre 2009 de M. Grégoire Carasso:
«Ave VAE (vélo à assistance électrique)!»
- ❖ Renvoyé à: M. Rémy Pagani
 - ❖ Renvoi au CA: 11.11.2009

Département N° 3 Culture – M. Patrice Mugny

Motions

- M-646 (164) Motion du 16 octobre 2006 de MM. Roman Juon, Jean-Louis Fazio, M^{mes} Nicole Valiquer Grecuccio, Christiane Olivier, Sandrine Salerno et Annina Pfund: «Fonds d'art contemporain: pour augmenter l'installation d'œuvres artistiques dans l'espace public». (Rapport M-646 A1.)
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 16.12.2008
- M-869 (166) Motion du 12 mai 2009 de M^{mes} Christiane Olivier, Florence Kraft-Babel, Anne Carron-Cescato, Salika Wenger, MM. Jean-Charles Lathion, Simon Brandt, Adrien Genecand, Jacques Baud et Jacques Hämmerli: «Pour une ligne budgétaire claire affectée aux aides à la personne (artistes)».
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 18.05.2009

Pétitions

- P-212 (165) Pétition: «Donnons des espaces à la culture!»
- ❖ Renvoyé à: M. Patrice Mugny
 - ❖ Renvoi au CA: 11.11.2009

Département N° 4 Environnement urbain et sécurité – M. Pierre Maudet**Questions écrites**

QE-316 (167) Question écrite du 2 décembre 2009 de M^{mes} Ariane Arlotti et Maria Casares: «Quelles explications à la baisse du nombre de naturalisations en 2009?»

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Maudet
- ❖ Renvoi au CA: 02.12.2009
- ❖ Date de la réponse: 27.01.2010

QE-317 (167) Question écrite du 2 décembre 2009 de M^{mes} Marie-France Spielmann et Ariane Arlotti: «Parking privé devant l'Hôtel des Bergues?»

- ❖ Renvoyé à: M. Pierre Maudet
- ❖ Renvoi au CA: 02.12.2009

Département N° 5 Cohésion sociale, jeunesse et sports – M. Manuel Tornare

Motions

- M-63 (157) Motion de M^{mes} Alice Ecuivillon et Alexandra Rys: «Télévision de proximité et malentendants». (Rapport M-63 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 10.10.2001
- M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective». (Rapport M-224 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
(rapporteur[se])
Direction générale
❖ Renvoi au CA: 04.12.2001
- M-536 (162) Motion de MM. Pierre Losio, Bruno Martinelli, M^{mes} Hélène Ecuyer et Sandrine Salerno: «Relations Ville-Etat: le Conseil municipal doit être informé des intentions du Conseil administratif».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 12.10.2005
- M-548 (162) Motion de M^{mes} Claudine Gachet, Alexandra Rys, MM. Jean-Marie Hainaut et Eric Ischi: «Concept des Fêtes de Genève 2006; qu'en est-il?»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 24.10.2005
- M-587 (163) Motion du 18 janvier 2006 de M^{me} Alexandra Rys, MM. Robert Pattaroni, Gérard Deshusses et M^{me} Nicole Valiquier Greuccio: «Etat des lieux des privilèges du Conseil administratif».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.04.2006
- M-609 (163) Motion du 20 mars 2006 de M^{mes} Frédérique Perler-Isaaz, Annina Pfund, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, Nicole Bobillier et M. René Grand: «Pour le rétablissement d'Asphaltissimo à la place du Rhône». (Rapport M-609 A.)
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 17.09.2007

- M-649 (164) Motion du 8 novembre 2006 de M. Alexis Barbey, M^{me} Nathalie Fontanet, MM. Vincent Schaller, Guy Dossan, Pierre Maudet et Simon Brandt: «Sécurité dans les préaux: n'attendons pas».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 10.10.2007
- M-675 (164) Motion du 21 mars 2007 de M. Olivier Coste, M^{mes} Nicole Bobillier, Martine Sumi-Viret et Anne Moratti Jung: «Un resto à Gaise (école de Geisendorf)?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 08.05.2007
- M-685 (165) Motion du 25 juin 2007 de M^{mes} Sandrine Burger, Sophie de Weck Haddad, Anne Moratti Jung, Frédérique Perler-Isaaz, Nicole Valiquier Grecuccio, Maria Pérez, MM. Christian Zaugg et Yves de Matteis: «Mesures d'accompagnement à apporter à la répartition entre l'Etat et la Ville de Genève des organismes subventionnés œuvrant dans le domaine de la santé et de l'action sociale, ainsi que leur financement – proposition PR-487». (Rapport M-685 A.)
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 28.11.2007
- M-727 (165) Motion du 7 novembre 2007 de M. Alexis Barbey, M^{me} Nathalie Fontanet, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, M^{me} Frédérique Perler-Isaaz, MM. Mathias Buschbeck, Jean-Charles Lathion, Vincent Maitre, Christian Zaugg et M^{me} Maria Casares: «Descente de la Treille: attention au virage (piste de ski)!»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 07.11.2007
- M-739 (165) Motion du 27 novembre 2007 de M^{mes} Anne Pictet, Sandrine Burger, Frédérique Perler-Isaaz, Sophie de Weck Haddad, Claudia Heberlin Simonett, Marguerite Contat Hickel, Sarah Klopmann, Anne Moratti Jung, MM. Yves de Matteis, Eric Rossiaud, Alexandre Wisard et Alpha Dramé: «Un, deux, trois... pigeons volent».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 27.11.2007
- M-808 (166) Motion du 10 juin 2008 de M. Alain de Kalbermatten, M^{mes} Anne Carron-Cescato, Anne-Marie Gisler, MM. Simon

Liste des objets en suspens

Brandt, Alexandre Chevalier, Alexis Barbey, Alexandre Wisard et M^{me} Marguerite Contat Hickel: «Eté 2008, pas d'enfants abandonnés dans la rue!»

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 18.05.2009

M-856 (166) Motion du 31 mars 2009 de MM. Simon Brandt, Alexandre Chevalier, Jean-Charles Lathion et Jacques Hämmerli, intitulée : «Le Conseil administratif a-t-il reçu le message du Conseil municipal concernant le site artisanal du Vélodrome?».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 31.03.2009

M-870 (166) Motion du 13 mai 2009 de M. Georges Queloz, M^{mes} Linda de Coulon, Ariane Arlotti, Isabelle Brunier, Claudia Heberlein Simonett, Maria Pérez, Andrienne Soutter, MM. Marc Dalphin, Guy Dossan, Alpha Dramé, Jean-Louis Fazio, Alain de Kalbermatten, Jean-Charles Lathion et Pascal Rubeli: «Le juste prix (mise à disposition de la patinoire)».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 10.06.2009

M-880 (167) Motion du 16 septembre 2009 de M^{mes} Patricia Richard, Anne-Marie Gisler, MM. Simon Brandt, Rémy Burri, Guy Dossan, Olivier Fiumelli, Adrien Genecand, Edgar Bordier et Salvatore Vitanza: «Une réglementation pour le respect de nos préaux».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 14.10.2009

M-888 (167) Motion du 16 novembre 2009 de M^{mes} Odette Saez, Salika Wenger, MM. Jean-Charles Lathion et Alain de Kalbermatten: «Skate-park: conditions décentes avant l'hiver pour les animateurs».

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 16.11.2009

Pétitions

P-69 (155) Pétition de l'Ondine genevoise concernant son déménagement de l'école des Casemates.

❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare

❖ Renvoi au CA: 10.03.1998

- P-101 (156) Pétition de la Société genevoise pour la protection des animaux en faveur des propriétaires de chiens.
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 15.06.1999
- P-3 (157) Pétition: «Nuisances du marché couvert et de la Maison de quartier de Saint-Jean».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.06.2002
- P-198 (165) Pétition: «Pour de l'ombre à la pataugeoire et une couverture des voies utilisable par les enfants».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 21.01.2009
❖ Date de la réponse: 27.01.2010
- P-201 (165) Pétition: «Pour le maintien des prestations municipales versées aux rentiers AVS/AI relevant de l'OCPA».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 05.11.2008
- P-210 (165) Pétition: «Pour une maison de quartier dans le secteur situé entre les avenues d'Aïre, de Châtelaine et de l'Ain».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 20.01.2009
- P-215 (166) Pétition: «Pour l'installation de jeux du type de ceux de Baby-Plage».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 18.05.2009
- P-220 (166) Pétition: «Pour l'installation de tables et de bancs dans les parcs».
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 18.05.2009
- P-222 (166) Pétition: «Pour des ludothécaires salarié(e)s!»
❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
❖ Renvoi au CA: 18.05.2009

Questions écrites

- QE-226 (164) Question écrite du 7 juin 2006 de M. Roman Juon: «Le préau de l'école Ferdinand-Hodler aux ados?»

Liste des objets en suspens

- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 07.06.2006
- QE-258 (164) Question écrite du 21 mars 2007 de M^{me} Ariane Arlotti: «Quelle est la politique de protection et d'entretien des arbres en ville de Genève?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 21.03.2007
- QE-302 (166) Question écrite du 21 janvier 2009 de M^{me} Isabelle Brunier: «Platanes du boulevard Helvétique».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 21.01.2009
- QE-304 (166) Question écrite du 18 février 2009 de MM. Fabien Sartoretti, Mathias Buschbeck et M^{me} Valérie Bourquin: «Chlore et chloramines dans les pataugeoires et piscines municipales».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 18.02.2009
- QE-309 (167) Question écrite du 16 septembre 2009 de M^{me} Charlotte Meierhofer: «Abattage de 31 arbres à la rue Saint-Laurent».
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 16.09.2009
- QE-313 (167) Question écrite du 11 novembre 2009 de M^{me} Ariane Arlotti: «Rénovation dans l'école Carl-Vogt: avez-vous prévu un sas pour la porte d'entrée?»
- ❖ Renvoyé à: M. Manuel Tornare
 - ❖ Renvoi au CA: 11.11.2009

Direction générale**Motions**

M-224 (159) Motion de MM. Jacques Mino, Damien Sidler, M^{mes} Sandrine Salerno et Liliane Johner: «Pour la suspension de toute expulsion de sans-papiers et leur régularisation collective». (Rapport M-224 A.)

❖ Renvoyé à:

M. Manuel Tornare
(rapporteur[se])
Direction générale
04.12.2001

❖ Renvoi au CA:

Délégation aux fêtes et quartiers

Pétitions

P-77 (160)

Pétition: «Pour des Fêtes de Genève plus conviviales». (Rapport P-77 A.)

- ❖ Renvoyé à: Délégation aux fêtes
et quartiers
- ❖ Renvoi au CA: 04.11.2003

Mairie**Questions écrites**

QE-311 (167) Question écrite du 14 octobre 2009 de M. Olivier Fiumelli:
«Suivi des recommandations de la Cour des comptes et du
Contrôle financier».

- ❖ Renvoyé à: Mairie
- ❖ Renvoi au CA: 14.10.2009

4. Questions orales.

M. Thierry Piguet (S). Ma question s'adresse au Conseil administratif. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) organise en avril 2010 la Journée mondiale de la santé, sous le titre «1000 villes, 1000 vies», dont l'objectif est d'ouvrir les parcs, rues et autres espaces publics à la santé, et de proposer des manifestations en faveur de la santé. Compte tenu de notre démarche générale en faveur du développement du sport et de la création de rues piétonnes, il serait bien que nous y participions. Alors, qu'en est-il? Avez-vous déjà répondu que vous participeriez à cette manifestation organisée par l'OMS? Si oui, avez-vous déjà des projets? Si non, pourquoi ne pas y participer?

La présidente. M. le maire vous répondra demain.

M. Adrien Genecand (R). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno, responsable des finances. Détenons-nous, via la CAP (Caisse d'assurance du personnel de la Ville), des obligations d'Etat, que ce soit des Etats portugais, italien, irlandais, espagnol, mais surtout de l'Etat grec?

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. C'est le maire qui vous répondra demain en détail, puisque je préside encore la CAP et qu'il convient de respecter une séparation des rôles. En l'occurrence, je lui fournirai toutes les données pour qu'il puisse vous répondre de manière exhaustive, au nom du Conseil administratif.

M^{me} Patricia Richard (R). Ma question s'adresse au maire. Un accident de chantier s'est produit dernièrement sur un collecteur à la place Bel-Air, entraînant une inondation. La réponse donnée par M. Zoller au téléjournal était que les commerçants devaient être rassurés... J'aimerais donc savoir si c'est l'entreprise ou la Ville qui prendra en charge les dommages et comment cela va se passer au niveau des remboursements des dégâts.

M. Rémy Pagani, maire. Effectivement, un phénomène extrêmement rare s'est produit dans la fouille que nous creusons pour changer le collecteur au niveau des ponts de l'Ile. Cet accident – qui s'appelle un vortex, pour celles et ceux qui ont fait de l'hydraulique – est extrêmement dangereux et nous avons dû intervenir

très rapidement durant le week-end. L'eau du Rhône est remontée dans le collecteur et a inondé 17 caves, ainsi que le parking du Mont-Blanc, semble-t-il. Nous avons pris les mesures nécessaires pour sécuriser le chantier, mais ce n'est pas encore gagné, Mesdames et Messieurs, il y a encore des risques assez importants.

Nous avons aussi pris des mesures pour que toutes les personnes affectées par cet incident soient orientées vers le Service du génie civil, qui enregistre leur plainte. Ensuite, nous déterminerons qui doit indemniser et à quelle hauteur. Les plaintes ont été enregistrées et elles feront l'objet d'une réponse circonstanciée. Mais je ne peux pas, à l'heure actuelle, vous dire qui va réellement indemniser les personnes, si c'est le maître d'œuvre, c'est-à-dire la Ville de Genève, ou l'entreprise. Nous sommes en train d'étudier la question sous l'angle juridique.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Ma question s'adresse à M. Pierre Maudet et concerne la nouvelle que nous avons apprise aujourd'hui, à savoir la fermeture du parc des Délices. Le Conseil administratif a sans doute pensé que la situation devenait intenable dans ce parc et a pris une mesure d'urgence, mais celle-ci intervient quelques semaines après la volonté annoncée de fermer le préau et le parc du Seujet. Lors des derniers débats que nous avons eus sur la question, le Conseil administratif s'est toujours prononcé pour garder ces lieux ouverts également la nuit, avec l'aide des agents de sécurité municipaux (ASM) et des travailleurs sociaux. Or, aujourd'hui, nous constatons que des espaces publics sont fermés l'un après l'autre. Pour nous, cela ne constitue pas une politique, mais une fuite en avant qui aboutit simplement à repousser le problème un peu plus loin.

Alors, il y avait peut-être urgence à fermer le parc des Délices pendant quelques jours. Néanmoins, nous voudrions connaître les mesures d'accompagnement qui ont été prises par le Conseil administratif et être sûrs qu'il ne va pas généraliser cette pratique dans les parcs et promenades de la Ville de Genève.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. En l'occurrence, Monsieur le conseiller municipal, il s'agit plus d'une interpellation que d'une question, mais je vous réponds volontiers, même si j'aurais souhaité disposer de plus de temps. La question que vous posez est une question essentielle: sachez que nous ne souhaitons évidemment pas, au Conseil administratif, claquemurer les gens dans la ville et obstruer tous les passages dans les lieux publics. Mon collègue Tornare avait d'ailleurs tenu des propos très clairs au sujet des préaux. Seuls quatre ou cinq préaux – je parle sous son contrôle – font aujourd'hui l'objet d'une fermeture, sur une septantaine, et l'intention du Conseil administratif n'est pas de fermer les préaux ou les parcs. Ce d'autant que, pour des raisons topographiques et physiques, il est difficile de les fermer de façon simple et peu coûteuse.

Dans le cas précis du parc des Délices, mon collègue Tornare, interrogé par un autre conseiller municipal, avait dit lui-même qu'il y avait un véritable problème de sécurité. J'ai estimé que ce parc devenait un abcès de fixation et qu'il convenait, à un moment donné, de prendre nos responsabilités d'exécutif et d'agir. Nous avons donc agi par le biais d'une opération de police, et c'est ce qu'il faut d'abord retenir, opération qui a eu lieu hier de façon coordonnée entre la gendarmerie, sans qui nous ne pouvons rien faire, et la police municipale. Ici, je répète qu'une partie de la solution dépend du Canton, puisqu'en matière de trafic de drogue ce dernier détient l'essentiel des compétences.

Nous avons également procédé au blocage physique de l'accès au parc, qui est idéal du point de vue du *deal*, en raison des chemins de fuite qu'il comporte, quatre au total, sur la rue de Lyon, sur la rue de la Dôle, sur la rue des Délices ou sur la rue Cavour. Nous les avons fermés, pour éviter que cet endroit ne continue d'offrir des facilités à une population que nous ne souhaitons pas voir s'incruster définitivement.

S'agissant des mesures d'accompagnement, c'est d'abord une présence policière accrue, aussi bien de la gendarmerie que de la police municipale. C'est ensuite une restitution progressive du parc aux habitants, car c'est ce qui pose problème aujourd'hui. Ce parc est entièrement squatté par des dealers et les enfants n'ont plus la possibilité de s'y rendre, les gens craignent de le traverser. Nous voulons faire en sorte que la population avoisinante se réapproprie progressivement cet espace, qui doit redevenir un lieu de destination, et non un lieu de simple transit. Une fois que ce sera le cas, nous pourrons procéder, sans doute au cours du premier semestre, à la réouverture progressive des passages pour permettre le transit, mais un transit pacifique et non chargé d'intentions délictueuses.

Je dois ajouter que la réflexion du Conseil administratif – ce sont notamment mes collègues Pagani et Tornare qui plangent sur ce dossier – porte également sur le Clos Voltaire. Ce bâtiment est en rénovation et doit faire l'objet d'une convention d'usage avec les futurs locataires, respectivement la coopérative La Ciguë. C'était aussi un des aspects de l'abcès de fixation que constituait le parc des Délices. En fonction de la convention finale qui sera négociée et signée par le Conseil administratif, en fonction de l'usage qui sera fait de cet espace qui doit aussi devenir public, nous verrons quelles autres mesures collatérales nous pouvons prendre. Mais, en l'état, je réponds de la sécurité de chacune et de chacun de nos concitoyens, et il n'était pas possible de laisser dégénérer davantage la situation.

M. Guy Dossan (R). Ma question s'adresse à M. Pagani. Lorsque je vois la vitesse à laquelle se construit le pont Wilsdorf, je m'étonne de la lenteur avec

laquelle les travaux se font à la rue de la Poterie... D'après le panneau d'information, ceux-ci auraient dû être terminés en décembre et inaugurés en même temps que l'établissement médico-social. Or l'EMS est ouvert, il accueille des résidents, alors que la rue de la Poterie est encore en travaux. Un avis posé sur le panneau officiel de la Ville indique: «Fin des travaux: mars 2010». Je passe régulièrement dans cette rue et je doute qu'au mois de mars ces travaux soient finis. Alors, pourrais-je savoir pourquoi il y a autant de retard?

La présidente. M. le maire vous répondra demain. M. Tornare voudrait apporter un complément de réponse à M. Buschbeck.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Oui, je voudrais apporter une précision. Monsieur Buschbeck, vous avez dit tout à l'heure que nous allions fermer le parc du Seujet. Or nous n'allons pas fermer le parc, mais le préau. Je tiens à le préciser, parce qu'une chaîne de télévision étrangère – M6 pour ne rien vous cacher – est en train de faire un reportage sur les préaux, les parcs et la drogue en ville de Genève. Je ne voudrais pas que, demain matin, 20 minutes ou d'autres journaux prétendent que le parc du Seujet sera fermé. De plus, je confirme que les problèmes de sécurité, dans les parcs ou dans les préaux, ne relèvent pas de mon dicastère, mais de celui de mon collègue Maudet, qui est en charge de la police municipale.

M^{me} Anne Moratti Jung (Ve). Ma question s'adresse à M^{me} Salerno. Lors de la précédente session, les Verts ont déposé une résolution R-128 demandant de suspendre les augmentations de loyer pour les locataires de la Gérance immobilière municipale (GIM). Or j'ai entendu dire que certains locataires avaient quand même reçu une augmentation et je voudrais savoir ce qu'il en est.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Votre confiance m'honore, Madame Moratti Jung. En l'occurrence, quand vous demandez quelque chose, quand vous le votez, nous l'appliquons. Le lendemain, j'ai tenu une séance avec mes services et j'ai donné cette directive, qu'ils avaient de toute façon entendue, après avoir massivement suivi vos débats. Maintenant, y a-t-il eu des couacs? Je ne mettrai pas ma main au feu, mais cela m'étonnerait, car la cheffe de la GIM a été très attentive à faire exactement ce que vous aviez demandé. Je pourrais certes vérifier, mais je fais confiance à mes services et j'espère que cette confiance sera partagée, Madame Moratti Jung...

M. Alexandre Wisard (Ve). Ma question s'adresse au magistrat Manuel Tornare, en cette année 2010 décrétée «Année internationale de la biodiversité». Nous avons assisté ces derniers mois à des polémiques concernant la politique de la Ville en matière d'abattages d'arbres. Plus récemment, cette polémique s'est étendue à l'abattage de haies, notamment une haie dans le parc de l'Ariana, au mois de janvier sauf erreur. A cette occasion, la communication de la Ville de Genève a été assez curieuse, puisqu'on a appris qu'une haie indigène de qualité avait été coupée en bordure des terrains de l'ONU et qu'elle serait remplacée par une nouvelle haie indigène... J'aimerais savoir en quoi cette pratique peut améliorer la biodiversité à Genève.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Monsieur Wisard, vous parlez à un convaincu. Quand j'étais jeune conseiller municipal en 1975, à Confignon, à l'époque de Maurice Blanchet, qui avait réintroduit les castors dans la Versoix et qui était très attentif aux haies, j'avais exigé, par une motion, que l'exécutif de la commune de Confignon rétablisse les haies pour les oiseaux, les nichées, et la biodiversité. C'est dire qu'avant même la création du Parti des Verts nous étions, pour certains, déjà très écolo!

En 1999, quand j'ai été élu à l'exécutif de la Ville de Genève, j'ai essayé de mener la même politique. Il est vrai que quelques fonctionnaires étaient un peu réfractaires, car les idées vertes et écologiques n'étaient pas forcément très répandues au sein de l'administration municipale. Heureusement, grâce à certaines et certains magistrats, cet état d'esprit a évolué depuis.

Pour en venir à ce qui s'est passé spécifiquement à l'Ariana, nous l'avons expliqué dans la *Tribune de Genève*, en réponse à quelques courriers de lecteurs. Le chef du Service des espaces verts et de l'environnement, Daniel Oertli, a répondu qu'à cet endroit nous avons pu agrandir le terrain à disposition des citoyennes et des citoyens et qu'il valait mieux repousser la haie et la reboiser avec des charmilles et d'autres essences. Cela permettait, au niveau de la biodiversité comme de l'esthétique, et donc pour le bien commun, d'avoir une meilleure visibilité non seulement sur la ville, mais également sur les mètres carrés gagnés. Je pense qu'il ne fallait pas faire de cette haie un monument historique au milieu de bien peu de chose...

M^{me} Anne Carron-Cescato (DC). Ma question s'adresse au Conseil administratif et concerne le crédit d'étude pour la rénovation du Bâtiment d'art contemporain (BAC). Lors de l'étude du budget, on nous avait annoncé qu'une proposition serait déposée à la fin 2009, ou au tout début 2010. Ne voyant rien venir, je voulais savoir où cette proposition en était.

M. Patrice Mugny, conseiller administratif. Vous avez raison, Madame. Quelques jours après la votation référendaire concernant le Centre pour l'image contemporaine, le programme a été déposé. Il était quasiment prêt, car nous avions tablé sur le fait de gagner cette votation. Mais, ensuite, les services d'architecture, qui sont très sollicités, ont dû préparer une proposition. Récemment, des questions complémentaires ont été posées par les architectes, s'agissant des demandes exprimées par le département des affaires culturelles, qui n'a peut-être pas toujours respecté les formes nécessaires, techniquement parlant. Les questions du département de Rémy Pagani ont été envoyées au BAC, qui doit répondre dans les jours qui viennent. Ensuite, j'espère que nous pourrons tenir les délais et déposer cette proposition dans les semaines qui viennent.

M. Grégoire Carasso (S). Ma question s'adresse à M. le maire. Elle concerne la compatibilité entre la candidature de Michel Chevrolet au Conseil administratif, avec son étiquette partisane démocrate-chrétienne, et son activité journalistique à la tête de la célèbre émission *Il y a le feu au lac*. J'y vois là un risque de conflit éthique, l'éthique ne s'arrêtant pas aux frontières des partis. La Ville étant actionnaire de TV Léman bleu, je souhaitais connaître la position de nos autorisés sur ce sujet.

M. Rémy Pagani, maire. J'ai déjà répondu à un journaliste qui m'a posé la même question et je vous ferai donc la même réponse. D'abord, je rappelle qu'au sein de TV Léman bleu nous n'avons pas la majorité, c'est là une réalité objective. Ensuite, je dirai qu'il s'agit là d'un problème de conscience. A cet égard, je citerai deux exemples: celui de M. Jean-Charles Simon, qui avait postulé comme conseiller national et qui avait démissionné de ses fonctions d'animateur à la Radio et à la Télévision suisse romande. Puis l'exemple de notre collègue Patrice Mugny, qui a démissionné de ses fonctions de rédacteur en chef du *Courrier* pour se présenter à l'élection au Conseil national. Cela regarde la conscience de chacun et l'éthique voudrait, effectivement, que ce journaliste renonce au poste qu'il occupe dès le moment où il se déclare. Il appartient donc à M. Chevrolet d'en tirer les conclusions... (*Remarque.*) Il n'a pas encore été désigné candidat, mais il s'est déclaré! A partir de là, chacun avancera ses arguties juridiques ou son analyse politique.

M^{me} Marie Chappuis (DC). Madame la présidente, je profite de la parole pour préciser que M. Chevrolet n'est pas encore désigné comme candidat démocrate-chrétien!

Ma question s'adresse au Conseil administratif. Lorsqu'on navigue sur le site web de la Ville de Genève et que l'on clique sur l'onglet qui se trouve sur la page d'accueil «Démarches administratives en matière de logement», on arrive directement sur un lien vers l'Asloca, avec notamment les revendications et les prises de position de l'Asloca sur les sujets de votation. Alors, j'aimerais savoir si c'est le rôle de la Ville de faire du prosélytisme pour l'Asloca. Si oui, ne faudrait-il pas assurer une certaine impartialité en mettant, au hasard, le lien de la Chambre genevoise immobilière sur le site de la Ville? (*Exclamations.*)

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. Comme le sait fort bien le Parti démocrate-chrétien, tous les chemins mènent à Rome! En revanche, tous les chemins numériques ne devraient pas mener à l'Asloca, et nous allons donc vérifier. Mes collègues ont jugé que j'étais sans doute le plus impartial pour vous répondre: je dirai que ce n'est évidemment pas la volonté de la Ville de diriger les gens vers l'Asloca. En général, ils le font tout seuls...

Cette question me donne l'occasion de rappeler que nous sommes en train de finaliser le nouveau site de la Ville. M^{me} Salerno est particulièrement concernée puisque le site de son département était un peu en jachère depuis quelques années. Le 17 mars – je l'annonçais en ouverture de séance – est la date officielle du lancement du nouveau site, qui sera basé sur le principe Web 2.0, c'est-à-dire un site interactif, orienté sur les démarches et les prestations que la population souhaite consulter, plutôt que sur l'organisation de l'administration. A la faveur de ce changement, le correctif sera fait, si tant est – et nous vérifierons immédiatement – que la chose se confirme. Voilà, je vous informe donc en primeur du lancement du nouveau site, où les interfaces liées aux démarches administratives seront nombreuses dans le département de M^{me} Salerno.

M. Simon Brandt (R). Ma question s'adresse à M. Tornare et concerne la patinoire des Vernets. Lors de l'avant-dernier match du Genève-Servette Hockey Club, le jeu s'est arrêté pendant une dizaine de minutes, parce que l'horloge de la patinoire est tombée en panne. Elle a été remise en marche, mais ensuite c'est la sonorisation qui dysfonctionnait, de sorte qu'on n'entendait parfois plus, ni le speaker, ni aucun son. Cela ne s'est heureusement pas reproduit lors du dernier match. J'aimerais donc savoir ce qui s'est passé à l'avant-dernier match, la cause de ces désagréables incidents, et ce qui a été prévu pour que la sonorisation et l'horloge de la patinoire tiennent bon jusqu'à la fin de la saison et que Genève-Servette soit, espérons-le, champion suisse.

La présidente. M. Tornare vous répondra demain.

M^{me} Danièle Magnin (L). Ma question s'adresse à M. Maudet. J'ai vu récemment un énorme tag sur le mur à côté de chez moi, qui disait: «La peur tue la liberté», ce que je comprends fort bien. A peine vingt-quatre heures plus tard, il était déjà effacé. Ce qui m'amène, Monsieur le magistrat, à vous poser la question: comment fonctionne le système de nettoyage que vous avez mis en place relativement aux tags dans notre bonne ville? (*Protestations.*)

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. L'explication risque en effet d'être un peu longue, Madame... (*Exclamations.*) Si vous êtes d'accord, je vous propose de poser une question écrite, et j'y répondrai par écrit. Ce sera l'occasion, et je vous en remercie, de faire valoir les prestations que développe le département que j'ai l'honneur de présider. Cela dit, je n'ai pas bien compris ce que disait ce tag. Était-ce un tag de soutien au Conseil administratif? Dans de tels cas, l'instruction est claire: il ne faut pas effacer! (*Rires.*)

M^{me} Danièle Magnin. La phrase était: «La peur tue la liberté»!

M^{me} Sarah Klopmann (Ve). Ma question s'adresse à M. Pagani et concerne la piste cyclable de la rue de Saint-Jean, dont je lui ai déjà parlé. Cette piste a mystérieusement disparu, à cause des travaux qui sont faits sur la rue de Saint-Jean, du côté des voies ferrées. J'avais demandé à M. Pagani s'il était possible de trouver une solution pour éviter que les cyclistes courent des risques inconsidérés. Rien n'a été fait et j'aimerais savoir, d'une part, si quelque chose est prévu. D'autre part, va-t-on nous expliquer une bonne fois comment se passe la coordination entre les travaux d'aménagement et les déviations cyclables? Nous avons déposé une motion M-836 demandant qu'on se préoccupe des cyclistes, mais force est de constater que ce n'est pas le cas.

En l'occurrence, Monsieur Pagani, ne me répondez pas que ces travaux à la rue de Saint-Jean étaient prévus depuis longtemps, qu'ils sont urgents... Tout cela, je le sais. Ce que je ne sais pas, c'est comment les cyclistes peuvent rentrer à Saint-Jean sans risquer leur vie tous les soirs.

M. Rémy Pagani, maire. Tout d'abord, je répondrai à M^{me} Sarah Klopmann que je suis aussi cycliste et que je risque ma vie, comme elle, quand j'emprunte la rue de Saint-Jean! Cela dit, si à chaque fois qu'il y a des travaux, si à chaque fois que nous devons défoncer la route et supprimer une piste cyclable, cela provoque une prise de position d'un conseiller municipal, cela me paraît un peu superfétatoire. J'ai été interpellé plusieurs fois à propos de la plaine de Plainpalais, je l'ai

dit et je le répète formellement: chaque fois que des travaux sont effectués, nous essayons de mettre en place des solutions provisoires permettant aux cyclistes de pratiquer ce mode de déplacement doux dans les meilleures conditions. Je prends M^{me} Klopmann à témoin: à la rue des Bains, les travaux sont finis et j'ai eu le plaisir de voir la piste cyclable enfin rétablie.

Pour en revenir à Saint-Jean, Mesdames et Messieurs, je vous rappelle qu'il y a six ans vous avez eu à traiter de ce trottoir en encorbellement sur les voies CFF. Nous avons, lors de la législature précédente, proposé un crédit pour réhabiliter et mettre aux normes ce trottoir et vous l'aviez refusé, le jugeant, à tort ou à raison, trop élevé. Toujours est-il que le trottoir, comme prévu, s'est dégradé à tel point que nous avons dû le fermer. Aujourd'hui, il y a un trottoir de moins à disposition et cela pose un problème. Nous essayons de trouver des solutions, y compris pour les cyclistes, mais ce n'est pas facile. Nous devons réintroduire les cyclistes dans la circulation, mais nous n'avons malheureusement pas encore trouvé de solution sécurisée.

Je rappelle enfin à M^{me} Klopmann que nous ne pouvons pas dessiner un beau matin la piste cyclable à la sortie du trottoir, sur les voies de circulation. Nous devons déposer un projet auprès de la Direction générale de la mobilité, car c'est bien le Canton qui dispose de nos propositions. Voilà la situation, et je ne peux qu'en prendre acte.

M^{me} Valérie Bourquin (Ve). Ma question s'adresse à M. Maudet. Chaque jour, de nombreuses voitures stationnent au beau milieu du rond-point de Plainpalais. De plus, de nombreux véhicules circulent sur les voies réservées au tram, soit pour accéder au milieu du rond-point et s'y parquer, soit pour se rendre notamment au boulevard des Philosophes. A ma connaissance, ce lieu n'étant pas un parking, et d'autant plus qu'il en existe un juste à côté, je souhaite savoir si des ayants droit ont l'autorisation d'y circuler ou d'y stationner, ou si des contrôles de police y sont régulièrement effectués, et donc les contrevenants amendés.

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. S'agissant du passage sur les voies de tram et de l'utilisation du raccourci que constituerait le fait de traverser le rond-point pour entrer sur le boulevard des Philosophes, il n'y a évidemment aucun ayant droit, si ce n'est, éventuellement, les services d'urgence, pompiers, ambulance et police, encore que je ne vois pas pourquoi ils utiliseraient cet axe-là. En principe, l'espace est donc uniquement et entièrement dévolu aux Transports publics genevois. Si des agents sont dans les parages, que ce soit des agents de la police municipale ou des gendarmes, ils relèvent à tout le moins le numéro de plaque et infligent une amende, s'ils ne peuvent arrêter les contrevenants. Cela

dit, il n'y a pas d'agent à demeure pour verbaliser à cet endroit-là. Il existe bien d'autres endroits de même configuration, où les seuls ayants droit sont les transports publics. *In casu*, si des agents s'y trouvent, ils verbalisent.

S'agissant du parcage en revanche, je ne suis pas sûr d'avoir bien compris quel était le problème. Vous parliez, Madame, de parcage sauvage, en dehors des places de stationnement pour les taxis et des cases jaunes pour les livraisons. Alors, voudriez-vous me préciser quel est l'emplacement où vous constatez du parcage sauvage?

M^{me} Valérie Bourquin. Juste en face du Café du Rond-Point...

M. Pierre Maudet, conseiller administratif. Oui, il y a là effectivement un passage pour les trams. Comme vous le savez, la Ville désire privilégier dorénavant des trottoirs inclinés. Cela a pour effet que, parfois, des voitures s'y installent. Normalement, elles sont verbalisées au passage des agents. Je me renseignerai donc sur le nombre d'amendes infligées à cet emplacement. Je peux d'ores et déjà vous dire qu'on ne met pas d'agent à demeure et qu'on ne fait pas d'effort spécifique à cet endroit. En revanche, j'imagine que des véhicules ont pu être verbalisés, puisque c'est un lieu de passage, à proximité de la plaine de Plainpalais, où par définition les agents circulent. Je vous fournirai donc la statistique relative aux verbalisations sur cet espace.

M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve). Ma question s'adresse au Conseil administratif et concerne les Engagements d'Aalborg. Nous avons reçu le rapport de synthèse des groupes de travail, à fin décembre, et j'ai cru comprendre que 20 priorités seraient décidées par le Conseil administratif d'ici à fin janvier. J'aimerais donc savoir où en est cet objet et quand est prévue la signature des Engagements d'Aalborg.

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je vous remercie de votre question, Madame Theubet. Le dossier avance et nous avons effectivement fait nos choix à fin décembre. Deux projets devaient être retravaillés par le département des affaires culturelles et celui de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports. C'est un travail qui a été fait. Nous sommes maintenant en train d'assembler les différents documents, non seulement le rapport issu de la très large consultation menée, mais d'autres documents demandés par Aalborg, notamment celui qui retrace l'état de la situation, l'état du développement durable, pour la Ville de Genève. Ce document sera validé, avec les documents joints et les annexes, au mois de mars par le Conseil administratif.

Je rappelle que le processus d'Aalborg est lourd, long, et qu'il faut vraiment avancer avec précaution, en construisant bien solidement l'édifice. C'est ce que je m'emploie à faire depuis de nombreux mois avec l'appui du Conseil municipal, de la société civile et le plein soutien de mes collègues. Nous avançons dans ce processus qui, bien qu'il paraisse assez technocratique, est un pas révolutionnaire pour la Ville, un pas que vous avez voulu et que nous nous sommes engagés à faire. D'ici au mois de juin vraisemblablement, nous pourrons vous présenter les différentes étapes passées et vous annoncer la ratification des engagements. Aalborg, vous l'aurez compris, est un gros paquebot, qui suit son cours.

La présidente. Le temps des questions est écoulé. Nous traitons maintenant les motions d'ordre reçues par le bureau. La première, présentée tout à l'heure par M. Mugny, a été reprise par le groupe des Verts et concerne le centenaire du Musée d'art et d'histoire.

Je donne la parole à un membre du groupe des Verts... Puisque personne ne souhaite prendre la parole, je vous lis la motion d'ordre: «L'inauguration du centenaire du Musée d'art et d'histoire mériterait la présence du Conseil municipal. Le groupe des Verts propose donc d'interrompre la séance du mercredi 17 février à 18 h, pour se rendre à la manifestation de lancement qui se tiendra au Musée d'art et d'histoire.»

Mise aux voix, la motion d'ordre est refusée par 42 non contre 22 oui (1 abstention).

La présidente. Bien, nous siégerons donc selon l'horaire habituel.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Madame la présidente, l'inauguration de ce centenaire est très importante et je pense que notre Conseil doit être représenté. Je proposerai donc que la vice-présidente du Conseil municipal puisse nous représenter à l'occasion de cette inauguration.

La présidente. Notre chère vice-présidente accepte avec joie!

Nous passons à la deuxième motion d'ordre. Elle émane de M. Tornare et demande que nous mettions à l'ordre du jour la proposition PR-774 en vue de la salarisation des ludothèques.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. En une phrase, Mesdames et Messieurs, je dirai que vous avez tous souhaité que cette proposition vous soit présentée en urgence, si possible déjà au mois de janvier: vous accepterez donc de la traiter au mois de février!

M^{me} Christiane Olivier (S). Ce sera la quatrième fois que nous traiterons des ludothèques au sein de ce Conseil municipal. En avril 2008, le 18 mai 2009 et lors du vote du budget en décembre 2009. Le Conseil municipal a demandé que le Conseil administratif lui fasse une proposition. Nous accepterons donc que celle-ci soit mise à l'ordre du jour, afin de rendre justice à des personnes qui font un travail exemplaire au bénéfice de la collectivité.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Pour notre part, nous sommes tout à fait d'accord de traiter cette proposition. Nous sommes simplement étonnés qu'elle arrive en urgence, alors qu'il eût été naturel qu'elle soit intégrée à l'ordre du jour de façon normale. C'est une proposition que nous réclamons depuis le mois de décembre; je pense qu'il eût été possible de faire diligence, sans passer par une motion d'ordre.

La présidente. Monsieur le conseiller municipal, je me sens interpellée, et le bureau avec moi. Vous savez que le bureau a décidé de ne plus accepter de proposition du Conseil administratif hors délai. C'est pourquoi M. Tornare présente sa demande d'urgence lui-même, par le biais d'une motion d'ordre.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Mesdames et Messieurs, il est inutile de rappeler que nous sommes tous très attachés à la professionnalisation des ludothécaires. Nous l'avons votée, nous l'avons voulue, et nous accepterons bien entendu l'urgence, car il nous semble important de pouvoir traiter cette proposition rapidement, afin de mettre fin, je dirai à l'angoisse de ces femmes et de ces hommes qui travaillent actuellement de manière précaire.

M^{me} Anne Moratti Jung (Ve). Le groupe des Verts acceptera également l'urgence. Toutefois, comme le Parti démocrate-chrétien, nous nous étonnons que le Conseil administratif soit obligé de passer par l'urgence. Nous comprenons bien que le bureau respecte les délais, mais enfin, si cette proposition avait été déposée au tout début janvier, nous ne serions pas appelés à voter l'urgence. Je

le relève pour la petite histoire, sachant qu'on nous a accusés de vouloir freiner ce dossier...

M. Pascal Rubeli (UDC). C'est en effet un dossier qui nous occupe depuis longtemps. Tout récemment, en commission de la cohésion sociale, nous avons été interpellés par de futurs professionnels des ludothèques. Il nous paraît important de nous prononcer sur cette proposition. Nous voterons donc l'urgence, de manière à pouvoir en débattre rapidement en commission.

M. Alexandre Chevalier (L). Le groupe libéral refusera cette motion d'ordre. Nous sommes un peu surpris de voir que M. Tornare, après presque douze ans au Conseil administratif, se «paganise» en matière de procédure... (*Exclamations.*) Oui, il dépose des propositions urgentes à la dernière minute et nous sommes surpris de cette manière de faire. Cette proposition mérite une étude sérieuse par les groupes lors de leur caucus, avant que nous entrions en matière. Nous refuserons donc l'urgence, car les groupes n'ont pas pu se déterminer.

M. Rémy Burri (R). Le groupe radical refusera également l'urgence, car nous avons reçu cette proposition après notre caucus. Je pense que le sujet est suffisamment important pour qu'on prenne la peine d'en discuter de façon plus approfondie.

M. Jacques Baud (HP). Il est temps qu'on s'occupe de ces ludothèques. Cela fait trop longtemps que cela dure. Comme l'on dit, tout travail mérite salaire et il faut donc voter l'urgence!

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 47 oui contre 17 non.

La présidente. La proposition PR-774 sera donc inscrite au point 8 bis de notre ordre du jour.

Enfin, la troisième motion d'ordre demande d'inscrire à l'ordre du jour l'interpellation urgente I-207 de M^{mes} Salika Wenger et Ariane Arlotti: «Le 1^{er} Mai, journée internationale de revendications des travailleurs».

Je passe la parole à M^{me} Wenger pour trois minutes.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Madame la présidente, il me faudra moins que trois minutes pour dire que nous sommes au mois de février, que le mois de mai arrive et que le comité, composé de bénévoles, a énormément de travail pour organiser cet événement qu'est le 1^{er} Mai. Il serait souhaitable de prendre une décision assez rapidement et c'est pourquoi nous demandons l'urgence.

La présidente. Je passe la parole à M. Alexandre Wisard, pour le groupe libéral... (*Rires et applaudissements.*) Ou plutôt à M. Alexandre Chevalier pour le groupe libéral, avec mes plus plates excuses!

M. Alexandre Chevalier (L). Madame la présidente, je serais ravi que le groupe libéral compte douze sièges dans cette enceinte... Nous refuserons cette urgence, tout simplement parce qu'il s'agit d'une nouvelle interpellation qui vient s'ajouter à la longue liste d'interpellations déjà à l'ordre du jour. Si le bureau avait eu la sagesse de suivre la pratique qui voulait qu'on traite rapidement les interpellations, il aurait évité ces urgences. Il y a six interpellations à l'ordre du jour et nous considérons qu'elles étaient tout aussi urgentes au moment de leur dépôt. Aujourd'hui, cette interpellation I-207 n'a qu'à suivre le cours habituel, tel que décidé par le bureau.

M^{me} Christiane Olivier (S). Le groupe socialiste acceptera la motion d'ordre et l'urgence de l'interpellation I-207.

Mise aux voix, la motion d'ordre est acceptée par 35 oui contre 34 non.

La présidente. M^{mes} Wenger et Arlotti pourront donc interpellier le Conseil administratif à 20 h 30.

5. Proposition de résolution du Conseil administratif du 20 janvier 2010 en vue de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan de site, dit de la rue des Garages, situé entre les rues Dejean, de Lausanne, du Valais et l'avenue Blanc, en limite nord du quartier des Pâquis et portant sur les parcelles N^{os} 128 à 143 et 146 à 158, Genève, section Petit-Saconnex, et 4592, 4594, 4595, 4598, 4599, 4600, 4601, constitutif du domaine public (PR-768).

En date du 6 décembre 2007, le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI) a délivré l'autorisation de démolir des garages situés à la rue des Garages 3 (M 5789) et de construire, en lieu et place, un immeuble de logements (DD 100996).

L'implantation de l'immeuble objet de l'autorisation de construire est prévue à l'intérieur d'un îlot dense comprenant six groupes d'immeubles. Cet ensemble, construit en partie par les architectes Braillard et Vial, consiste en une composition très bien structurée caractérisée par de vastes squares paysagers bordés de bâtiments hauts, ouverts sur les angles, qui s'inspire des ensembles d'habitation construits à la même époque dans la périphérie de Vienne. On notera également que la construction de cet ensemble est contemporaine avec celle du square Montchoisy et découle de la même démarche architecturale et urbanistique.

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisations litigieuses, la Ville de Genève a rendu un préavis défavorable avec demande de révision de projet. La Ville a relevé notamment que le bâtiment projeté altérerait gravement la cohérence urbaine de cet ensemble et était très problématique sur le plan urbanistique. Il conduirait en outre à la destruction d'un espace vert accessible aux habitants dans un secteur déjà fortement bâti.

L'on relèvera encore que ce projet a fait l'objet des préavis défavorables de la sous-commission architecture de la Commission des monuments, de la nature et des sites (CMNS), de la Commission d'urbanisme, de la Commission d'architecture et de la Direction de l'aménagement du territoire.

La Fondation Braillard Architectes et la Société d'art public se sont également opposées à ce projet pour des raisons patrimoniales et urbanistiques.

Quant aux habitants riverains, ils ont remis au DCTI une pétition ayant recueilli près de 200 signatures contre ce projet. L'association Les Squares de Sécheron a, de plus, recouru contre l'autorisation de construire délivrée.

En date du 20 février 2008, le Conseil administratif a par conséquent décidé de former recours contre l'autorisation de construire délivrée par le DCTI. Par décision du 14 avril, la Ville de Genève et l'association Les Squares de Sécheron ont obtenu gain de cause auprès de la Commission cantonale de recours en matière de construction qui a retenu que l'ensemble concerné était digne de protection au sens des articles 89 et ss LCI et qu'en délivrant les autorisations de démolir et de construire le DCTI avait abusé de son pouvoir d'appréciation en s'écartant des préavis pratiquement unanimement défavorables. Les requérants et le DCTI ont par la suite recouru contre cette décision auprès du Tribunal administratif, ce dernier n'ayant à ce jour pas pris de décision.

De la justification d'un plan de site

L'adoption d'un plan de site sur ce périmètre se justifie dans la mesure où la valeur patrimoniale de cet ensemble, caractéristique du XX^e siècle, est reconnue:

- il fait partie des sites construits d'importance nationale et est répertorié en tant que tel dans l'«Inventaire des sites construits à protéger en Suisse, ISOS» qui préconise pour ce site de sauvegarder tous les éléments essentiels à la conservation de la structure ainsi que toutes les composantes de l'espaces libres et de ses principaux éléments constitutifs;
- il est inscrit dans les documents du Service des monuments et sites;
- ces squares sont répertoriés dans le recensement ICOMOS des jardins et parcs historiques;
- la sous-commission architecture de la CMNS a relevé la qualité indéniable de cet ensemble, digne de protection au sens des articles 89 et ss LCI;
- la Commission d'urbanisme est d'avis que le secteur concerné présente un intérêt patrimonial et urbanistique tel que l'étude d'un plan de site, au sens de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites (LPMNS), pourrait être engagée. L'unité conservation du patrimoine de la Ville de Genève est du même avis;
- la Fondation Braillard Architectes a souligné que la cohérence du schéma d'implantation, son originalité et son caractère achevé, ainsi que le traitement unitaire des volumes confèrent à cet ensemble une valeur urbaine et architecturale indéniable qui mérite d'être préservée dans son intégrité.

Par ailleurs, la densité de l'ensemble existant, égale à 3,2, est considérée comme élevée dans le tissu urbain du centre de Genève, dont la densité est par ailleurs considérée comme l'une des plus fortes de Suisse. Cet indice d'utilisation du sol très élevé milite en faveur du maintien des squares de qualité présen-

tant des éléments d'agrément indispensables, au service des logements voisins et d'un quartier déjà exceptionnellement dense. Relevons que la densité des îlots des squares de Montchoisy aux Eaux-Vives, désormais protégés par un plan de site, se monte à 2,6.

Malgré ce qui précède, le DCTI a indiqué qu'il n'entendait pas élaborer un plan de site pour ce secteur.

En application de la LPMNS, les communes peuvent toutefois solliciter en tout temps du Conseil d'Etat l'adoption d'un tel plan sur leur territoire. A cet effet, le Conseil administratif doit élaborer, en liaison avec le département cantonal et la Commission des monuments, de la nature et des sites, un projet de plan de site (art. 39 LPMNS), qui, sur préavis du Conseil municipal exprimé sous forme de résolution, sera transmis au Conseil d'Etat. Après s'être assuré que le projet répond sur le plan formel aux exigences légales, le Conseil d'Etat est tenu d'engager la procédure d'adoption du plan de site, prévue aux articles 40 ss LPMNS.

Au vu de ce qui précède, la Ville a mandaté le bureau dlv architectes et Anita Frei pour élaborer une étude historique et l'avant-projet de plan de site qui vous est soumis ce jour.

Description de l'avant-projet de plan de site

Le présent avant-projet de plan de site et son règlement ont pour but d'assurer la protection de l'ensemble des immeubles et des squares situés entre les rues de Lausanne, du Valais, Dejean, et l'avenue Blanc dans le quartier de Sécheron. En particulier, il s'agit de préserver leurs qualités urbanistiques, architecturales et paysagères, dans l'esprit prévalant lors de leur réalisation entre 1912 et 1933.

Le périmètre de l'avant-projet de plan de site est situé en deuxième zone de construction et comprend les parcelles N^{os} 128 à 143 et 146 à 158, Genève, section Petit-Saconnex, totalisant approximativement 25 000 m². La Ville de Genève est propriétaire de la parcelle N^o 140, l'Etat de Genève de la parcelle N^o 138 et la CIA des parcelles N^{os} 147 à 153 formant l'îlot entre les rues Dejean, des Garages, Dentand et l'avenue Blanc.

L'analyse menée par l'administration municipale et ses mandataires, sur le potentiel d'évolution du site, a conduit à la conclusion que cet ensemble se présente comme une composition architecturée, aboutie et équilibrée et que toute construction remettrait en cause le rapport entre les pleins et les vides de la composition originelle. L'avant-projet de plan de site interdit dès lors la construction de nouveaux bâtiments et préconise le maintien:

- des bâtiments dans leurs principes architecturaux, notamment le gabarit, le volume, les matériaux, les teintes et les éléments caractérisant leur valeur tel que la modénature des façades, le profil des toitures, les structures intérieures, les aménagements et décors des halls d'entrée et des cages d'escalier;
- des aménagements extérieurs, notamment la végétation des squares et l'arbo-risation des avenues.

En termes d'affectations, l'avant-projet de plan de site préconise que les rez-de-chaussée des bâtiments affectés à des activités qui contribuent directement à l'animation du quartier, telles que boutiques, restaurants ou cafés, conservent une destination commerciale ouverte au public notamment le long de la rue de Lausanne et la rue du Valais. Les activités administratives, conformément aux dispositions du plan d'utilisation du sol de la ville de Genève, sont quant à elles exclues.

Les box fermés situés le long de la rue des Garages ainsi que les constructions basses sont également maintenus, mais une éventuelle affectation en surface commerciale ou artisanale peut être envisagée pour autant que leurs devantures préservent les partitions actuelles des box.

A noter que le présent avant-projet de plan de site a été accueilli favorablement par la sous-commission étude d'aménagement de la Commission des monuments, de la nature et des sites et du Service des monuments et sites.

Commentaire du Conseil administratif

Le Conseil administratif soutient avec conviction cet avant-projet de plan de site qui donne les bases permettant de préserver un ensemble bâti d'une qualité reconnue.

Au vu de ce qui précède, le Conseil administratif vous invite, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre r), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu l'article 39, alinéas 2 et 3, de la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article unique. – Approuve dans son principe l'avant-projet de plan de site, dit de la rue des Garages, situé entre les rues Dejean, de Lausanne, du Valais et l'avenue Blanc, en limite nord du quartier des Pâquis, et invite le Conseil administratif à transmettre ledit projet au Conseil d'Etat en vue d'engager sa procédure d'adoption.

Annexe: avant-projet de plan de site

La proposition est renvoyée à la commission de l'aménagement sans débat de préconsultation.

6. Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant net total de 485 000 francs destiné à la restauration de la fontaine monumentale du Jardin anglais (PR-769).

Préambule

L'état de corrosion des éléments de structure en fonte de la fontaine nécessite une intervention de restauration lourde, avant que des dégradations irréversibles ne se produisent.

Afin de répondre aux normes actuelles de sécurité, l'illumination et les conduites des câbles électriques doivent être changées et le pourtour du bassin, constitué d'une contremarche et d'un caniveau, doit également être rénové.

Le Service du génie civil a mené, en interne et au travers d'un mandataire, des études pour restaurer les fontes et les pierres de taille, pour mettre en place de nouvelles alimentations et évacuations d'eau, ainsi que remettre aux normes l'illumination et l'électricité.

La présente proposition de crédit a pour but d'assurer le financement de l'ensemble des travaux susmentionnés.

Exposé des motifs

1. Alimentation et écoulement des eaux

Local technique

La fontaine fonctionne en système d'eau recyclée. Le local technique enterré, à proximité du bassin, nécessite quelques travaux de sanitaire et d'électricité.

Alimentation en eau

L'eau de la fontaine provient actuellement du système d'arrosage du parc. Le raccordement au réseau SIG sera modifié. Au vu de la vétusté de certaines conduites, les installations sanitaires seront partiellement refaites.

Écoulement EU

Les eaux usées de la fontaine se jettent actuellement directement au lac. Des travaux de raccordement au réseau d'assainissement doivent être entrepris. En

effet, le risque de pollution accidentelle de la fontaine se vidangeant directement au lac n'est pas en conformité avec la loi sur l'écoulement des eaux.

2. Restauration de la fontaine

Bassin en pierre

L'étanchéité doit être entièrement refaite et le gainage des câbles électriques, encastré dans la pierre, doit être remis aux normes.

Le fût et les vasques

L'ensemble des éléments en fonte est fortement corrodé et doit être démonté pour être traité en atelier.

Electricité

– Illumination

Les lampes pour l'illumination du bassin, des statues et des effets d'eau, sont vétustes et ne correspondent plus aux normes de sécurité. Pour répondre à ces dernières, la pose de lampes à halogénure métallique (HIT) est prévue.

– Installation électrique

Modification des installations pour mise en conformité aux normes de sécurité et adaptation des nouveaux dispositifs d'alimentation en eau. Le tableau électrique existant est conservé.

Contremarche, caniveau

Ces éléments, qui entourent la fontaine, se sont cassés à de nombreux endroits et ont été remplacés au fur et à mesure, de façon provisoire, par des pièces de bois. Il est prévu de remplacer la contremarche et le caniveau.

Description des travaux

1. Alimentation et écoulement des eaux

Local technique

Ce dernier, construit dans les années 1940, nécessite des travaux d'entretien de plomberie, d'électricité, ainsi que des forages pour permettre le passage des nouvelles alimentations, eau, électricité et évacuation.

Pour protéger la pompe du circuit des jets, il est impératif de procéder au changement de l'ensemble des tuyaux de l'installation de recyclage actuelle,

qui ne sont pas en inox ou en polyéthylène. En effet, la corrosion à cœur des conduites sanitaires existantes, en acier, a pour conséquence de charger l'eau de déchets métalliques, qui se détachent de l'intérieur des tuyaux et endommagent la pompe, située dans le local technique; comme cela s'est déjà produit au printemps 2006.

Ecoulement EU

Afin de répondre aux mesures de protection de l'environnement du lac, les eaux de vidange de la fontaine seront évacuées par un collecteur de diamètre 200 mm sur une longueur de 35 m, raccordé au système d'assainissement du quai Général-Guisan.

2. Restauration de la fontaine

Echafaudage

Pour des raisons de sécurité, il est nécessaire d'installer un échafaudage tout autour de la fontaine pour l'exécution des travaux de restauration.

Bassin en pierre

L'étanchéité du bassin, constituée d'une résine sur chape en ciment, est fissurée et présente des fuites. Elle sera enlevée par piquage et remplacée par une nouvelle étanchéité en résine.

L'ensemble du jointolement des pierres constituant le pourtour du bassin sera retiré et refait selon les méthodes prescrites par la protection du patrimoine.

Le fût et les vasques

La fontaine du Jardin anglais, constituée d'un fût central, cerclé de vasques en fonte, a été créée par le sculpteur Mathurin Moreau (1821-1912). De renommée mondiale, ce dernier collabora aux prestigieux chantiers de Paris, comme l'Opéra, les Tuileries, le Trocadéro et l'Hôtel de Ville de Paris.

La fontaine, planche 554, modèle T, du catalogue des fonderies du Val d'Osne, du fondeur André Barbezat, représente, dans son centre inférieur, quatre statues allégoriques de Neptune, Amphitrite, Acis et Galatée, surmontées d'une grande vasque octogonale, de quatre angelots et d'une vasque supérieure circulaire.

Ces éléments, corrodés, doivent être restaurés en atelier spécialisé. Les interventions consistent à retirer la corrosion des faces intérieures et extérieures des éléments désassemblés par sablage, puis, avant peinture, par l'application d'une protection anticorrosion durable, par un procédé appelé métallisation ou choup-

page (projection par zingage au feu). Ces pièces feront l'objet d'une recherche de polychromie originale.

La restauration vise aussi à remettre les assemblages de pièces en fonte dans un fonctionnement mécanique, sans liaison soudée, afin de permettre une dilation du métal sans mise en tension interne.

Ces traitements indispensables sont particulièrement délicats, car ils peuvent engendrer des microfissures pouvant fragiliser la fonte jusqu'à la rupture de la pièce. D'autre part, comme la fonte est un matériau cassant, sa manutention doit se faire avec des moyens de levage adaptés dans des locaux isolés du froid. Pour ces raisons, les phases de montage et de démontage des éléments en fonte auront lieu en été.

Electricité

– Illumination

En collaboration avec le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité, section éclairage public et illuminations, ainsi qu'avec le Service de l'énergie, il est prévu de remplacer entièrement l'installation électrique des éclairages d'illumination, qui ne correspondent plus aux critères environnementaux, ni aux normes de sécurité.

L'installation existante comporte 24 projecteurs pour une puissance installée de 4500W. Elle est composée de lampes à incandescence, destinées à disparaître d'ici à 2012. La rénovation prévoit d'installer 32 projecteurs HIT (halogénure métallique) pour une puissance globale de 1120 W, ce qui permet de diminuer la consommation par 4, pour le même éclairage. Les coûts d'entretien des lampes HIT et lampes à incandescence sont sensiblement les mêmes, en effet les projecteurs sont intégralement démontés et nettoyés pendant la saison d'hiver.

Il est important de proposer une illumination de qualité au centre de ce parc qui est très fréquenté, autant de jour que de nuit.

– Installation électrique

L'installation électrique du local de recyclage fera l'objet de modifications ponctuelles.

Contremarche, caniveau

La fontaine est entourée d'une contremarche, créée en 1985, cerclée d'un caniveau à fente longitudinale.

Le plaquage en Cristalina de la contremarche, rapporté sur la partie extérieure du pourtour de celle-ci, se décolle et se brise; il sera remplacé par la même pierre,

ou par du marbre de Carrare, dont l'aspect est identique. Le choix sera dicté par les délais de livraison.

Le caniveau, endommagé à de multiples endroits, résiste mal au trafic lourd manœuvrant dans le parc lors des manifestations estivales. Il sera reconstruit avec des éléments courbes en fonte, résistant à ce type de trafic. Ces pièces en arcs seront fabriquées sur mesure. Ces interventions seront réalisées en été, pendant le traitement des vasques et sculptures en atelier.

Mandataires

Honoraires ingénieur civil pour l'alimentation et l'évacuation des eaux.

Honoraires pour la recherche de la polychromie originale.

Honoraires géomètre

La direction de chantier sera effectuée par le Service du génie civil, en collaboration avec le Service de la protection du patrimoine, le Service de l'énergie et le Service de l'aménagement urbain et de la mobilité.

Agendas 21 et choix écologiques

Dans le cadre de la restauration de la fontaine, les matériaux à changer seront évacués dans une décharge appropriée.

Le sablage, la métallisation, ainsi que les travaux de peinture seront exécutés en atelier par une entreprise spécialisée, répondant aux critères de la protection de l'environnement.

Le remblayage des fouilles est prévu en grave recyclée, provenant de centrale.

Les bétons de remplissage seront réalisés en béton composé de matériaux recyclés.

Les enrobés bitumineux utilisés dans les allées du parc sont constitués en partie de matériaux recyclés.

Information publique

Une information sera communiquée dans le cadre des travaux par la pose de panneaux à l'attention des usagers.

Une communication particulière sera mise en place avec le comité d'organisation des pré fêtes et fêtes de Genève, il conviendra de définir d'un mode de surveillance, afin d'éviter tout acte de vandalisme.

Estimation des coûts**1. Alimentation et écoulement des eaux***Local technique**Alimentation en eau**Écoulement EU*

Travaux de génie civil

33 000

Travaux de sanitaire

32 000

Total

65 000.00

2. Restauration de la fontaine*Echafaudage*

25 000

Bassin en pierre

75 000

*Le fût et les vasques*105 000*Electricité*

– Illumination

65 000

– Installation électrique

25 000

*Contremarche, caniveau*40 000

Total

375 000.00

Honoraires

Honoraires ingénieur civil

5 000

Honoraires expertises

10 000

Honoraires géomètre

2 000

Total

17 000.00

Information et communication

10 000.00

Coût des travaux hors TVA

427 000.00

TVA 8%

34 160.00

Total TTC brut

461 160.00

Prestations du personnel en faveur des investissements 4%

18 446.40

Total net

479 606.40

Intérêts intercalaires $\frac{479\,606,40 \times 8 \times 3,5\%}{2 \times 12}$ 5 595.40

Total TTC

485 201.80

Total TTC arrondi à

485 000.00**Validité des coûts**

Le coût des travaux envisagés pour la restauration de la fontaine a été évalué selon des demandes d'offre établies entre 2007 et 2009.

Programme des travaux

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront commencer après le vote du Conseil municipal, pour autant qu'ils soient entrepris durant la belle saison, étant donné que les composants principaux de la fontaine sont très sensibles à la manipulation, ainsi qu'aux basses températures. Les travaux dureront environ huit mois. La date de mise en exploitation prévisionnelle est prévue au second trimestre 2011.

Subvention et partenariat

La restauration de la fontaine ne bénéficie d'aucune subvention.

Autorisation de construire

La restauration de la fontaine ne nécessite aucune autorisation. En revanche, une autorisation de construire sera déposée concernant le collecteur EU.

Régime foncier

La fontaine fait partie du domaine public communal de la Ville de Genève, parcelle N° 4130, feuille 6 de Genève/Cité.

Référence au 5^e plan financier d'investissement

Cet objet ne figure pas au 5^e plan financier d'investissement 2010-2021.

Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre

Le service gestionnaire et bénéficiaire de ce crédit est le Service du génie civil.

La maîtrise d'œuvre sera assurée par un ingénieur spécialisé dans ce type de restauration.

Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

Suite à la restauration de la fontaine, l'entretien, le nettoyage et l'éclairage seront assurés dans le cadre des budgets ordinaires des services de la Ville de Genève et n'entraîneront pas de charges d'exploitation supplémentaire.

Quant à la charge financière:

La charge financière annuelle, comprenant les intérêts au taux de 3% et l'amortissement au moyen de 10 annuités, se montera à 56 857 francs.

Au bénéfice de ces explications, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté ci-après:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

vu les articles 22 et suivants de la loi sur les routes du 28 avril 1987;

vu les articles 53 et 54 de la loi sur les eaux du 5 juillet 1961;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 485 000 francs destiné à la restauration de la fontaine monumentale du Jardin anglais.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 485 000 francs.

Art. 3. – La dépense nette prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2021.

Art. 4. – Le Conseil administratif est autorisé à constituer, épurer, radier ou modifier toute servitude à charge et/ou au profit des parcelles faisant partie du périmètre concerné, nécessaire à l'aménagement projeté.

La proposition est renvoyée à la commission des travaux et des constructions sans débat de préconsultation.

7. Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire extraordinaire de 100 000 francs en faveur du Concours hippique international de Genève (CHI-W) (PR-770).

Le 12 décembre 2009, le Conseil municipal a voté un budget de fonctionnement de 45 367 411 francs pour la promotion et le développement du sport à Genève, dont un montant de 829 700 francs pour le soutien à l'organisation de manifestations sportives à Genève.

Comme la presse l'a déjà largement relayé ces derniers temps, le Concours hippique international de Genève s'apprête à vivre une année 2010 exceptionnelle avec l'organisation de l'événement équestre le plus important: les finales de la Coupe du monde de saut d'obstacles et d'attelage qui auront lieu du 14 au 18 avril 2010 à Geneva Palexpo. Genève accueillera donc le monde entier de l'équitation avec des cavaliers et cavalières en provenances de 14 ligues différentes. Les 18 meilleurs cavaliers d'Europe de l'Ouest et les 14 meilleurs d'Amérique du Nord ont d'ores et déjà confirmé leur participation.

Les nombreux atouts de Genève tels que la qualité des dernières éditions, la proximité immédiate de l'aéroport, les infrastructures de Palexpo ainsi que le dynamisme et le professionnalisme du comité d'organisation n'ont pas laissé la Fédération internationale des sports équestres indifférente.

Toutefois, une telle organisation nécessite une nouvelle infrastructure et génère des coûts supplémentaires importants, le budget de la manifestation passant de 3,6 millions pour une édition normale à près de 7 millions pour l'édition 2010. La totalité des infrastructures de Palexpo ayant été repensée, ce ne sont pas moins de 10 000 spectateurs qui pourront assister à cette manifestation. Malgré un apport considérable des partenaires privés (plus de 3 millions) et un soutien exceptionnel de l'Etat de Genève à hauteur de 500 000 francs, le budget prévisionnel de la manifestation présente encore un déficit prévisionnel de 667 813 francs.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif a décidé lors de la séance du 27 janvier 2010, de soutenir cette manifestation et de soumettre à votre Conseil municipal une demande de crédit budgétaire extraordinaire de 100 000 francs en faveur du Concours hippique international de Genève.

Conclusion

Au bénéfice de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire extraordinaire de 100 000 francs en faveur du Concours hippique international de Genève (CHI-W).

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2010.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2010 sur la nature comptable 365000, centre de coût 5009010, «Direction du Service des sports, Subventions accordées – institutions privées».

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, voilà une proposition que vous avez eu tout le temps de lire... Depuis deux ans et demi, conformément à la demande du Conseil municipal, la politique du Service des sports vise à attirer ou à faire revenir à Genève de grandes manifestations de renom international. Avec mon collègue de l'Etat Mark Muller, chargé des sports à l'époque – domaine repris maintenant par Charles Beer, depuis l'élection du nouveau Conseil d'Etat – nous avons mandaté un groupe de travail, formé d'Olivier Mutter, enseignant à l'IDHEAP (Institut de hautes études en administration publique) et spécialiste des sports, Grégoire Pennone, ancien président du Marathon de Genève, Michael Kleiner, bras droit de Mark Muller – et aujourd'hui de Charles Beer – pour le sport, et Philippe Voirol, chef du Service des sports. Le mandat était de définir des pistes pour faire en sorte que des manifestations de grande envergure puissent de nouveau avoir lieu dans le canton, les communes et la Ville de Genève. Ce groupe de travail nous a rendu son rapport.

Je puis donc vous confirmer ce que j'ai dit à la presse il y a quelques semaines, à savoir que le Marathon de Genève, qui avait été abandonné, aura lieu au mois de mai 2010. Nous avons trouvé les solutions qui s'imposent, avec des partenaires publics et privés, et c'est une bonne nouvelle. De même, le triathlon, qui était aussi entre parenthèses, pourra sans doute avoir lieu. Enfin, j'ai appris hier,

en recevant les responsables du taekwondo, que le 31^e Championnat suisse aura lieu cette année au centre sportif du Bois-des-Frères, qui appartient à la Ville de Genève. Bien évidemment, un partenariat privé-public finance la manifestation, mais sous l'égide de la Ville de Genève.

S'agissant du Concours hippique de Genève, qui avait lieu en général au mois de novembre, nous nous sommes battus, avec sa présidente, pour accueillir cette année les finales de la Coupe du monde de saut d'obstacles et d'attelage. Cette manifestation de grande envergure, ce mondial de l'hippisme aura lieu à Palexpo ce printemps et c'est une très bonne nouvelle. Cette compétition, retransmise sur les chaînes d'Amérique du Nord et du Sud, et sur les chaînes européennes, sera extrêmement importante pour l'image de notre canton et de notre ville.

J'en viens au financement. La part du partenariat privé est très importante, avec de nombreux sponsors et mécènes. Le Conseil d'Etat, lui, a décidé de mettre 500 000 francs et nous vous demandons 100 000 francs. Ici, j'anticipe une question qui sera certainement posée, je la vois venir: certains vont prétendre que j'ai des cassettes à disposition pour ce genre de manifestation. Alors, Mesdames et Messieurs, je vous renvoie au budget 2010, que vous avez voté en décembre 2009. A la page 129, sous «Manifestations annuelles», figurent 565 700 francs. Ce budget important concerne des manifestations qui sont organisées chaque année. Avec l'accord de la commission de la jeunesse et des sports et de votre Conseil, puisque vous avez voté le budget, nous attribuons ces sommes aux associations, groupements et fondations qui en font la demande. Nous ne pouvions pas prélever de l'argent sur cette rubrique, car c'eût été faire affront aux personnes physiques ou morales qui organisent ces manifestations. A la page 131 figure aussi un montant pour «Manifestations et organisations diverses». C'est sur cette rubrique que nous nous sommes permis de prélever les sommes pour réactiver les manifestations que je viens de citer et qui avaient été abandonnées depuis quelques années.

C'est dire que nous allons dans le sens que vous souhaitez, et j'y perdrais mon latin si certaines ou certains d'entre vous ne soutenaient pas la proposition PR-770.

Préconsultation

La présidente. Monsieur Alexandre Wisard... Monsieur Alexandre Chevalier, vous avez la parole... (*Exclamations et rires.*) Comment ai-je pu me tromper une seconde fois, et sur un sujet pareil?

M. Alexandre Chevalier (L). Mais que se passe-t-il ce soir, Madame la présidente?

La présidente. Je suis peut-être éblouie par M. Wisard... (*Rires.*) Oui, on fait ce qu'on peut pour se faire pardonner! Je vous en prie, poursuivez, Monsieur Chevalier!

M. Alexandre Chevalier. Merci, Madame la présidente. Le groupe libéral se réjouit de cette proposition. En effet, nous sommes très attachés au fait que de grandes manifestations sportives, de grandes compétitions internationales se tiennent à nouveau à Genève. C'est ici un bel exemple de compétition qui fait du bien au sport, à Genève et à son image. Ces 100 000 francs sont un peu les prémices de ce que nous cherchons à faire depuis plusieurs années, notamment à travers diverses motions, à savoir mettre en place un partenariat public-privé fort pour l'organisation de ces manifestations.

S'agissant du Concours hippique, il faut relever le gros engagement des privés, qui investissent plus de 3 millions dans la manifestation. L'apport de 100 000 francs proposé par le Conseil administratif nous semble plus que raisonnable et sera voté avec enthousiasme et sur le siège par les libéraux ce soir. En effet, les organisateurs ont besoin de boucler leur budget et, compte tenu du délai référendaire de quarante jours, ce montant doit être voté rapidement. C'est donc un grand oui que nous dirons à ces 100 000 francs en faveur d'une manifestation qui fait du bien au sport et à Genève!

M. Jean-Charles Lathion (DC). M. Chevalier a dit l'essentiel. J'ajouterais juste qu'en encourageant le Concours hippique nous pouvons nous attendre à un véritable retour sur investissement. Il en va de l'image de Genève et je trouve que le Conseil administratif joue là tout son rôle. De plus, si l'encouragement de la Ville de Genève est important, je ferai remarquer que, par rapport aux 7 millions nécessaires, il reste dans une proportion tout à fait modérée. Donc, bravo au Conseil administratif de faire rayonner Genève à l'extérieur! Il l'a fait récemment avec le pavillon à l'exposition de Shanghai, que le Parti démocrate-chrétien a aussi soutenu. Nous dirons donc oui à cette proposition et oui également au vote sur le siège. En effet, nous n'allons pas dépenser des jetons de présence pour discuter d'une évidence.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Mesdames et Messieurs, j'ai l'impression de rêver, ou plutôt de faire un cauchemar! Nous sommes en 2010, nous avons des problèmes, une crise violente se prépare, et que nous présente le Conseil administratif? 100 000 francs pour un concours hippique qui n'a même pas lieu sur le territoire de la Ville! Certes, cela peut faire du bien au sport, mais nous préférons faire du bien à la population! Or, 100 000 francs, c'est beaucoup d'argent. Effec-

tivement cette manifestation coûte beaucoup plus cher. Mais il semble que l'Etat, pour une fois, s'engage largement. Alors, 100 000 francs de plus ou de moins, pour l'Etat, ce n'est rien du tout.

Que certains aient du goût pour ce genre de manifestation, je n'en doute pas une seconde. Mais nous avons vu à quel succès ont abouti les efforts que nous avons faits pour un certain navigateur... Pour ma part, en ce moment, je n'ai pas très envie de mettre 100 000 francs dans du sport de haut niveau. Je préfère les consacrer à quelque chose qui soit plus utile pour la population, plus proche de ses préoccupations, moins *show off*. Quant à l'image de Genève, il me semble qu'elle aurait plus à souffrir d'une étiquette supplémentaire de ville riche, bourgeoise et inaccessible. Car c'est très exactement l'image que véhicule le Concours hippique. Que les épreuves soient retransmises en Amérique latine ou même en Chine, ce n'est pas notre problème. Notre problème, c'est de nous occuper de la population et de répondre à ses préoccupations. Alors, 100 000 francs pour un concours hippique, de grâce, non!

M. Mathias Buschbeck (Ve). Nous rejoignons l'analyse faite par M^{me} Wenger. Si une large majorité, voire l'unanimité de la commission de la jeunesse et des sports s'est mise d'accord pour soutenir des manifestations sportives d'envergure en ville de Genève, pour notre part, nous avons un peu de peine avec le Concours hippique. En effet, nous avons amendé la motion, en précisant que la Ville soutenait les manifestations sportives d'envergure qui pouvaient servir d'exemple pour la jeunesse. Or le sport hippique reste relativement confidentiel et il est improbable que tous les habitants de la Ville de Genève se mettent à pratiquer le cheval demain – ce qui serait d'ailleurs un peu compliqué...

Dans ce sens-là et boutade mise à part, nous préférons soutenir des sports plus populaires, les manifestations plus élitistes, comme le Concours hippique, pouvant être largement sponsorisées par le secteur privé. Certes, nous savons que les privés font déjà un gros effort, mais je crois que Rolex n'est pas à 100 000 francs près, alors que 100 000 francs est une somme importante pour la collectivité. Comme l'a relevé M^{me} Wenger, il y a des besoins sociaux urgents en ville de Genève et, aujourd'hui, nous ne pouvons pas considérer cette subvention comme une priorité. Pour cette raison, nous refuserons la proposition PR-770.

M. Christophe Buemi (S). Pour ce qui est du groupe socialiste, nous soutiendrons le vote sur le siège de ces 100 000 francs. Nous pensons que c'est là un bon exemple de partenariat, de collaboration intelligente entre des privés et la Ville, pour soutenir le sport. Beaucoup de personnes croient encore que l'équitation est un sport élitaire, mais c'est faux. Il suffit de voir combien de personnes font de

l'équitation tous les week-ends, dans la campagne genevoise. Il n'est pas nécessaire d'être riche pour faire de l'équitation. Je vous assure que beaucoup de gens de la classe moyenne ou de condition modeste font aussi de l'équitation. Ce sport est accessible à tous et s'est largement démocratisé ces dernières années.

Cette proposition est un bon exemple de ce qui peut être fait entre la Ville et les privés pour poser les jalons d'une nouvelle politique du mécénat permettant de financer, le moment venu, de grandes manifestations véhiculant une bonne image, positive, de Genève. Chaque fois que nous avons discuté de ce sujet en commission de la jeunesse et des sports, nous avons réussi à avoir une unanimité. Le groupe socialiste acceptera donc de voter sur le siège cette proposition PR-770.

M. Sylvain Clavel (UDC). Le groupe de l'Union démocratique du centre votera ces 100 000 francs sur le siège. En effet, nous souhaitons encourager le sport notamment pour les jeunes. L'équitation est un sport sain et nous encourageons vivement les jeunes à assister au concours et, pourquoi pas, à y participer un jour. Nous voterons cette proposition sur le siège.

M. Rémy Burri (R). Le groupe radical acceptera également cette proposition et il est prêt à la voter sur le siège. Il ne s'agit pas ici d'un concours hippique quelconque, mais d'un championnat du monde. La Ville, le Canton et les organisateurs se battent depuis de nombreuses années pour faire venir ce championnat à Genève. Le Conseil administratif a su emboîter le pas et apporter son soutien à un financement qui est essentiellement assuré par les privés. Somme toute, les 100 000 francs que M. Tornare nous demande ce soir sont tout à fait modestes par rapport au budget de la manifestation. Par ailleurs, je trouve dommage que l'on profite de ce débat pour opposer le sport populaire et le sport d'élite, ou le sport business... Proportionnellement aux subventions accordées par la Ville à d'autres sports bien plus confidentiels, ce montant de 100 000 francs nous paraît tout à fait modeste et acceptable.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Je voudrais revenir sur l'intervention de M^{me} Wenger qui, de façon démagogique, plaide à l'aide d'images archaïques, en opposant sport populaire et sport de riches, le sport hippique étant, selon elle, réservé à une classe privilégiée. Je lui répondrai en parlant du retour sur investissement. Mesdames et Messieurs, lors de telles manifestations au rayonnement international, des équipes de télévisions filment, des téléspectateurs nous regardent de partout, mais il y a également des infrastructures qui fonctionnent, des

hôtels de la place qui accueillent des gens... Tout cela produit des richesses qui, au final, nous permettent de financer toutes les actions sociales que nous entreprenons en Ville. Cela, il faut le reconnaître, demande de prendre un peu de distance, d'essayer de raisonner différemment qu'au ras des pâquerettes, en avançant des clichés complètement dépassés!

M. Jacques Baud (HP). Certes, les chevaux, c'est bien, et les concours hippiques, c'est sympa. Mais, quand j'étais jeune et aujourd'hui encore, j'entends autour de moi des gens dire que c'est un sport de riches et qu'ils n'en ont rien à cirer... Ont-ils tort ou ont-ils raison? Il faudrait peut-être renvoyer cette proposition en commission hippique... Bon, il n'y a pas de commission hippique, mais je me pose quand même des questions: 100 000 francs, est-ce trop ou trop peu? Il est vrai que c'est une manifestation importante, mais devons-nous, nous les citoyens, payer pour une société qui décide de l'organiser? Je ne sais pas, je me pose des questions...

Si cette manifestation a lieu, c'est parce qu'elle rapporte de l'argent à pas mal de monde. Alors, devons-nous payer? Si nous mettons 100 000 francs, nous devrions au moins avoir une compensation, par exemple pour les gens qui n'ont pas les moyens de payer l'entrée. Pourrait-il y avoir des billets gratuits ou très bon marché pour que nos pauvres – car nous avons des pauvres! – puissent assister à cette manifestation qui, je le répète, est destinée aux riches.

Quant aux caméras du monde entier qui seront braquées sur le concours hippique, elles filmeront les sabots et les queues des chevaux, mais certainement pas la ville, si ce n'est fortuitement. Alors, arrêtons de rêver! Envoyons cette proposition en commission et, en échange de ces 100 000 francs, trouvons un moyen pour que tous ceux qui aimeraient voir galoper les chevaux puissent le faire!

M^{me} Christiane Olivier (S). Je n'entrerai pas dans le débat consistant à savoir s'il s'agit d'un sport de riches ou de pauvres, d'un sport de masse ou d'un sport d'élite, car c'est là un faux débat qui s'installe, alors que nous aurions bien d'autres choses à faire!

Je voudrais en revanche dire que cette proposition s'inscrit tout à fait dans les demandes répétées du Conseil municipal, qui souhaitait que la Ville de Genève accueille des manifestations sportives de haut niveau, voire internationales. D'autre part, je ferai référence au rapport issu du Forum des sports organisé par notre magistrat, M. Manuel Tornare. Des recommandations ont été émises qui disent: «Engagement formel et communications publiques des pouvoirs publics, Ville et Canton; choix d'un socle d'une dizaine de manifestations sportives récur-

rentes et de deux ou trois en fonction des opportunités ponctuelles, avec lesquelles l'Etat de Genève et la Ville de Genève passent un contrat de prestations; choix d'un événement phare pour lancer le programme de soutien aux manifestations sportives d'envergure. Le Concours hippique international de Genève nous semble particulièrement adapté, étant donné qu'il accueille la finale de la Coupe du monde du 14 au 19 avril.» Cette proposition PR-770 s'inscrit donc totalement dans ces recommandations.

Certes, je comprends les préoccupations de la préopinante d'A gauche toute! qui évoquait la crise, les problèmes financiers et les personnes nécessiteuses, mais il ne faut pas déshabiller Pierre pour habiller Paul! Ce n'est pas parce que nous votons 100 000 francs pour une manifestation sportive que nous négligerons les besoins sociaux. A toujours opposer les besoins, on n'arrive finalement à rien!

Pour terminer, je voudrais rappeler que, parmi les événements sportifs choisis par la commission de la jeunesse et des sports, il y a effectivement le Concours hippique. Celui-ci a un budget de plus de 7 millions dont l'essentiel est pris en charge par les privés. Il y aura des retransmissions en direct à la télévision, on attend 700 bénévoles et 38 500 spectateurs. Avec toutes ces personnes qui viendront assister à cette manifestation, les retombées économiques seront effectivement énormes, M. Lathion l'a bien dit, non seulement pour le Canton, mais également pour la Ville.

Quant au vote sur le siège, il se justifie non seulement parce qu'il s'agit d'une «petite» somme, mais surtout parce que cette manifestation a lieu au mois d'avril. Voilà pourquoi nous demandons la discussion immédiate. Et je remercie les groupes en face qui se sont déjà prononcés positivement à cet égard.

M. Jean-Marc Froidevaux (L). Mesdames et Messieurs, il est facile de dire d'une manifestation qu'elle est ceci ou cela, mais c'est souvent l'ignorance qui parle... Cette manifestation n'est pas le *mundial*: elle accueillera la finale de la Coupe du monde, soit une compétition parmi d'autres, durant ces quatre jours. Pour le reste, il y aura des courses juniors, des pony games, des chasses, des courses pour cavaliers de niveau régional – c'est-à-dire des licences R – quelques courses pour des licences nationales et, subsidiairement, quelques courses de qualification pour d'autres compétitions. Cela pour dire qu'ici nous entendons des discours qui portent sur une seule soirée, soirée certes importante, puisque nous aurons le plaisir de voir les plus beaux chevaux et les meilleurs cavaliers et cavalières. A cette occasion, le monde des cavalières et cavaliers genevois, notamment les juniors, se pressera derrière les portes pour voir et commenter chacun des passages, s'enthousiasmer et devenir à son tour ce cavalier qui rêve, puis ce cavalier qui saute et enfin ce cavalier qui franchit l'obstacle!

Or le rôle de la politique est précisément de permettre à chacun d'entre nous de franchir l'obstacle, car les obstacles, c'est la vie. La politique n'a pas d'autre objectif. En conséquence, 100 000 francs pour amener notre jeunesse à voir l'obstacle, à en prendre la mesure, à évaluer l'élan, à compter les pas et à sauter l'obstacle, ce n'est pas cher payer pour un moment de cette importance.

M. Mathias Buschbeck (Ve). Les Verts n'ont jamais prétendu que l'événement n'était pas important! C'est effectivement un événement important pour le sport hippique. Néanmoins, nous considérons que la Ville de Genève n'a pas à y participer financièrement. D'une part, les pouvoirs publics s'investissent déjà grandement par l'intermédiaire du Canton. D'autre part, comme l'a relevé M^{me} Wenger, la manifestation n'a pas lieu sur le territoire de la Ville. Dès lors, nous considérons que les sponsors peuvent élargir leur soutien, qu'ils ne sont plus à 100 000 francs près. D'ailleurs, nous sommes surpris d'entendre la droite dire que les pouvoirs publics doivent mettre plus de moyens dans l'organisation de cette manifestation sportive, alors que, d'habitude, elle souhaite toujours une plus grande participation des partenaires privés.

M^{me} Danièle Magnin (L). J'ai entendu l'histoire toute récente d'une jeune fille genevoise, qui a eu la main heureuse en prenant un cheval dont personne ne voulait. Elle l'a entièrement préparé elle-même et a été invitée à participer à une compétition de coupe du monde en saut, où elle s'est classée neuvième, alors qu'elle n'avait jamais fait de grande compétition. Cela n'a rien à voir avec l'élitisme, mais bien avec le travail et la volonté. C'est pourquoi ce sport est magnifique.

M. Christophe Buemi (S). Lors de mon exposé tout à l'heure, j'ai omis de dire une chose très importante, c'est que la politique sportive dépasse de beaucoup les limites communales de notre Ville. Le Service des sports est largement sollicité par les autres communes et cet argument des limites communales me semble donc un peu étroit.

Ensuite, je voudrais souligner que nous devons reconstruire la politique du mécénat à Genève. Or, nous avons là un brillant exemple de ce qui peut être fait en bonne intelligence entre la Ville de Genève et des partenaires privés.

M. Manuel Tornare, conseiller administratif. Mesdames et Messieurs, je respecte les arguments de Salika Wenger, mais vous savez que je ne suis pas une

personnalité politique qui oppose les besoins. Je rappelle – et le groupe A gauche toute! le reconnaît – que depuis 1999, grâce à mes anciens collègues, mes collègues actuels, et vous surtout, le Conseil municipal, le budget social a augmenté de 77%! Récemment, nous nous sommes battus, vous et moi, pour le maintien des prestations complémentaires aux rentiers AVS et AI. C'est dire que nous n'opposons pas les besoins.

Ensuite, le cheval, si ma mémoire est bonne, ne marche pas au gasoil, ce n'est pas un 4x4! De plus, contrairement aux vaches, Mesdames et Messieurs les Verts, il ne rejette pas de méthane dans les airs et n'abîme donc pas la couche d'ozone... (*Exclamations.*) Enfin, la qualité de l'engrais produit par les chevaux est appréciée par la plupart des agriculteurs.

Certes, Madame Wenger, pendant des années l'hippisme a été considéré comme un sport élitare. Mais, comme vous et comme d'autres, je me bats pour un accès démocratique à tous les sports, de même qu'à la culture. C'est là un combat de la gauche, du centre comme de la droite éclairée. Je rappelle que, du temps de Roland Garros, le tennis était aussi un sport extrêmement élitare et que cela a changé depuis.

Vous, Madame Wenger, qui êtes toujours la mieux habillée dans ce Conseil municipal... (*Exclamations.*) Ou une des mieux habillées... Vous m'avez souvent dit que le prêt-à-porter avait besoin de la haute couture. Eh bien, dans le même ordre d'idées, je crois qu'il faut aussi soutenir un sport d'élite, voire un sport élitare en voie de démocratisation, pour favoriser l'engouement populaire.

Enfin, l'argument de Christophe Buemi est juste. Nous devrions avoir un jour, ici comme au Grand Conseil, une discussion sur le sponsoring et le mécénat dans notre canton, dans nos villes, dans nos communes. La Fondation Wilsdorf est un des sponsors principaux de ce *mundial* de l'hippisme, mais vous savez que son aide nous fait défaut en ce moment au Grand Théâtre! Nous en aurions pourtant bien besoin, nous aurions bien besoin de raffermir les liens avec ces sponsors, car l'argent manque.

Quant à votre argument concernant l'aspect élitare, Monsieur Buschbeck, il est aussi utilisé dans le domaine culturel, à propos du Grand Théâtre. C'est un reproche qu'on entend souvent, mais que je ne partage pas. A la fin des années 1960, alors que j'étais jeune militant socialiste, j'entendais certains dire que le Grand Théâtre était un bastion de la bourgeoisie. J'ai toujours trouvé cela ridicule, j'ai toujours dit qu'il fallait se battre pour un accès démocratique au Grand Théâtre. C'est là le véritable combat qu'il faut mener.

Je terminerai par l'annonce d'une manifestation dont j'ai oublié de vous faire part tout à l'heure et qui va ravir M. Buschbeck. Le Grand Prix du VTT Ville de Genève aura à nouveau lieu cette année, au mois de septembre. C'est une

course extrêmement populaire et si vous n'y participez pas, Monsieur Buschbeck, gare à vous!

La présidente. Nous votons la prise en considération de la proposition, puis la discussion immédiate, demandée par plusieurs intervenants.

Mise aux voix, la prise en considération de la proposition est acceptée par 54 oui contre 14 non.

Mise aux voix, sa discussion immédiate est acceptée par 48 oui contre 20 non (2 abstentions).

La parole n'étant pas demandée en premier ni en deuxième débat, l'arrêté est mis aux voix article par article et dans son ensemble; il est accepté par 48 oui contre 16 non (5 abstentions).

Il est ainsi conçu:

ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire extraordinaire de 100 000 francs en faveur du Concours hippique international de Genève (CHI-W).

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2010.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2010 sur la nature comptable 365000, centre de coût 5009010, «Direction du Service des sports, Subventions accordées – institutions privées».

Un troisième débat n'étant pas réclamé, l'arrêté devient définitif.

8. Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 299 000 francs destiné aux installations de sécurité anti-intrusion, détection incendie, éclairage de secours, voies d'évacuation, sonorisation d'évacuation et mise en passe pour divers bâtiments propriété de la Ville de Genève (PR-771).

Préambule

Le Service des bâtiments a pour mission d'assurer la sécurité des personnes et des biens dans les bâtiments propriété de la Ville de Genève. Ces installations de haute technicité ont des durées de vie limitées et doivent par ailleurs suivre les niveaux d'innovation nécessaires à les rendre crédibles.

La présente demande de crédit vise à mettre à jour un certain nombre d'installations, à compléter d'autres équipements ou à créer des systèmes dans des lieux qui, par leurs nouvelles affectations, en présentent le besoin.

Exposé des motifs

Les bâtiments de la Ville ont fait l'objet d'analyses étendues afin de cerner au plus près les lacunes, vieillissements ou manques en terme de sécurité.

Il s'avère absolument indispensable que certaines installations soient modifiées et/ou complétées, et que certains bâtiments dépourvus d'installations de protection soient protégés.

Ces compléments et nouvelles installations permettront, lors de leur mise en service, de réaliser une économie de l'ordre de 140 000 francs par année sur les frais de surveillance humaine pour les bâtiments concernés (essentiellement les bâtiments 116-118-120, rue de Lausanne et 6, rue des Terreaux-du-Temple).

1. Installations nouvelles

Les bâtiments concernés présentent des dangers et des risques permanents de sinistres.

2. Remplacements partiels

Le vieillissement général des installations (20 à 25 ans, voire plus), ainsi que les concepts de sécurité inadaptés aux situations actuelles entraînent nombre de fausses alarmes nécessitant le déplacement de divers services d'intervention (police, Service d'incendie et de secours, etc.), d'où un accroissement considérable des coûts d'exploitation.

3. *Améliorations et compléments d'installations existantes*

Il s'agit principalement d'installations incomplètes, notamment en ce qui concerne la détection incendie, l'anti-intrusion et la sonorisation d'évacuation.

4. *Remplacement d'installations existantes*

Il s'agit principalement du remplacement des installations de recherche de personnes et du remplacement des transmetteurs d'alarmes TUS.

Obligations légales et de sécurité

Les instances compétentes dans ce domaine ont été mises en place dans notre pays, et plus particulièrement dans notre canton, cela afin d'établir des lois, réglementations et directives sur la sécurité des biens et des personnes, de l'homologation des centrales, du matériel et du respect de leurs applications.

Nous pouvons citer par exemple l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI) et le Département des constructions et des technologies de l'information (DCTI, sécurité civile).

Caractéristiques de l'ouvrage

Les centrales d'alarmes anti-intrusion et incendie font l'objet de concepts de sécurité propre à chaque bâtiment.

Description d'une centrale

L'ensemble des dispositifs de détections d'alarmes, d'alarmes anti-intrusion, d'alarmes incendie et de contrôles est raccordé sur une centrale d'alarmes à microprocesseurs et à technologie d'adressage individuel.

Cette centrale peut être commandée localement ou à distance, de manière globale ou individuelle à partir de:

- la commande et la signalisation générale situées directement sur la centrale bloquée par un code d'accès;
- la platine de commande utilisée par le Service d'incendie et de secours ou par les personnes responsables des manipulations du système d'alarmes.

L'ensemble des fonctions hiérarchiques sera rendu opérationnel à travers les priorités du concept et des codes d'accès des divers bâtiments à protéger.

Descriptif des travaux*1. Installations nouvelles*

1.1 Salle communale des Asters – rue de la Servette 100		25 000
Exécution d'une nouvelle mise en passe	20 000	
Adaptation des serrures	5 000	
1.2 SEVE – rue de Lausanne 116-118-120		185 000
Exécution d'une détection incendie	70 000	
Tirage de lignes et installations électriques pour l'incendie	110 000	
Percements, rhabillages, peintures, retouches	5 000	
1.3 Voirie des Vernets, ateliers-garage – rue François-Dussaud 10		268 000
Exécution d'une installation sprinkler	225 000	
Centrale pour moyen d'alarmes et les «water-flow»	20 000	
Tirage de lignes et installations pour la centrale d'alarmes et les «water-flow»	20 000	
Percements, rhabillages, peintures et retouches	3 000	

2. Remplacements partiels

2.1 Conservatoire et Jardin botaniques, Bot II-III – chemin de l'Impératrice 1		153 000
Remplacement de l'installation de détection anti-intrusion (1991)	85 000	
Retirage partiel de certaines lignes pour l'anti-intrusion	45 000	
Retouches, peintures, rhabillages	5 000	
Garde de préservation anti-intrusion 24h/24h durant les travaux	18 000	
2.2 Cour Saint-Pierre 2		49 000
Remplacement de l'installation de détection incendie (1989)	25 000	
Retirage partiel de certaines lignes pour la détection incendie	15 000	
Retouches, peintures, rhabillages	2 000	
Garde de préservation feu	7 000	
2.3 Abri des biens culturels – rue Le-Corbusier 2		68 000
Remplacement de l'installation de détection incendie (1989)	38 000	
Retirage partiel de certaines lignes pour la détection incendie	17 000	
Retouches, peintures, rhabillages	3 000	
Garde de préservation feu durant les travaux	10 000	
2.4 Salle du Faubourg – rue des Terreaux-du-Temple 6-8		85 000
Remplacement de la mise en passe	40 000	

Adaptation des serrures	15 000	
Remplacement de diverses portes par des portes EI30	30 000	
2.5 Hôtel-de-Ville 5		107 000
Remplacement de la centrale de détection incendie (1980)	55 000	
Retirage partiel de certaines lignes pour la détection incendie	40 000	
Retouches, peintures, rhabillages	5 000	
Garde de préservation feu (si nécessaire)	7 000	
<i>3. Améliorations et compléments d'installations existantes</i>		
3.1 Bibliothèque-discothèque des Minoteries – rue des Minoteries 3		55 000
Complément pour la détection anti-intrusion	28 000	
Tirage des lignes et des installations électriques pour l'anti-intrusion	25 000	
Percements, rhabillages, peintures et retouches	2 000	
3.2 Discothèque Vieusseux – Cité Vieusseux 2		33 000
Complément pour la détection anti-intrusion	18 000	
Tirage de lignes et installations électriques pour l'anti-intrusion	12 000	
Percements, rhabillages, peintures et retouches	3 000	
3.3 Abri des biens culturels – rue Le-Corbusier 2		116 000
Complément pour la détection anti-intrusion (sismique)	65 000	
Tirage de lignes et installations électriques pour l'anti-intrusion	48 000	
Percements, rhabillages, peintures et retouches	3 000	
<i>4. Remplacement d'installations existantes</i>		
4.1 Recherches de personnes		230 000
Remplacement des systèmes actuels par des systèmes de transmissions numériques qui envoient directement un message SMS d'alarmes sur les téléphones portables.		
Les bâtiments suivants sont concernés:		
Salle de l'Alhambra	rue de la Rôtisserie 10	
Casino-Théâtre	rue de Carouge 42	
Centre sportif de la Queue-d'Arve	rue François-Dussaud 12	
Centre sportif du Bout-du-Monde	route de Vessy 29-31	
Centre sportif du Bois-des-Frères	chemin de l'Écu 22	
Musée Ariana	avenue de la Paix 10	
Maison des arts du Grütli	rue du Général-Dufour 16	

Saint-Gervais Genève	rue du Temple 5	
Cimetière et crématoire de St-Georges	chemin de la Bâtie 13	
Salle du Palladium	rue du Stand 3 bis	
Salle du Faubourg	rue des Terreaux-du-Temple 6	
Salle des Asters	rue de la Servette 100	
Salle du Môle	rue du Môle 21	
Salle des Eaux-Vives	rue des Eaux-Vives 82-84	
Salle de Plainpalais	rue de Carouge 52	
Parking Louis-Favre 41	rue Louis-Favre 41	
Parking Louis-Favre 12	rue Louis-Favre 12	
Parking du Seujet	quai du Seujet 8	
Parking des Grottes – Fort-Barreau	rue Fendt 9-11 / rue Fort-Barreau 19	
Parking des Minoteries	rue des Minoteries 1-3-5-7	
Parking de Montchoisy	rue de Montchoisy 46	
Théâtre Am Stram Gram	route de Frontenex 56	
Théâtre de Poche	rue du Cheval-Blanc 7	184 000
Tirage des lignes des câbles de l'installation électrique courant faible pour ces systèmes		46 000

4.2 Remplacement de 117 transmetteurs d'alarmes (TUS) 216 216

Swisscom a pris la décision de moderniser la technologie de ses centraux téléphoniques dans toute la Suisse. De ce fait, Swisscom ne sera plus en mesure d'assurer le service «Security Pac» de connexion des transmetteurs d'alarmes reliés aux postes de commande de la police, des pompiers et des centrales d'alarmes des polices privées. Ces connexions analogiques vieilles de vingt ans faisaient appel à la technologie du réseau Infranet-TUS Alarmnet pour les transmetteurs I-TNA et I-TNA +. Cela signifie que les appareils de transmissions d'alarmes de type TNA ainsi que leurs technologies analogiques de support de réseau doivent être remplacés avant le 31 décembre 2012 par les solutions numériques répondant aux besoins actuels.

En ce qui concerne la Ville de Genève, la Direction des systèmes d'information et de communication a décidé le 27 avril 2009 que les transmetteurs d'alarmes seront des IP LINK 2 GSM raccordés sur le réseau IP numérique de la Ville de Genève.

4.3 Parking des Minoteries – rue des Minoteries 1-3-5-7 177 000

Remplacement complet de l'installation de détection incendie (1980) par une installation d'extinction sprinkler	120 000
Centrale pour moyen d'alarmes et des «water-flow»	25 000
Tirage des lignes et installation pour la centrale	

d'alarmes et des «water-flow»	20 000	
Percements, rhabillages, peintures, retouches	5 000	
Garde de préservation feu (si nécessaire)	7 000	
4.4 Parking L.-Favre / Servette (Ilot 10) – rue L.-Favre 12-14		192 000
Remplacement complet de l'installation de détection incendie (1986) par une installation d'extinction sprinkler	135 000	
Centrale pour moyen d'alarmes et des «water-flow»	25 000	
Tirage des lignes et installation pour la centrale d'alarmes et des «water-flow»	20 000	
Percements, rhabillages, peintures, retouches	5 000	
Garde de préservation feu (si nécessaire)	7 000	

Programme et surfaces

Les surfaces existantes ne sont pas affectées par ces travaux de modernisation des installations de sécurité.

Estimation des coûts selon code CFE

2 Bâtiments	1 959 216
TVA 8%	<u>156 737</u>
Coût total de la construction TTC	2 115 953
Frais administratifs et financiers	
Prestation du personnel pour les investissements (5% du coût total de la construction TTC)	105 798
Intérêts intercalaires $\frac{2\,221\,751 \times 24 \times 3,5}{2 \times 12 \times 100}$	<u>77 761</u>
Coût général de la construction TTC	2 299 512
Total du crédit demandé	<u>2 299 000</u>

Validité des coûts

Les prix indiqués dans le chapitre «Estimation des coûts» sont ceux du mois de septembre 2009 et ne comprennent aucune variation.

Autorisation de construire

Ce projet de modernisation ne nécessite pas de requête en autorisation de construire.

Délais

Le délai référendaire écoulé, les travaux pourront démarrer quatre mois après le vote du Conseil municipal et dureront vingt mois. La date de mise en exploitation sera progressive en fonction des sites.

Référence au 5^e plan financier d'investissement

Cet objet est prévu sous le numéro 112.013.06 du 5^e plan financier d'investissement 2010-2021 pour un montant de 2 500 000 francs.

Budget prévisionnel d'exploitation et charge financière

Charge financière annuelle sur 2 299 000 francs comprenant les intérêts au taux de 3% et l'amortissement au moyen de 10 annuités 269 510

Gestion financière, maîtrise de l'ouvrage et maîtrise de l'œuvre

Le service gestionnaire du crédit de construction est le Service des bâtiments.

Les services bénéficiaires sont les suivants:

- la Gérance immobilière municipale pour 1 270 375 francs;
- le Service logistique et manifestations pour 318 816 francs;
- le Service des écoles et institutions pour l'enfance pour 218 079 francs;
- les Conservatoire et Jardin botaniques pour 183 872 francs;
- le Service culturel pour 56 888 francs;
- le Service technique et administratif pour 52 551 francs;
- le Service des sports pour 48 214 francs;
- les bibliothèques municipales pour 40 892 francs;
- le Service des pompes funèbres et cimetières pour 20 408 francs;
- le Musée d'art et d'histoire pour 19 516 francs;
- la Délégation à la petite enfance pour 10 842 francs;
- la Bibliothèque de Genève pour 8674 francs;
- le Service social pour 8674 francs;
- le Grand Théâtre pour 6505 francs;
- le Musée d'ethnographie pour 6505 francs;
- le Muséum d'histoire naturelle pour 4337 francs;
- le Service d'incendie et de secours pour 4337 francs;
- l'Administration centrale pour 4337 francs;
- la Délégation à la jeunesse pour 4337 francs;
- le département des finances et du logement pour 4337 francs;
- l'Office de l'état civil pour 2168 francs;

- le Service des bâtiments pour 2168 francs;
- le Service de la sécurité et de l'espace publics pour 2168 francs.

Au bénéfice de ce qui précède, nous vous invitons, Mesdames et Messieurs les conseillers, à approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre e), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit de 2 299 000 francs destiné à la sécurité anti-intrusion, incendie, éclairage de secours, voies d'évacuation, sonorisation d'évacuation et mise en passe pour divers bâtiments propriété de la Ville de Genève.

Art. 2. – Au besoin, il sera provisoirement pourvu à la dépense prévue à l'article premier au moyen d'emprunts à court terme à émettre au nom de la Ville de Genève, à concurrence de 2 299 000 francs.

Art. 3. – La dépense prévue à l'article premier sera inscrite à l'actif du bilan de la Ville de Genève, dans le patrimoine administratif et financier, et amortie au moyen de 10 annuités qui figureront au budget de la Ville de Genève de 2012 à 2021.

La proposition est renvoyée à la commission des travaux et des constructions sans débat de préconsultation.

9. Proposition du Conseil administratif du 3 février 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 180 000 francs en faveur de la mise en place d'un nouveau concept de célébration de la Fête nationale du 1^{er} Août en ville de Genève (PR-772).

1. Préambule

Les fêtes nationales sont des fêtes populaires destinées à toutes et tous. Elles sont presque toujours organisées par la commune. La Ville de Genève est l'une des rares, voire la seule commune en Suisse non seulement à déléguer l'organisation de la Fête nationale à une association, mais aussi à s'investir si peu dans cette célébration.

Fort de ces constats, le Conseil administratif a décidé de mener une réflexion sur un nouveau concept de célébration de la Fête nationale suisse en Ville de Genève, afin de lui donner une nouvelle dynamique, principalement:

- en renforçant la fête et en l'élargissant à de nouveaux publics;
- en repensant le caractère patriotique et citoyen de l'événement;
- en prenant davantage en compte le caractère suisse de cette célébration.

Le Service des relations extérieures (SRE) a été désigné pour piloter la démarche. A cet effet, un groupe de travail a été constitué. La collaboration existant à ce jour avec le comité d'organisation du 1^{er} Août n'a jamais été remise en question. Au contraire, le comité a été pleinement associé à la réflexion. Tant le Conseil administratif que le comité ont le souhait de poursuivre ensemble l'organisation de la Fête nationale en Ville de Genève.

Le Conseil administratif expose ci-après les nouvelles orientations qu'il souhaiterait donner à la célébration de la Fête nationale suisse en Ville de Genève dans les années à venir.

2. Nouveau concept: «Fête nationale suisse»

Le Conseil administratif souhaite renforcer l'impact de cette manifestation populaire. L'idée est d'inciter le plus grand nombre possible de citoyen-ne-s et d'habitant-e-s à se sentir impliqué-e-s dans la célébration en participant à une fête populaire, à la fois traditionnelle et moderne: une fête solennelle et symbolique, mais conviviale et joyeuse.

Le Conseil administratif est reparti du concept d'origine de la célébration de cette «Fête nationale suisse», afin d'en actualiser et d'en renforcer les traits constitutifs:

- Plus «Fête»: il s’agit d’accentuer l’aspect festif de la célébration. La fête est conçue notamment autour de bals (pistes de danses) et compte toucher le plus grand nombre de résident-e-s possibles dans leur diversité culturelle et générationnelle, notamment grâce à la coopération avec les écoles de danse de Genève.
- Plus «nationale-patriotique»: le caractère officiel et cérémonial de l’événement doit mettre en exergue la *citoyenneté* (conçue comme les droits et devoirs qui incombent aux membres de la communauté) et le *patriotisme* conçu comme l’expression collective d’un vouloir vivre ensemble. Il s’agit de mieux faire comprendre à tout-e-s les habitant-e-s, non seulement la pluralité et la diversité de l’expression citoyenne, mais aussi l’importance de l’adhésion des individus à une même collectivité tournée vers l’avenir. Sous ce volet, il s’agit aussi d’intégrer la participation d’un pays étranger, d’une organisation, d’une communauté afin de rendre hommage à la présence étrangère à Genève.
- Plus «Suisse»: le 1^{er} Août doit servir à renforcer la cohésion de la Suisse. Il doit servir de pont entre Genève et les autres villes, cantons ou régions linguistiques et ancrer ainsi Genève dans sa dimension nationale. Il s’agit d’intégrer dans l’événement une présence suisse, d’une ville ou d’une région, au travers de plusieurs manifestations contemporaines (expressions artistiques, histoire et tradition, produits locaux, etc.).

Ce concept en trois parties est ambitieux, mais à la hauteur de la notoriété de la Ville de Genève et de son importance pour la Suisse. Il rénove et redynamise le 1^{er} Août et donne un socle commun à sa célébration en Ville de Genève. Il permet chaque année au / à la maire en charge de le moduler en fonction de son programme de mairie, de ses attentes et sensibilités.

Avec ce projet, la Ville de Genève démontre à la fois son attachement à la Suisse et le caractère spécifique de son patriotisme.

3. Aménagement de la manifestation

- Lieu:
La célébration du 1^{er} Août continue d’avoir lieu au parc des Bastions, endroit chargé d’histoire et de symboles.
- Horaires:
Début de la célébration dans l’après-midi avec diverses animations et clôture de la partie officielle aux alentours de 22 h. La fête se poursuit avec les pistes de danse qui restent ouvertes.
- Scènes et coordination de la célébration:
Des scènes sont installées pour accueillir les différentes productions organisées le 1^{er} Août. Le comité d’organisation et la Ville de Genève restent les

organisateurs de la manifestation. Afin de coordonner la mise en place et la programmation, il est opportun de recourir à un prestataire de services.

Les diverses prestations fournies par les services municipaux continuent d'être dispensées.

4. **Communication**

La communication doit être renforcée afin d'attirer et de sensibiliser la population le plus largement possible. Des annonces publicitaires, le magazine «Vivre à Genève», le site internet de la Ville, les panneaux d'affichage sont autant de supports qui pourront être utilisés pour promouvoir activement la fête en Ville de Genève.

5. **Financement**

En 2008, les célébrations du 1^{er} Août ont généré un coût de près de 120 000 francs. Ce montant comprend une subvention totale de la Ville de Genève de 28 250 francs à laquelle s'ajoutent les diverses prestations en nature des services municipaux et la réception officielle offerte par le Conseil administratif.

La mise en place du nouveau concept a été budgétée à 180 000 francs comme suit:

Communication:	20 250
Animations / cachets:	46 000
Logistiques / divers:	73 250
Prestataires de service:	22 500
Divers / imprévus	<u>18 000</u>
Total	180 000

A noter que ce budget n'intègre pas les diverses prestations des services municipaux.

Enfin, si le projet obtient l'aval du Conseil municipal, le budget de 180 000 francs sera introduit dans le processus budgétaire dès l'année 2011.

Conclusion

Au vu de ces explications, le Conseil administratif vous prie, Mesdames les conseillères municipales, Messieurs les conseillers municipaux, de bien vouloir approuver le projet d'arrêté suivant:

PROJET D'ARRÊTÉ

LE CONSEIL MUNICIPAL,

vu l'article 30, alinéa 1, lettre d), de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984;

sur proposition du Conseil administratif,

arrête:

Article premier. – Il est ouvert au Conseil administratif un crédit budgétaire supplémentaire de 180 000 francs destiné à l'organisation de la Fête nationale suisse du 1^{er} Août.

Art. 2. – La charge supplémentaire prévue à l'article premier sera couverte par des économies équivalentes de charges ou par de nouveaux produits dans le budget de fonctionnement 2010 de la Ville de Genève.

Art. 3. – La charge prévue à l'article premier sera imputée aux comptes budgétaires 2010, sur le centre de coût A004000 «Service des relations extérieures», nature comptable 318610 «Organisation / production d'événements».

PROJET: NOUVEAU CONCEPT 1er AOUT / BUDGET / 1.02.2010	
Frais estimés (sans factures pro forma et sans salaires des employé-e-s Ville)	
CHARGES	
Communication	
Visuel affichettes	600.00
Visuel annonce presse	600.00
Visuel affiches SGA (création du visuel global inclus)	2'200.00
Impression affichettes	800.00
Placement affichettes - affichage vert	4'200.00
Impression 230 affiches SGA	3'000.00
Annonces presse (TdG et Courrier) plus One FM (prod incluse)	8'850.00
<i>Sous-total</i>	20'250.00
Animations / cachets	
Spectacle pour jeune public	2'000.00
Spectacle de rue	5'000.00
Cachets DJ et groupes de musique pour 2-3 scènes	10'000.00
Droits Suiza	1'000.00
Animation jeunesse et enfants	8'000.00
Accueil activités Suisse	10'000.00
Spectacle pyrotechnique	10'000.00
<i>Sous-total</i>	46'000.00
Logistiques/divers	
Scènes : plancher, tente, constr. tubulaires : Fr 10'000 par scène	20'000.00
Technique : backline, son, lumières	10'000.00
Aménagement : éclairages parc, pistes de danse, revêtements	10'000.00
Techniciens logistique	2'000.00
Surveillance : société privée : 1 journée et 2 nuits	4'000.00
Boîte-à-boulots : installation, rangement, déchetterie	1'000.00
Photographe	350.00
Location WC et nettoyage	1'500.00
Assurances diverses	1'000.00
Energie	4'000.00
Décoration	10'000.00
Signalétique	4'000.00
Achats divers et transport	1'400.00
Catering artistes, staff	4'000.00
<i>Sous-total</i>	73'250.00
Partenaires	
Mandat pour organisation générale	15'000.00
Régie générale	6'000.00
Mandat scènes de danse / contacts écoles de danse	1'500.00
<i>Sous-total</i>	22'500.00
Divers et imprévus	
<i>Sous-total</i>	18'000.00
TOTAL	180'000.00

BUGDET 2010	
Subvention Ville de Genève	30'000.00
EN DISCUSSION	
Redevances stands / buvettes / restaurants	10'000.00

Préconsultation

M. Jacques Hämmerli (UDC). Mesdames et Messieurs, les symboles jouent un rôle primordial dans l'identification et l'identité. Montesquieu, père du civisme et auteur de *L'Esprit des lois*, déclare que le drapeau et l'hymne national sont des emblèmes et des liens infinis que les compatriotes doivent partager, car ils représentent l'âme d'une nation.

Si l'Union démocratique du centre salue positivement la volonté du Conseil administratif de rejoindre les 44 autres communes de notre canton dans une organisation officielle de la Fête du 1^{er} Août, certains éléments de sa proposition – pour laquelle il est demandé une décision immédiate – sont de nature à nous inquiéter.

Dans le préambule, le Conseil administratif déclare vouloir prendre davantage en compte le caractère suisse de cette célébration. Devons-nous comprendre que le comité de milice qui, pendant des années, se chargeait bénévolement de cette tâche aurait manqué à sa mission? Nous nous permettons d'en douter.

Quand le Conseil administratif évoque le poncif de la diversité culturelle, en souhaitant la coopération d'écoles de danse, permettez-nous de vous rappeler que le 1^{er} Août est avant tout la commémoration de la création de la Confédération par ceux qui ont décidé de s'affranchir d'un prince et de juges étrangers, et non pas une bastringue supplémentaire pour animer la ville, dont on peut se demander ce qu'elle aurait de commun avec la commémoration de notre fête nationale.

A ce propos, l'Union démocratique du centre vous rappelle que le 1^{er} Août est avant tout une manifestation nationale où les Suisses se retrouvent pour commémorer dignement la création de leur pays.

Les étrangers établis dans notre cité sont les bienvenus à cette manifestation, pour autant qu'ils s'y intéressent, et ce dans le respect de notre ordre juridique, et qu'ils soient disposés à se conformer à nos mœurs.

Cependant, la proposition du Conseil administratif abuse des termes de «citoyenneté» et de «patriotisme».

Concernant la citoyenneté, le Conseil administratif a sa propre définition qui voudrait que ce terme porte sur les droits et devoirs incombant aux membres de la communauté, c'est-à-dire à tout le monde.

On ne peut changer les définitions selon les idéologies ou les modes. Les règles et définitions du français sont édictées par l'Académie française. De même que l'Académie française n'a aucune autorité sur la gestion de la Ville de Genève, de même la Ville ne peut modifier les définitions de la langue française.

Qu'est-ce donc que la citoyenneté? C'est le terme par lequel sont désignés les ressortissants d'un Etat, qui y jouissent de la plénitude des droits civils et politiques. Pour le surplus, que le Conseil administratif se réfère à Jean-Jacques Rousseau et à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789: il ne pourra alors que constater sa confusion.

Quant au terme de patriotisme, le Conseil administratif, visiblement égaré par un internationalisme réducteur, mentionne «un vouloir vivre ensemble». La confusion est totale car, en réalité, le patriotisme, selon l'Académie, se définit par l'amour de la patrie, le désir ardent de servir son pays qui porte à défendre son intégrité, ses institutions et les valeurs qui les fondent.

On constate donc qu'en prenant des libertés avec la langue française le Conseil administratif s'abuse lui-même et nous mystifie, en déniaut le fait que notre communauté est constituée de citoyens et d'étrangers.

Ce faisant, le Conseil administratif semble vouloir affaiblir la portée de la commémoration de la création de la Confédération, l'assimilant à une occasion festive comme une autre. On pourrait dès lors croire que de la fête nationale il ne veut conserver que la fête.

Toutefois, espérant que nos observations seront prises en compte, et dès lors que le Conseil administratif expose qu'il entend renforcer la cohésion de la Suisse en intégrant, dans SA manifestation du 1^{er} Août, une présence confédérée, l'Union démocratique du centre acceptera cette proposition, en souhaitant que la présence confédérée projetée soit concrétisée dès cette année.

M. Grégoire Carasso (S). C'est avec enthousiasme que le groupe socialiste accueille cette proposition. Il y a quelques années, la présidente de la Confédération de l'époque avait amené la thématique patriotique sur le devant de la scène helvétique, à l'occasion d'un 1^{er} Août mouvementé sur la plaine du Grütli. Aujourd'hui, je ne vous cache pas que je suis très heureux de voir cette thématique à nouveau présente, parce qu'elle pose systématiquement, de manière intellectuelle, identitaire, intime aussi, les questions d'appartenance, de collectivité, d'envie de vivre ensemble...

J'ai été très heureux de constater, tout d'abord, que le Conseil administratif et l'association qui jusqu'alors organisait, avec une grande indépendance, les célébrations du 1^{er} Août, avaient la volonté de collaborer plus intensément, avec pour objectif premier, si j'ai bien compris, d'augmenter la participation à cet événement, et par là même de l'élargir à de nouveaux publics, en d'autres termes de renforcer son caractère populaire.

Un autre élément qui me plaît tout particulièrement, c'est la perspective de pouvoir renforcer la dimension festive. Je conçois que, sur cet aspect, je puisse

avoir des divergences avec le préopinant de l'Union démocratique du centre, encore que ces divergences ne me paraissent pas irréconciliables, dans la mesure où cette partie festive, comme cela se fait dans d'autres communes, prend généralement place en dernière partie de soirée, et qu'elle a aussi vocation à s'adresser à un autre public que celui qui goûte tout spécialement les parties plus officielles.

Je relèverai encore dans cette proposition – et c'est là un pont évident avec une préoccupation mentionnée par M. Hämmerli à l'instant – l'envie de renforcer le caractère helvétique de la célébration. Cela peut paraître une redondance dès lors que l'on parle du 1^{er} Août. Toutefois, lorsqu'on pense aux millions dont Genève a pu bénéficier ces dernières années, grâce à la Confédération, au titre du rayonnement de Genève sur la place internationale, il me paraît utile de montrer que notre rattachement à l'espace helvétique nous tient à cœur. De ce point de vue là, saisir l'occasion du 1^{er} Août pour promouvoir une autre région ou une autre ville, une autre commune de Suisse me paraît une excellente idée.

Enfin, et c'est là un point où il y a des divergences politiques de fond, qu'il faut, ma foi, accepter telles quelles, je dirai un mot sur la définition et la portée de la citoyenneté. Les rangs de la gauche, traditionnellement, mais aussi des figures de droite, comme Pierre Maudet lorsqu'il n'était pas encore conseiller administratif, et certains démocrates-chrétiens, ont toujours lutté pour que la citoyenneté ne se réduise pas au caractère national, quelle que soit la manière dont on le définit: droit du sang, droit du sol, peu importe le contexte. J'entends par là qu'être citoyen, cela signifie habiter, vivre, travailler dans un lieu et, de ce fait, bénéficier de toute une série de droits, y compris des droits et des devoirs sur le plan politique. Mais là, je sais qu'il existe des clivages sans doute irréconciliables sur la portée, le périmètre que l'on veut bien donner à la définition de la citoyenneté.

Je conclurai en saluant une dernière fois ce projet, qui met en avant une Suisse citoyenne, ouverte, plurielle et, je le revendique volontiers, un peu plus festive que nos traditions calvinistes ne nous l'imposent parfois.

M^{me} Alexandra Rys (DC). Le groupe démocrate-chrétien a été interpellé par une information qui aurait été donnée en commission des finances, je crois. Je n'y siége pas et je ne peux donc que faire confiance à ceux qui m'ont rapporté la chose. Il aurait été dit que, jusqu'à présent, l'association qui s'occupe de la Fête du 1^{er} Août le fait pour un budget de l'ordre de 50 000 francs. Or nous examinons ce soir une proposition de 180 000 francs. Si la Ville ne fait pas les choses forcément mieux que les privés ou les associations, elle les fait à coup sûr pour plus cher!

Nous n'aimerions pas que ce soit le cas une fois de plus et nous souhaitons donc que cette proposition soit étudiée en commission. Nous laissons le soin aux groupes de choisir la commission qu'ils préfèrent. A notre avis, ce devrait être

soit la commission des finances – mais on sait qu'elle est très occupée – soit la commission de la cohésion sociale.

M. Alexis Barbey (L). Il est intéressant, devant ce nouveau projet, de faire une comparaison entre ce qu'était le 1^{er} Août et ce qu'il va devenir. Auparavant, le 1^{er} Août, c'était des feux d'artifice, un grand feu, un discours, une tente où l'on pouvait manger des saucisses, et de la musique, certes parfois trop forte, mais sur laquelle des personnes appréciaient de pouvoir danser. Avec ce projet, le Conseil administratif nous propose des discours, un feu, des feux d'artifice et trois pistes de danse avec différents types de musique. C'est la différence principale entre les deux célébrations, l'autre différence étant que la Ville consacrait auparavant 30 000 francs en liquide, plus des prestations en nature, pour soutenir la manifestation, et qu'elle consacrera dorénavant 180 000 francs, plus des prestations en nature, pour faire à peu près la même chose...

Certes, nous savons que la communication, de nos jours, coûte très cher. Nous savons aussi que le 1^{er} Août offre une tribune aux conseillers administratifs et que cette année 2010 précède celle des élections au Conseil municipal. Mais nous avons surtout des doutes quant à la vérité des chiffres dans cette proposition, et c'est pourquoi les libéraux refuseront d'entrer en matière.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Madame et Messieurs les conseillers administratifs, chers collègues, ce soir nous avons tout entendu! Nous avons entendu l'hymne à la patrie de l'Union démocratique du centre, le grand écart frontal des socialistes, l'intervention de M^{me} Rys, qui m'a paru assez raisonnable...

En l'occurrence, dans notre groupe, nous avons un peu de mal à prendre une décision. Le contenu de la proposition nous semble évident. Toutefois, nous avons un peu peur de voir arriver au parc des Bastions, plutôt que des familles, des hordes de messieurs habillés en noir, le crâne rasé, comme c'est le cas dans toutes les villes de Suisse – je ne parle pas spécialement de Zurich ou de Bâle. Nous n'avons pas envie que cela se passe aux Bastions, mais nous ne voulons pas non plus empêcher la population d'avoir accès à une fête populaire. Dans cette perspective, nous faisons confiance à la magistrate pour faire du 1^{er} Août une fête chaleureuse et familiale. Mais, avec tout ce que nous venons d'entendre, avec tous les préjugés dont nous sommes empreints, les uns et les autres, il nous paraît difficile de prendre une décision sur le siège. Nous sommes donc favorables au renvoi en commission pour avoir une discussion un peu plus complète et que chacun comprenne mieux ce qui va se passer. J'espère que nous nous mettrons d'accord sur cette proposition, mais, en l'état, nous sommes pour son renvoi en commission.

M. Alexandre Wisard (Ve). Sans allonger, je dirai que ce qui étonne les Verts, ce soir, ce sont les demandes de vote sur le siège. C'est la cinquième proposition dont nous discutons et, sur les cinq, c'est la deuxième qu'on nous propose de voter sur le siège. Il ne manquerait plus que la suivante, qui concerne les ludothécaires, fasse également l'objet d'une demande de discussion immédiate! C'est à se demander à quoi servent les commissions, à quoi nous servons...

Mesdames et Messieurs, vous l'aurez compris, le groupe des Verts a des questions à poser sur cette proposition, certes modeste dans son montant. Ces questions doivent être posées, non pas en plénière, mais en commission. Nous sommes donc favorables au renvoi de la proposition à la commission des arts et de la culture.

M. Christian Lopez Quirland (S). Madame la présidente, je me demandais à quelle commission il convenait de renvoyer cette proposition... Cela pourrait être n'importe quelle commission, car le projet du 1^{er} Août, tel qu'il est présenté ici, concerne en fait beaucoup de commissions. Quant à nous, nous demanderons la discussion immédiate. En effet, toutes les questions que vous venez de poser, Mesdames et Messieurs, sont intéressantes, mais nous n'allons pas faire l'erreur qui a été commise en France, à savoir ouvrir un débat sur l'identité nationale!

En l'occurrence, le Conseil administratif a la volonté d'intervenir pour une fête qui est fondamentale, nous le reconnaissons tous. Or nous constatons, année après année, que même nos compatriotes ne montrent pas d'engouement pour cette fête. Il n'y a pas d'engouement, ce n'est pas une fête extrêmement populaire, par rapport à d'autres fêtes qui ont lieu à Genève. Mon collègue libéral a dit, à juste titre, qu'il y avait un avant et qu'il y aurait un après, s'agissant du 1^{er} Août. En dehors des feux et des discours, nous voulons plus, car les choses ont changé, le monde a changé. Nous vivons dans une ville multiculturelle, dans laquelle nous souhaitons créer un espace où les gens puissent se rencontrer, où les Suisses et les étrangers puissent s'approprier la fête patriotique, la fête de la citoyenneté, dans un nouveau concept, un nouveau modèle.

Car la citoyenneté, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas seulement le fait d'avoir le droit de vote, ou de pouvoir être élu. De nos jours, la citoyenneté, c'est le fait de s'approprier une ville, un espace, des concepts, des mythes fondateurs par rapport à un peuple, à un pays. Et c'est extrêmement important. Les choses ont changé, les mythes fondateurs évoluent également et, aujourd'hui, il s'agit de mettre en avant le vivre ensemble, le partage entre communautés. Nous devons soutenir ce projet, parce qu'il permettra à plus de gens, Suisses ou étrangers, de participer pleinement à cette fête fondamentale pour un pays.

La Ville de Genève, respectivement notre magistrate Sandrine Salerno, a le mérite de faire une proposition concrète pour le 1^{er} Août. Alors, saisissons cette

opportunité et prenons la décision ce soir. Bien entendu, nous pourrions en discuter en commission, mais essayons de saisir cette chance aujourd'hui de créer le vivre ensemble entre les différentes communautés, afin que nous puissions, toutes et tous, quelle que soit notre nationalité, nous approprier cette fête nationale... (*Remarques.*) M^{me} Wenger plaisante, mais quant à moi, qui ai des origines étrangères, je suis fier de fêter le 1^{er} Août avec d'autres personnes qui ne sont pas de la même nationalité. C'est l'occasion de leur expliquer l'histoire de ce pays, de leur montrer que le 1^{er} Août est un jour où elles peuvent se sentir des citoyennes et des citoyens à part entière, même si elles n'ont pas le droit de vote ni le droit d'être élus.

M. Guy Dossan (R). Mesdames et Messieurs, vous me permettez de parler à titre personnel, en tant que représentant actuel du comité qui gère, depuis plus de trente ans, la Fête nationale de la Ville de Genève – je le précise car, dans certains cénacles, on parle de la fête de M. Dossan! Non, pas du tout, c'est bien la Fête nationale de la Ville de Genève.

Je dois dire que le projet proposé par la magistrate et le Conseil administratif plaît au comité actuel. Certes, Monsieur Barbey, il n'y a pas beaucoup de différences entre avant et après, si ce n'est l'ampleur des moyens. Jusqu'à maintenant, le comité du 1^{er} Août faisait avec les moyens qu'il avait, c'est-à-dire, soyons francs, quasiment rien! Avec ce projet, on va pouvoir attirer plus de monde, faire plus de communication. Je rappelle, pour ceux que cela intéresse, que ces dernières années nous communiquions par le biais des affichages SGA, mais qu'il y a deux ans nous avons arrêté parce que cela coûtait trop cher. Partant du principe que, depuis trente ans, les gens savent que le 1^{er} Août a lieu aux Bastions, nous n'avons plus fait de communication.

Et puis, petit à petit, nous avons invité des communautés étrangères, puisque l'aspect international de Genève saute aux yeux. D'ailleurs, ici, nous ne cessons de nous en gargariser et nous avons raison. Nous avons donc invité des communautés étrangères, certes, mais c'était une invitation payante! A part la petite tente sous laquelle elle pouvait se présenter, la communauté invitée devait financer tout le reste. Là, je dois dire que j'ai connu de grands moments de solitude en tant que président, lorsque je devais annoncer à un consul qu'il serait accueilli à bras ouverts, pour autant qu'il arrive avec son argent...

Et puis, je voudrais souligner qu'à un moment donné le bénévolat atteint ses limites. Cela d'autant plus si nous voulons que Genève ait une fête nationale qui corresponde à son statut de deuxième ville de Suisse. Pour l'instant – je le dis sans me déjuger – ce n'est jamais qu'une fête nationale un peu riquiqui, par rapport à ce que représente Genève pour la Suisse. Avec ce projet, nous avons la pos-

Proposition: Fête nationale du 1^{er} Août

sibilité de faire mieux et de prouver notre attachement à la Suisse. Dans la proposition, on prévoit un invité suisse chaque année et un invité représentant le volet international chaque année. C'est une occasion de montrer notre attachement à la Suisse ainsi qu'aux communautés étrangères et aux organisations internationales, qui font aussi la richesse de notre pays.

Je crois qu'il faut aller de l'avant dans ce nouveau concept. Comme je l'ai dit, le bénévolat a atteint ses limites et ce n'est pas mon comité de bénévoles qui pourrait faire plus. Ce d'autant que nous rencontrons quand même quelques embûches... Chaque année, nous avons une séance avec les services municipaux aux Bastions et, chaque année, on nous demandait quelque chose de plus. Chaque année, je pétais un plomb, si vous me permettez l'expression, à se demander d'ailleurs si on ne souhaitait pas que je sorte de mes gonds... Ainsi, on m'a demandé de trier les déchets moi-même. Quand j'ai expliqué que ce n'était pas la fête commerciale de M. Dossan, mais la manifestation officielle de la Ville de Genève, on m'a répondu que c'était ainsi pour tout le monde. On m'a aussi demandé de nettoyer le parc, avec mon comité...

Ce sont là des tracas qui s'accumulent et il est temps que la Ville prenne le relais. Ce sera d'ailleurs une spécificité genevoise qui disparaîtra, car nous devons être la seule commune de Suisse où la fête nationale est organisée par un comité d'indépendants et d'enthousiastes, que je tiens à remercier ici. Depuis trente ans, beaucoup de monde est passé dans ce comité, trois ou quatre présidents, un bataillon de bénévoles, qui ont agi avec enthousiasme, pour le respect de nos traditions. Leur travail doit être salué, ils doivent être félicités et remerciés. A ce sujet, contrairement à ce que certains ont laissé entendre, je ne vois pas du tout cette proposition comme un désaveu de notre travail. Non, je ne le conçois pas ainsi, puisque notre comité a, depuis toujours, souhaité que la fête prenne plus d'ampleur et que des moyens plus importants lui soient donnés. Je ne peux donc que remercier le Conseil administratif d'ouvrir les yeux après presque trente ans. Durant cette période, nombre de magistrats se sont succédé, mais ils n'ont pas décidé d'ouvrir le portefeuille et d'aider un peu plus le comité de bénévoles.

Cela dit, je voudrais vous mettre en garde, Mesdames et Messieurs. Si vous renvoyez cette proposition en commission, elle n'en sortira que dans deux ou trois mois et il n'y aura alors pas de 1^{er} Août 2010. En effet, on ne peut pas attendre le mois de mai pour prendre contact avec d'éventuels invités suisses ou étrangers, au risque de leur donner l'impression qu'ils sont des invités de dernière minute, des bouche-trou... Alors, soit nous votons ce soir, soit il n'y aura pas de 1^{er} Août 2010. Car je vous le dis tout de suite: ce n'est pas mon comité qui s'en occupera. Vu qu'aucun contact n'a été pris, je ne veux pas qu'on dise que M. Dossan a coulé la fête et je ne serai donc pas le président du 1^{er} Août 2010!

M^{me} Sandrine Salerno, conseillère administrative. Je commencerai par remercier les personnes qui, depuis une trentaine d'années, œuvrent pour que la Ville de Genève ait une fête du 1^{er} Août et puisse dignement célébrer cet événement national. M. Dossan, qui préside depuis sept ans le comité, vient de le rap-peler.

Mesdames et Messieurs, je pense, comme M. Dossan, qu'il est en effet temps d'intervenir. C'est d'ailleurs une volonté et un souhait partagés par l'ensemble du Conseil administratif. Nous avons perdu beaucoup de temps, nous aurions dû y réfléchir il y a des années et inviter les organisateurs du 1^{er} Août, pour voir comment la Ville peut faire face aux responsabilités qui sont les siennes. Là, croyez bien que je ne suis pas en train de prêcher pour ma paroisse! Même si j'ai entendu d'aucuns dire que Salerno voulait se faire son 1^{er} Août, ce n'est pas du tout cela. Il se trouve que, jusqu'à présent, la Ville allouait 30 000 francs au comité du 1^{er} Août – montant que vous votiez d'année en année dans le cadre du budget – plus 120 000 francs de prestations en nature. Depuis des années, le comité portait à bout de bras cette fête nationale, en ne rencontrant que peu d'écho au sein des services de l'administration, et il est vrai qu'au bout d'un moment les bénévoles ont commencé à s'essouffler. Il est donc juste, d'abord, de les remercier, ce que les autorités n'ont jamais vraiment fait et nous le déplorons. Ensuite, il est également juste d'assumer les responsabilités qui sont les nôtres: celle du Conseil administratif qui vous présente cette proposition, et la vôtre, à vous conseillères et conseillers municipaux, qui consiste à trancher.

En l'occurrence, on peut imaginer que la Ville de Genève ne souhaite plus – ce serait une première! – fêter le 1^{er} Août. On peut aussi imaginer que la Ville de Genève préfère mettre 30 000 francs, plutôt que 180 000 francs. Tout peut se discuter, mais c'est la ministre des finances qui défend cette proposition et je vous assure que, pour moi, un sou est un sou. A titre d'exemple illustratif, je relèverai que les Trois Chênes investissent 150 000 francs dans leur fête du 1^{er} Août. Nous ne proposons donc pas une dépense excessive, bien au contraire. Il nous semble que pour un concept de fête populaire, fête qui rappelle la chance que nous avons de vivre ensemble et de continuer à construire, au quotidien, le vivre ensemble, 180 000 francs, ce n'est ni trop ni trop peu. C'est la somme que les services de l'administration, en collaboration avec le comité du 1^{er} Août, ont proposée au Conseil administratif, qui n'a pas chipoté, estimant que les uns et les autres avaient bien fait leur travail.

S'agissant du renvoi en commission, vous pouvez renvoyer cette proposition en commission et débattre de l'utilité, pour la Ville de Genève, de fêter la fête nationale. Après tout, en démocratie, tout se débat. Vous pouvez discuter du concept, proposer des améliorations, suppléer aux efforts d'un comité bénévole à bout de souffle et donner à M. Dossan des idées, faire des suggestions. Vous pouvez également retoucher le budget. Mais sachez, Mesdames et Messieurs, qu'il

est tard dans le processus. Ce projet aurait dû être débattu lors du vote du budget. Il ne l'a pas été, parce que bon nombre de chefs de groupe m'ont demandé de présenter une proposition, disant qu'ils ne la renverraient pas en commission mais qu'ils préféreraient avoir un texte.

J'ai donc entendu leur demande et, ce soir, je regrette qu'on prenne en otage un moment aussi important pour les gens qui vivent à Genève et qui se sentent rattachés à la Suisse, qui sont fiers d'appartenir à une collectivité, et cela indépendamment de leurs origines. Je le dis en tant que binationale – vous savez que je suis naturalisée, d'origine franco-italienne – qui défend cette proposition devant vous. S'agissant du renvoi en commission, je trouve que le jeu n'en vaut pas la chandelle, qu'il est même dangereux. Je ne vois pas bien de quoi vous allez pouvoir discuter en commission. Pour ma part, je n'imagine pas que nous pourrions être une des rares communes suisses à ne pas organiser de fête nationale, à ne pas y mettre quelques moyens. A l'aune d'un budget qui pèse plus d'un milliard, j'ai peine à croire que vous puissiez chipoter sur les frais de la SGA. Ma foi, si vous voulez que la fête soit annoncée, il faut payer l'entreprise d'affichage. Vous êtes d'ailleurs nombreux à la défendre, sur les bancs de droite comme sur les bancs de gauche, quand nous parlons création d'emplois.

Je vous enjoins de voir l'intérêt collectif du mandat que vous ont donné les citoyennes et les citoyens, et de voter cette proposition, car elle est logique, cohérente, rationnelle. La fête nationale est l'occasion de montrer sa fierté d'appartenir à un espace politique et public. Bien sûr, en tant que citoyens et citoyennes, hommes et femmes politiques, vous pouvez critiquer cet espace, mais vous devez aussi rappeler aux personnes qui font société avec nous à quel point il est important de former un «nous». Or, s'il n'y a pas de fête nationale pour rappeler cela, si le sentiment de patriotisme n'existe pas, comment espérer autre chose qu'une société d'individus ne se sentant rattachés à rien, si ce n'est à leur PC et à Facebook?

Certes, la communauté virtuelle, c'est très bien, et on peut lui trouver plein d'avantages. Mais la vraie communauté faite d'hommes et de femmes vaut aussi la peine d'être défendue. J'aimerais beaucoup que la voix du radical M. Dossan, du Conseil administratif, bien qu'à majorité de gauche, et de la socialiste que je suis, puisse toucher votre cœur, à défaut de votre raison. Monsieur Lathion, au Parti démocrate-chrétien, vous adorez cela: en matière de logements, vous me demandez à longueur de séance de laisser parler mon cœur, disant qu'il n'y a pas que la règle, toute la règle et rien que la règle... Ici, je fais donc appel à votre cœur et à votre sens civique: donnez-vous les moyens d'organiser la fête nationale, la fête de tout le monde! Puisque vous allez investir des millions pour fêter Jean-Jacques Rousseau, suivez ce que son père disait: «Jean-Jacques, aime ton pays»! Mesdames et Messieurs, je vous prie de voter ce crédit sur le siège. (*Applaudissements.*)

M. Jacques Baud (HP). Très brièvement, je rappellerai que le 1^{er} Août est le rappel d'un serment, qu'on doit garder à cette manifestation toute sa dignité et qu'elle ne doit pas devenir le prétexte à une fête de Genève N° 2. Gardons notre dignité, aimons notre pays, et nous nous en porterons très bien. Mesdames et Messieurs, votez cette proposition et faites-le vite! Puisque le Conseil administratif a besoin d'une réponse immédiate, je pense que nous pouvons voter sur le siège.

La présidente. Je vois que la liste des intervenants s'allonge. Mesdames et Messieurs, le bureau vous informe que nous irons jusqu'au bout du débat, avant la pause.

M^{me} Christiane Olivier (S). Je n'interviendrai pas sur le fond, puisque tout a été dit par les intervenants précédents, mais uniquement sur les renvois en commission qui ont été évoqués, renvois des plus anecdotiques, que ce soit à la commission des arts et de la culture ou à la commission de la cohésion sociale. Nous, groupe socialiste, réitérons notre demande de discussion immédiate. Au-delà des arguments évoqués par la conseillère administrative Sandrine Salerno, nous en relevons un autre en faveur du vote sur le siège, c'est le facteur temps. L'intervenant Vert s'étonnait tout à l'heure qu'on nous demande de voter si souvent sur le siège. Je lui répondrai qu'il y a parfois des urgences. Si, dans ce Conseil municipal, on nous presse de voter un crédit pour les célébrations Rousseau qui auront lieu en 2012, à plus forte raison devons-nous voter ce soir pour une manifestation qui aura lieu dans six mois.

Pour toutes les raisons qui ont été évoquées, je vous demande de voter sur le siège. Dans la proposition telle qu'elle est présentée figurent le nouveau concept, les charges, l'animation... Je ne sais pas ce que nous pourrions discuter en commission, sauf, comme l'a dit la conseillère administrative, à vouloir enlever 1000 francs ici ou 2000 francs là... Certains me reprochent parfois de faire de l'épicerie: ce soir, je vous invite à voter ce projet sur le siège, afin que les organisateurs puissent commencer à travailler.

M. Jean-Charles Lathion (DC). Tout à l'heure, M^{me} la conseillère administrative Sandrine Salerno me montrait du doigt, m'interpellait en disant: «Le Parti démocrate-chrétien a l'habitude de plaider en appelant au cœur des gens, soyez humaniste, soyez humain, votez cette proposition, tout simplement parce qu'il faut la voter!» Alors, le Parti démocrate-chrétien à Genève ferait-il preuve d'une absence totale de patriotisme? Dois-je partir dans une grande envolée lyrique

pour montrer combien je suis patriote, combien j'aime mon pays, combien il est essentiel que nous ayons un grand feu dans le parc des Bastions? Non, car c'est l'évidence même, Madame la conseillère administrative.

Quant à vous, cher collègue Dossan, qui êtes aussi l'organisateur de cette fête, sachez que nous vous en sommes très reconnaissants. Toutefois, j'estime que, dans ce cénacle, nous avons certaines règles à respecter. Vous-même, Madame la magistrate, qui êtes la garante du règlement, qui appliquez les règles avec tout le dogmatisme qu'on vous connaît, vous n'intervenez pas lorsque l'organisateur même de la cérémonie défend sa subvention face à ce cénacle! Vous n'intervenez pas, et la présidente du Conseil municipal non plus...

La présidente. Mais ce n'est pas mon rôle d'intervenir...

M. Jean-Charles Lathion. Madame la présidente, j'aimerais qu'on m'explique la portée de l'article 30... (*Protestations.*) Au Parti démocrate-chrétien, nous ne sommes jamais intervenus lorsque nous étions les organisateurs d'une manifestation, quelle qu'elle soit. Les déclarations de notre collègue Dossan – que j'apprécie beaucoup par ailleurs – sont des déclarations que nous devrions entendre en commission. C'est là un débat de commission.

Tout à l'heure, M. Wisard s'étonnait, avec raison, que ce soir nous votions tout en urgence, sur le siège. En l'occurrence, vous parliez de prise d'otage, Madame la magistrate, mais c'est nous qui sommes pris en otages! Nous l'avons déjà été à plusieurs reprises par le leader en la matière qu'est M. Pagani. Ce soir, nous, démocrates-chrétiens, ne jouerons pas le jeu de la gauche. Nous voterons le renvoi de la proposition en commission, parce qu'il y a des questions à poser, parce que des problèmes doivent être éclaircis. Nous ferons ce que M^{me} Rys a annoncé tout à l'heure, nous prendrons notre décision comme nous en avons l'habitude, dans la cohérence, et non pas dans l'émotion, tel que le proposait M^{me} Salerno.

La présidente. Monsieur Lathion, je vous saurais gré de vous adresser à la présidente, et non pas à M^{me} Salerno ou à M. Dossan. Pour ce qui est de l'article 30, M. Dossan ne l'a pas caché: il a annoncé qu'il faisait partie du comité, et je ne crois pas que cela l'enrichisse... Mais je vais le laisser répondre.

M. Guy Dossan (R). Je serai très bref. Je rappellerai simplement à M. Lathion – vous lui transmettez, Madame la présidente – qu'il y a une nouvelle structure pour le 1^{er} Août, un groupe dans lequel il n'y a pas de président. Ce soir, je suis

d'autant plus serein que je ne défends pas ma subvention, puisque si vous votez la proposition ce soir, je ne serai plus président et mon comité sera dissous dès demain. J'ai donc l'esprit parfaitement serein, je ne suis en rien concerné par l'article 30.

M. Rémy Burri (R). Il est difficile de défendre ce projet mieux que ne l'a fait M. Dossan. Mais, puisqu'il a parlé en son nom propre, je donnerai quand même la position du groupe radical. Nous soutiendrons cette proposition et sommes prêts à la voter sur le siège, en précisant encore qu'il s'agit de pérenniser cette fête nationale. Il ne s'agit pas seulement de faire la fête une fois, exceptionnellement, parce que quelqu'un l'a décidé, mais bien de la renouveler en 2011 et les années suivantes. Nous avons aussi entendu – cela faisait partie des craintes de notre groupe – que M^{me} Salerno s'engage à organiser une fête nationale, patriotique, sans utiliser cet événement comme un tremplin personnel. Nous comptons sur elle à cet égard.

M. Christian Lopez Quirland (S). Mesdames et Messieurs, je constate que nous avons voté 100 000 francs pour le Concours hippique, à juste titre, comme une lettre à la poste, mais que nous rechignons à voter 180 000 francs pour une fête qui nous tient à cœur, que nous considérons toutes et tous comme importante. Elle a lieu dans quelques mois et nous pourrions tout à fait voter la proposition sur le siège. A titre personnel, je trouve votre attitude complètement paradoxale, s'agissant des priorités en Ville de Genève. Madame la présidente, je demande que le vote ait lieu à l'appel nominal.

M^{me} Salika Wenger (AGT). Mesdames et Messieurs, si nous voulons renvoyer cette proposition en commission, c'est qu'il reste de nombreuses questions en suspens. Ainsi, M. Lopez Quirland parlait de pérenniser cette fête. Effectivement, c'est une bonne question: comment se fait-il qu'une fête aussi importante, telle que nous l'ont décrite ce soir les membres de l'Union démocratique du centre et les socialistes, n'ait jamais été pérennisée? Nous pourrions peut-être nous poser cette question...

Par ailleurs, nous savons tous que, chaque année, le nouveau maire organise un événement. C'est normal, c'est le début de son règne, si j'ose dire, et il a envie de s'exposer. Mais j'ai, là aussi, une question. Nous constatons que les budgets de communication sont exponentiels, qu'on communique sans cesse, à se demander sur quoi l'on communique. Je ne sais pas ce qu'il en est pour vous, mais pour ma part je suis inondée de brochures, catalogues, tracts, documents, qui n'ont d'autre fonction que de communiquer, d'expliquer ce qu'on est en train de faire...

Or je crains que cet événement du 1^{er} Août, qui est effectivement important, ne serve de support, et cela de manière indue, à une propagande politique qui n'a rien à faire là. Je vais être très claire, Madame la présidente: je regrette, mais je ne veux pas voir la tête de M^{me} Salerno sur des affiches au format mondial, nous expliquant que c'est la reine de la fête... (*Exclamations.*) C'est un exemple et une plaisanterie, Mesdames et Messieurs!

Ce que je veux dire, c'est qu'il reste bien des questions d'ordre idéologique, financier et autre, et qu'il y a matière à réfléchir en commission. Certes, la somme n'est pas faramineuse, mais, comme l'a très bien dit M. Quirland, il s'agit de symbolique. Aussi, pour discuter tous les symboles liés à cette proposition, nous proposons son renvoi en commission des finances.

M. Alexis Barbey (L). D'aucuns, dont je fais partie, croient que les débats auxquels nous nous livrons dans ce Conseil sont essentiellement un exercice de communication, et que le vrai travail du Conseil municipal se fait en commission ou dans les caucus. Or je vais donner ici une preuve du contraire... En effet, les libéraux, après avoir annoncé qu'ils refuseraient cette proposition pour des motifs purement économiques, ont réfléchi et accepteront la prise en considération de cette proposition.

En revanche, sachant que nous n'avons pas eu l'occasion de discuter du choix des animations et qu'un budget de 180 000 francs a été prévu, alors qu'il en faudrait peut-être le double, les libéraux voteront le renvoi de la proposition en commission des finances.

Mise aux voix, la prise en considération de la proposition est acceptée à l'unanimité (62 oui).

La présidente. Nous passons au vote de la discussion immédiate. M. Lopez Quirland a demandé l'appel nominal. Est-il suivi par quatre personnes au moins? (*Plus de quatre conseillers lèvent la main.*) Bien, nous votons à l'appel nominal.

Mise aux voix à l'appel nominal, la discussion immédiate est refusée par 35 non contre 27 oui.

Ont voté non (35):

M^{me} Ariane Arlotti (AGT), M^{me} Fabienne Aubry Conne (L), M. Alexis Barbey (L), M^{me} Valérie Bourquin (Ve), M. Bayram Bozkurt (Ve), M. Georges Breguet (Ve), M^{me} Sandrine Burger (Ve), M^{me} Anne Carron-Cescato (DC), M. Marc Dal-

phin (Ve), M^{me} Linda de Coulon (L), M. Alain de Kalbermatten (DC), M. Yves de Matteis (Ve), M. Alpha Dramé (Ve), M^{me} Hélène Ecuyer (AGT), M. Jean-Marc Froidevaux (L), M^{me} Sandra Golay (DC), M^{me} Nelly Hartlieb (DC), M^{me} Florence Kraft-Babel (L), M. Jean-Charles Lathion (DC), M^{me} Danièle Magnin (L), M^{me} Charlotte Meierhofer (AGT), M^{me} Anne Moratti Jung (Ve), M^{me} Maria Pérez (AGT), M^{me} Frédérique Perler-Isaaz (Ve), M. Pierre Rumo (AGT), M^{me} Alexandra Rys (DC), M^{me} Odette Saez (DC), M. Jean Sanchez (L), M. Fabien Sartoretto (Ve), M. Armand Schweingruber (L), M^{me} Marie-France Spielmann (AGT), M^{me} Marie-Pierre Theubet (Ve), M^{me} Salika Wenger (AGT), M. Alexandre Wisard (Ve), M. Christian Zaugg (AGT).

Ont voté oui (27):

M. Jacques Baud (HP), M. Edgar Bordier (R), M^{me} Catherine Buchet-Harder (UDC), M. Christophe Buemi (S), M. Rémy Burri (R), M. Sylvain Clavel (UDC), M. Roland Crot (UDC), M. Guy Dossan (R), M. Endri Gega (S), M. Adrien Genecand (R), M^{me} Corinne Goehner-Da Cruz (S), M. Jacques Hämmerli (UDC), M^{me} Sophie Kuster (UDC), M. Christian Lopez Quirland (S), M^{me} Silvia Machado (S), M. Roger Michel (S), M^{me} Christiane Olivier (S), M^{me} Chantal Perret-Gentil (R), M. Thierry Piguët (S), M^{me} Patricia Richard (R), M. Pascal Rubeli (UDC), M. Gilbert Schreyer (UDC), M^{me} Andrienne Soutter (S), M^{me} Martine Sumi (S), M. Miltos Thomaidès (S), M^{me} Nicole Valiquier Greuccio (S), M. Salvatore Vitanza (R).

Étaient excusés à la séance ou absents au moment du vote (17):

M. Simon Brandt (R), M^{me} Isabelle Brunier (S), M. Mathias Buschbeck (Ve), M. Grégoire Carasso (S), M^{me} Maria Casares (AGT), M^{me} Marie Chappuis (DC), M. Alexandre Chevalier (L), M^{me} Renate Cornu (L), M. Gérard Deshusses (S), M. Olivier Fiumelli (R), M^{me} Claudia Heberlein Simonett (Ve), M^{me} Sarah Klopmann (Ve), M^{me} Véronique Paris (S), M. Robert Pattaroni (DC), M^{me} Annina Pfund (S), M. Georges Queloz (L), M. Olivier Tauxe (UDC).

Présidence:

M^{me} Vera Figurek (AGT), présidente, n'a pas voté.

Mis aux voix, le renvoi de la proposition à la commission des finances est accepté par 40 oui contre 21 non (1 abstention).

La présidente. Je lève la séance. Nous reprenons nos travaux à 21 h.

10. Propositions des conseillers municipaux.

Néant.

11. Interpellations.

Néant.

12. Questions écrites.

Néant.

Séance levée à 19 h 25.

SOMMAIRE

1. Communications du Conseil administratif	4638
– Motion du 11 mars 2009 de M ^{mes} Ariane Arlotti, Maria Casares, Marie-France Spielmann, Salika Wenger, Vera Figurek, Charlotte Meierhofer, Maria Pérez, MM. Pierre Rumo et Christian Zaugg: «Rediffusion des séances du Conseil municipal sur internet» (M-853)	4639
2. Communications du bureau du Conseil municipal	4640
3. Liste des objets en suspens arrêtée au 28 janvier 2010	4642
4. Questions orales	4721
5. Proposition de résolution du Conseil administratif du 20 janvier 2010 au Conseil municipal en vue de saisir le Conseil d'Etat d'un projet de plan de site, dit de la rue des Garages, situé entre les rues Dejean, de Lausanne, du Valais et l'avenue Blanc, en limite nord du quartier des Pâquis et portant sur les parcelles N ^{os} 128 à 143 et 146 à 158, Genève, section Petit-Saconnex, et 4592, 4594, 4595, 4598, 4599, 4600, 4601, constitutif du domaine public (PR-768)	4735
6. Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit d'un montant net total de 485 000 francs destiné à la restauration de la fontaine monumentale du Jardin anglais (PR-769)	4741
7. Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire extraordinaire de 100 000 francs en faveur du Concours hippique international de Genève (CHI-W) (PR-770)	4749
8. Proposition du Conseil administratif du 27 janvier 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit de 2 299 000 francs destiné aux installations de sécurité anti-intrusion, détection incendie, éclairage de secours, voies d'évacuation, sonorisation d'évacuation et mise en passe pour divers bâtiments propriété de la Ville de Genève (PR-771)	4760

9. Proposition du Conseil administratif du 3 février 2010 en vue de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de 180 000 francs en faveur de la mise en place d'un nouveau concept de célébration de la Fête nationale du 1 ^{er} Août en ville de Genève (PR-772).....	4768
10. Propositions des conseillers municipaux	4787
11. Interpellations	4787
12. Questions écrites	4787

La mémorialiste:
Marguerite Conus